

CAPITAINE BOUCHARD

JOURNAL HISTORIQUE

LA CHUTE D'EL-ARICH

(DÉCEMBRE 1799)

PRÉFACÉ ET ANNOTÉ

PAR

GASTON WIET

Bibliothèque Maison de l'Orient



169991

ÉDITIONS
DE LA REVUE DU CAIRE

1945

LA CHUTE D'EL-ARICH

(Décembre 1799).

Le désert oriental de l'Égypte n'intéressa guère Bonaparte qu'au moment de l'expédition de Syrie. Avant ces préparatifs, l'armée française avait dû se garder contre une attaque éventuelle des troupes ottomanes et, dès le 3 août 1798, une reconnaissance était poussée dans la direction de Belbeis : elle devait aboutir au combat de Salahieh, qui se déroula le 11 août. La position fut conservée et mise en état de défense (1).

Plus tard, lorsque la campagne de Syrie fut décidée, il fallut bien faire davantage et construire une ligne de défense sur la frontière égyptienne du nord-est. C'est le 23 décembre que Bonaparte donna les instructions suivantes : « Vous donnerez l'ordre au général Reynier d'ordonner au général Lagrange de se rendre à Katieh, de reconnaître la route avec la plus grande exactitude, de pousser jusqu'à la mer, de reconnaître la position de Katieh par rapport à Péluse. Il sera accompagné du chef de brigade Sanson, qui aura avec lui les ouvriers et tous les moyens nécessaires pour construire à Katieh un fort, soit en palissades, soit en maçonnerie, s'il y a de la pierre, capable de mettre 4 à 500 hommes et une certaine quantité de magasins à l'abri de toute attaque de vive force (2) ».

(1) C. de la JONQUIÈRE, *L'expédition d'Égypte*, II, p. 349-350, 370, 372, 374-380, 522-533 ; III, p. 177-191, 306-308.

(2) *Correspondance de Napoléon I^{er}*, V, p. 225-229.

Le 14 janvier, il donnait l'ordre de lui faire connaître la distance de Katieh à el-Arich et le nombre des puits qui s'y trouvent (1). Et le général Lagrange répondait trois jours plus tard : « El-Arich est un village assez considérable. Il y a de la bonne eau en abondance ; il est à une petite lieue de la mer. On y va aisément dans trois jours de Katieh (2). »

Le 27 janvier, Bonaparte s'occupe, pour l'avenir, de la mise au point de la défense d'el-Arich : « Le général Reynier partira le 17 pluviôse de Katieh, pour se rendre à el-Arich. Il est indispensable qu'il ait avec lui au moins 250 sapeurs et le plus d'ouvriers et de maçons possible, et la quantité d'officiers du génie, des ponts et chaussées et d'ingénieurs géographes nécessaires pour : 1° construire à el-Arich un fort de la dimension de Katieh, à l'exception que je désirerais qu'il fût en pierre et qu'on pût tirer parti de celui qu'on dit y exister ; 2° pouvoir faire la reconnaissance du local environnant, sonder les côtes et lever la carte du pays (3) ».

Entre temps, les troupes de Djeddar, Pacha de Syrie, s'étaient emparées du fort (4) et ce fut en cet endroit que se déroula la première bataille de l'expédition de Syrie. Le général Reynier arrivait le 9 février 1799 devant el-Arich, et enlevait le village. L'affaire avait été dure et coûtait deux cents tués et trois cents blessés. Aussi Reynier jugea-t-il qu'il ne pouvait s'emparer sans artillerie de siège d'un fort ceint d'un mur de maçonnerie de vingt-cinq à trente pieds d'élé-

(1) *Correspondance*, V, p. 264, 266-267, 272-273, 316 ;
De la JONQUIÈRE, IV, p. 112.

(2) De la JONQUIÈRE, IV, p. 50.

(3) *Correspondance*, V, p. 281, 290-292 ; *Mémoires sur l'Égypte, publiés pendant les campagnes du général Bonaparte*, II, p. 114 ;
De la JONQUIÈRE, IV, p. 114.

(4) *Mémoires du maréchal Berthier*, p. 39-40 ; BERTHIER, *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, p. 42 ;
De la JONQUIÈRE, III, p. 498.

vation, par conséquent à l'abri d'une escalade. La forteresse fut bloquée dès le 14 février et elle capitula le 20 (1).

Pendant la campagne de Syrie, la région d'el-Arich fut l'objet des soins attentifs du commandement : « Je vous fais passer l'état des approvisionnements à mettre dans les places d'el-Arich, Katieh, Salahieh, et Belbeis ; la première de ces places doit être approvisionnée avant les autres ; Katieh le sera ensuite (2). » Et Bonaparte donnait lui-même des détails supplémentaires le 26 février : « Quant au fort d'el-Arich, son importance est telle, que je désire que l'on n'épargne aucun moyen pour le mettre dans le meilleur état de défense. Ordonnez que l'on rase toutes les maisons qui peuvent en faciliter l'approche, et surtout tous les minarets ou terrasses qui seraient plus élevés que le fort. Faites faire un fossé tout autour, avec un massif de terre palissadé, des casemates dans les quatre tours ; autant de casernes que le local peut en permettre, un hôpital de 200 lits et des magasins (3). »

Les travaux ne vont pas assez vite à son gré et deux semaines plus tard, il précise ses intentions : « Des personnes arrivées d'el-Arich m'instruisent qu'on n'y a encore rien fait, pas même rétabli la brèche. Veuillez donner des ordres pour que les réparations d'un fort si essentiel n'éprouvent

(1) THIRAUDEAU, *Hist. générale de Napoléon Bonaparte*, II, p. 138, 152 ; MIOT, *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions en Égypte et en Syrie*, p. 117 ; *Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte*, IV, p. 296 ; SKALKOWSKI, *Les Polonais en Égypte*, p. 148 ; *Le chasseur Pierre Millet*, p. 74 ; *Correspondance*, V, p. 305, 311, 315, 319, 321-330 ; *Pièces diverses et correspondance*, p. 208 ; De la JONQUIÈRE, IV, p. 124-132, 151 et suiv. ; RYME, *Égypte sous la domination française*, p. 99.

(2) De la JONQUIÈRE, IV, p. 677 ; LARREY, *Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'orient*, p. 92-93.

(3) *Correspondance*, V, p. 337-338. Voir : *Histoire scientifique*, IV, p. 316 ; DESGENETTES, *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, p. 44.

aucun retard. Vous sentez qu'il peut arriver des événements tels, qu'el-Arich devienne notre tête de ligne, laquelle, pouvant tenir quinze jours ou un mois, pourrait donner des résultats incalculables (1).»

Pourtant l'approvisionnement de Katieh et d'el-Arich ne s'effectue pas sans difficultés (2), et l'état sanitaire n'y est pas parfait : « El-Arich est tranquille, lit-on dans un document daté du 14 mai, et sans inquiétude du côté de l'ennemi, ses fortifications sont entièrement rétablies; la peste avait fait des ravages parmi la garnison, mais beaucoup ont été sauvés par le zèle d'un officier de santé de la place, et la maladie diminuait journellement (3).»

La retraite de Syrie va redonner une grande importance à la région et il sera capital de vérifier l'état des puits environnants (4). L'armée passe à el-Arich le 2 juin et Bonaparte ordonne de nouveaux travaux et des fortifications, fait approvisionner la place de vivres et de munitions, il y laisse une garnison de cinq à six cents hommes, avec six pièces de canon (5). Voici d'ailleurs les ordres donnés le même jour : « Le 1^{er} bataillon de la 3^e tiendra garnison, jusqu'à nouvel ordre, dans le fort d'el-Arich. Le commandant du génie y laissera 80 sapeurs et les ouvriers nécessaires. Le général d'artillerie y laissera 50 canonniers, deux forges de campagne et le nombre d'ouvriers et d'artificiers nécessaire. Il laissera des attelages pour pouvoir atteler deux pièces de campagne.

(1) *Correspondance*, V, p. 356-357; THIBAudeau, II, p. 181, 266.

(2) De la JONQUIÈRE, IV, p. 680-681.

(3) De la JONQUIÈRE, IV, p. 668; THIBAudeau, II, p. 174.

(4) *Correspondance*, V, p. 428; De la JONQUIÈRE, IV, p. 563.

(5) De la JONQUIÈRE, IV, p. 572, 592, 594-596; *Correspondance*, V, p. 440; *Histoire scientifique*, V, p. 468-469; *Mémoires sur l'Égypte*, II, p. 75-76; *Journal du capitaine François*, p. 337; RYME, p. 129; *Mémoires de Berthier*, p. 101-102; THIBAudeau, II, p. 277, 280.

L'état-major sera composé d'un chef de bataillon commandant la place, un adjudant capitaine ou lieutenant, un officier supérieur d'artillerie, deux adjudants capitaines ou lieutenants, deux officiers supérieurs du génie et deux adjudants d'un grade subalterne, un commissaire des guerres. Le tout sera, jusqu'à nouvel ordre, commandé par un adjudant général, qui conservera avec lui 50 hommes de cavalerie et 20 dromadaires. Cet adjudant général rendra compte au général de brigade qui sera établi à Katieh. L'ordonnateur en chef prendra toutes les mesures pour approvisionner el-Arich de tout ce qui est nécessaire à 1000 hommes de garnison pendant six mois (1).» Le même jour Jacotin note dans son *Journal* : « Levé le plan des environs d'el-Arich à la boussole. El-Arich est un fort carré, de 85 à 90 toises, flanqué de quatre tours octogones. Le village au nord, qui était considérable, est déjà aux deux tiers démoli ; on va démolir le reste, pour dégager le fort, autour duquel on se propose de faire un fossé et d'ajouter de nouvelles fortifications. Le général en chef a décidé qu'il y aurait une garnison de 500 hommes, 4 ingénieurs. Cette place est regardée comme la clef de l'Égypte (2).»

La situation restait délicate, comme le remarquent certains rapports de l'époque : « Ce fort, séparé de l'Égypte par un grand désert, ne pouvait être secouru en cas d'attaque, ni même ravitaillé en temps ordinaire qu'avec de grandes difficultés (3).» Aussi Bonaparte désire savoir à quoi s'en tenir sur les instructions précédemment données et il écrit le 7 juin au général Berthier : « Vous donnerez l'ordre au général de division Menou de partir avec le détachement de

(1) De la JONQUIÈRE, IV, p. 599, 616, 632 ; BERTHIER, *Relation*, p. 110-111 ; *Correspondance*, V, p. 443-444.

(2) De la JONQUIÈRE, IV, p. 601.

(3) PELLEPORT, *Souvenirs militaires et intimes*, I, p. 157.

dromadaires et de cavalerie pour se rendre à el-Arich ; il fera l'inspection des troupes des différentes armes qui se trouvent à el-Arich. Il fera partager les magasins de subsistances en deux : il fera verser dans un ce qui est nécessaire pour nourrir la garnison pendant quinze jours ; dans l'autre, l'approvisionnement de siège, auquel on ne devra toucher qu'en cas que l'on soit investi. Il visitera les magasins d'artillerie et constatera, par un procès-verbal où se trouvera l'officier du génie, la quantité de pièces qu'il faudrait pour la défense d'el-Arich et les époques où il faudrait que cette artillerie arrivât. Il se fera remettre l'inventaire des approvisionnements d'artillerie qui existent. Mon intention est que les pièces françaises soient approvisionnées à 1.000 coups par pièce, et les pièces turques à 500. Il fera constater également par un procès-verbal la situation où se trouvent les ouvrages de fortifications et le temps que l'on croit, avec les moyens actuels, que les ouvrages seront faits (1).»

Bonaparte écrivait le 15 juin : « J'ai laissé une bonne garnison dans le fort d'el-Arich, qui est déjà dans une situation respectable (2). » Il semble d'ailleurs absolument tranquille, puisque, dans un rapport au Directoire, daté du 23 juin, il exprime l'idée que l'occupation d'el-Arich ferme l'entrée de l'Égypte du côté de la Syrie (3). Vers cette époque, six cents hommes, sous les ordres de l'adjutant-général Cambis, formaient la garnison d'el-Arich, avec dix pièces de canon (4).

On continuait d'ailleurs à travailler avec la plus grande

(1) De la JONQUIÈRE, IV, p. 607.

(2) *Correspondance*, V, p. 454.

(3) *Correspondance*, V, p. 474.

(4) De la JONQUIÈRE, IV, p. 614-615 ; GUITRY, *L'armée de Bonaparte en Égypte*, p. 321 ; RYME, p. 136 ; *Histoire scientifique*, VI, p. 164.

activité aux fortifications de la place (1). Bonaparte estimait, en effet, qu'el-Arich et Katieh devaient être livrées à leurs propres forces (2).

Le *Courrier d'Égypte*, dans son numéro du 19 messidor an VII (7 juillet 1799), publiait la note suivante due au géomètre Costaz : « Le fort d'el-Arich donne beaucoup d'avantages à celui qui le possède ; il assure la jouissance de citernes abondantes en eau douce qui, sans avoir la pureté de celles du Nil ou de la Seine, est très potable ; il donne la facilité d'établir des magasins pour les troupes, soit qu'elles aient passé le désert pour aller d'Égypte en Syrie, soit qu'elles se disposent à passer de Syrie en Égypte. Ce fort a toujours fait partie de l'Égypte ; il est nécessaire à sa sûreté ; il est nécessaire pour agir offensivement contre la Syrie, toutes les fois que l'ennemi y organisera contre nous des moyens d'attaque ; loin de la comprendre dans le plan de démolition qui a été exécuté sur les fortifications tombées en notre pouvoir, pendant l'invasion en Syrie, le général Bonaparte ordonna d'en augmenter la force. On n'a pas cessé d'y travailler depuis quatre mois que nous l'occupons ; on vient encore d'y envoyer des ingénieurs avec de nouvelles compagnies d'ouvriers, pour perfectionner les ouvrages et augmenter de plus en plus sa force (3). »

La vie n'y était, certes, pas très drôle. « El-Arich, écrit Lattil (4), est la clef de la Palestine et de la Syrie. Il se trouve bâti sur le sable, entouré de quelques maisons, et en face de la mer. Sa forme imite celle des Forts des anciens Romains. Mille hommes de garnison pourraient le défendre

(1) *Correspondance*, V, p. 494.

(2) De la JONQUIÈRE, V, p. 330.

(3) De la JONQUIÈRE, IV, p. 598 ; GALLAND, *Tableau de l'Égypte*, II, p. 139-140.

(4) LATTIL, *Campagnes de Bonaparte à Malte, en Égypte et en Syrie*, p. 72-73

avec succès. Je plains bien le soldat que le sort y destine. Les Arabes les plus accoutumés aux injures du temps et à la mauvaise nourriture en éloignent souvent leurs tentes. Le germe de la peste s'y développe chaque année, et le tableau de la mer, trop souvent ennuyeux pour le navigateur, devient ici l'unique distraction de l'habitant du fort.»

Au premier août, le commandant du fort se nommait Geoffroy, frère du naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire, lequel écrivait à cette date : « Comme le poste d'el-Arich, très honorable par la confiance, est désagréable en ce que cette forteresse est située au milieu du désert, il a été réglé qu'il n'y feroit que trois mois de séjour et qu'un autre le releveroit ; il y a déjà deux mois qu'il s'y trouve et dans sa dernière lettre il me mande qu'il est tellement accablé de travaux qu'il voit le temps s'écouler avec une extrême rapidité (1).»

Le commandant Geoffroy était optimiste : « Mes travaux, disait-il à son frère, sont assez considérables ; j'y ai fait de la bonne besogne en un mois de temps. Nous sommes, en un mot, à l'abri de toute insulte et en état de soutenir un siège. La conduite des ouvrages occupe tous mes instants. Le Caire est moins sûr qu'el-Arich, et, dans ce moment où l'armée est réunie sur la côte, l'ennemi doit tenter quelque moyen pour armer contre nous le pays, aussi j'attends avec impatience le succès de la campagne pour être tranquille sur ton sort (2).»

Pourtant, dès cet instant, des rumeurs pessimistes circulaient, et bien des gens croyaient le fort d'el-Arich en danger, témoin cette autre lettre de Geoffroy Saint-Hilaire à son frère : « On présumoit que la Syrie arriveroit par terre, tandis que la Turquie nous attaqueroit par mer. De cette présomption

(1) GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 125.

(2) GEOFFROY SAINT-HILAIRE, p. 265-266.

nos exagérations avoient passé à l'attaque d'el-Arich et d'autres penseurs, enchérissant sur ces bruits ridicules, annonçoient savoir de bonne source qu'el-Arich avoit été pris d'assaut et la garnison passée au fil de l'épée. Jugez de mes mortelles inquiétudes pendant trois jours (1).»

Bonaparte allait quitter l'Égypte et la situation du fort le préoccupait. N'avait-il pas fait ordonner au général Sanson de « tout sacrifier aux fortifications d'el-Arich » (2). Enfin il développe toute sa pensée dans les instructions qu'il laisse au général Kléber le 22 août (3) :

« On ne peut pénétrer du côté de l'est qu'en traversant l'isthme de Suez par le chemin de Gaza, el-Arich, Katieh et Salhieh. Une forteresse à el-Arich, une de moindre importance à Katieh, . . . accroitraient beaucoup l'obstacle naturel qu'offre cette frontière. J'ai fait démolir le village d'el-Arich ; il faut achever de construire la casemate dans l'intérieur du fort, le chemin couvert et un glacis, une contrescarpe et les redans en maçonnerie pour découvrir et battre les bas-fonds. »

Pourtant, en prenant son commandement, le général Kléber est loin d'être rassuré et nous donnerons ici les extraits de son célèbre rapport au Directoire, daté du 4 vendémiaire an VII (26 septembre 1799). Nous y ajouterons les observations critiques de Bonaparte, à qui on l'avait communiqué (4) :

« Le général Bonaparte dit : « Alexandrie et el-Arich, voilà

(1) GEOFFROY SAINT-HILAIRE, p. 126.

(2) De la JONQUIÈRE, V. p. 542, 544-545 ; *Correspondance*, V, p. 553 ; GALLAND, I, p. 168 ; *Mémoires de Berthier*, p. 169.

(3) De la JONQUIÈRE, V. p. 599-604 ; KELLER, *Expédition d'Égypte*, p. 298-307 ; DESPREZ, *Desaix*, p. 117.

(4) *Mémoires de Berthier*, I, p. 214 ; *Fuite de Bonaparte de l'Égypte*, PARIS 1814, p. 13, 22-23 ; ADER, *Histoire de l'expédition d'Égypte et de Syrie*, p. 271 ; ERNOUF, *Kléber*, p. 299-300 ; *Histoire scientifique*, VI, p. 300, 364 ; De la JONQUIÈRE, V, p. 595 ; KELLER, p. 289 ; *Correspondance*, V, p. 574 ; POUSSIELGUE, *Lettre*, p. 18 ; LACROIX, *Bonaparte en Égypte*, p. 421, 446 ; ROUSSEAU, *Kléber et Menou en Égypte*, p. 81.

« les deux clefs de l'Égypte. El-Arich est un méchant fort à quatre journées dans le désert, la grande difficulté de l'approvisionnement ne permet pas d'y jeter une garnison de plus de deux cent cinquante hommes. Six cents mamelouks et Arabes pourront, quant ils le voudront, intercepter sa communication avec Catieh ; et comme, lors du départ de Bonaparte, cette garnison n'avait pas pour quinze jours de vivres en avance, il ne faudrait pas plus de temps pour l'obliger à se rendre sans coup férir. »

Commentaire de Bonaparte : « Le fort d'el-Arich, qui peut contenir cinq ou six cents hommes de garnison, est construit en bonne maçonnerie ; il domine les puits et la forêt de palmiers de l'oasis de ce nom. C'est une vedette située près de la Syrie, la seule porte par où toute armée qui veut attaquer l'Égypte par terre puisse passer. Les localités offrent beaucoup de difficultés aux assiégeants. C'est donc à juste titre qu'il peut être appelé une des clefs du désert. »

C'était bien l'impression que Bonaparte devait donner dans la métropole, puisqu'une note, parue dans la *Gazette nationale* bien après les événements, le 14 janvier 1800, procurait une sécurité certaine : « El-Arich est une place forte : elle a cinq bastions, une bonne contrescarpe et trois forts à 150 toises de la place. Ce qui rend cette position très militaire et extrêmement importante, ce sont les puits qui ont de la bonne eau et en abondance. Ainsi il est impossible aux Turcs d'entrer en Égypte sans, au préalable, faire le siège de cette place : ce qui est regardé comme impraticable, parce que l'armée assiégeante serait obligée de faire venir de l'eau de la Syrie, qu'elle n'aurait point de fourrages ni de bois, et qu'elle serait obligée de former sa tranchée dans des sables mouvants (1). »

(1) *Le chasseur Millet*, p. 259.

Il semble bien que Bonaparte ait exagéré la force d'el-Arich, car le général Dugua écrivait en fructidor an VII (septembre 1799) qu'une « portion des murs d'el-Arich tombent d'eux-mêmes (1) ». En outre une note du comte Reynier semble lui donner raison :

« Le vallon d'el-Arich est tellement placé qu'une armée qui veut marcher de Syrie en Égypte doit nécessairement s'y arrêter, afin de réunir les moyens indispensables pour passer le désert. Une place construite à el-Arich aurait bien certainement couvert l'Égypte, aurait même donné une attitude menaçante, si elle avait été placée de manière à commander tous les puits ; si on avait pu y entretenir une garnison suffisante pour s'opposer à tout établissement dans le vallon ; si les ouvrages avaient pu être assez promptement perfectionnés pour résister jusqu'à l'arrivée des secours ; si elle avait pu être assez bien approvisionnée non seulement pour soutenir un long blocus, mais pour fournir aux besoins de l'armée qui serait venue la secourir, et poursuivre les ennemis en Syrie. Mais tout cela n'était pas ; les constructions étaient fort lentes au milieu d'un désert où tout manquait ; la mer n'étant pas libre, les vivres portés à dos de chameau suffisaient à peine pour une garnison très faible ; l'ennemi pouvait s'établir dans le vallon d'el-Arich, y trouver de l'eau pour son armée et en faire le siège, ou contenir avec peu de troupes sa faible garnison, tandis qu'il agirait en Égypte. Les travaux commencés n'étaient pas terminés, et ce poste était peu fortifié lorsque l'armée du vizir vint l'assiéger dans le courant de nivôse an VIII (2). »

L'on va voir par les documents suivants que le général Kléber se préoccupa de la situation d'el-Arich. Suivant les

(1) ROUSSEAU, p. 5, note.

(2) *Mémoires du comte Reynier*, p. 23-24.

termes du général Berthier il voulut « qu'on doublât tous les postes qui protégeaient les terres cultivées, et voulut qu'au lieu d'être réduit à la simple défensive, el-Arich fût en état de donner de l'inquiétude à l'ennemi, de tenter une sortie, d'arrêter les Osmanlis et de les livrer à toutes les privations du désert (1) ».

KLÉBER AU GÉNÉRAL REYNIER.

15 vendémiaire an VIII (7 octobre).

Je viens d'apprendre que le bataillon que vous avez envoyé à el-Arich n'est que de cent cinquante hommes ; si cela est ainsi, il faut sur-le-champ y envoyer cent hommes de plus et mettre à la tête de cette troupe un chef de bataillon intelligent, qui ait l'amour de son état et l'ambition d'avancer. Il ne faut pas que cette garnison soit réduite à la simple défensive ; il faut qu'en cas d'événement elle puisse faire une sortie. Au demeurant, vous pouvez faire connaître aux officiers en général qui se trouvent à el-Arich que si la défense de ce fort répond à mon attente, la gloire et les récompenses militaires les attendent à la fois (2).

KLÉBER AU GÉNÉRAL SANSON.

15 vendémiaire (7 octobre).

Je désirerais que le chef de bataillon Cazal (3) se rende sans aucun délai à el-Arich pour prendre le commandement de ce fort. Je lui envoie directement la lettre de commande-

(1) *Mémoires de Berthier*, p. 243.

(2) ROUSSEAU, p. 74

(3) ROUSSEAU, p. 75.

ment, afin d'éviter toute espèce de contestation s'il y trouvait un autre chef de bataillon (1).

KLÉBER AU CHEF DE BATAILLON CAZAL.

15 vendémiaire (7 octobre).

Vos camarades, mon cher Cazal, ont fait la campagne pénible de la Syrie, pendant que vous êtes resté à Lesbeh. Je sais que cela a été malgré vous, je sais que vous y avez été utile et grandement occupé, mais tout cela ne vaut point le passage du désert. Vous allez donc le tenter et prendre le commandement du fort d'el-Arich; vous y serez le premier attaqué par l'armée du grand vizir; c'est vous dire que c'est le poste d'honneur, c'est vous inviter à vous y distinguer. J'aurai l'œil sur vous; la gloire et les récompenses militaires vous attendent à la fois. Je n'ai d'autre instruction à vous donner que celle de vous faire aimer, d'électriser les troupes

(1) Le chef de bataillon Cazal, le héros d'el-Arich, était affecté, en juin 1798, à la division Kléber. Il passa, en août, à la division Dugua, qui opérait dans la région de Mansourah, et fut chargé de mission en vue de l'établissement des communications. Il tomba malade à Mehallat el-Kébir et reçut cette appréciation du général Dugua : « Cet officier, qui m'a été du plus grand secours dans ma dernière marche, par le zèle et l'activité qu'il a mis à m'aider à surmonter les difficultés sans nombre que j'ai trouvées, a contracté cette maladie dans le dernier voyage qu'il vient de faire. » Il fit ensuite partie de l'armée du général Damas chargée de reconnaître la région à l'est de Mansourah. En novembre, Cazal fit une reconnaissance détaillée du littoral de Damiette, où il aménagea des emplacements de batteries, étudia les moyens de communications entre Damiette et Rosette, et mit Borollos en état de défense, et enfin fut chargé de fortifier le centre de résistance de Lesbeh. Après les incidents d'el-Arich, il prit part au siège du Caire au printemps de 1800 (De la JONQUIÈRE, II, p. 17, 387, 471, 545, 546; III, p. 148, 168, 302, 433, 434, 456, 458, 463).

et de vous défendre jusqu'à la dernière demi-once de pain. La nuit, on peut tout entreprendre sur les Turcs ; vous vous servirez de son ombre pour faire de vigoureuses sorties et enclouer leurs pièces, lorsqu'ils seront parvenus à les établir. Sans attendre d'autres ordres, vous partirez sitôt que vous aurez reçu la présente ; une heure de délai serait une heure précieuse de perdue, dont vous pourriez devenir responsable. Lorsque vous serez parvenu à votre nouveau poste, le chef de bataillon Geoffroy pourra l'abandonner et vous remplacer à Lesbeh (1).

KLÉBER AU DIRECTOIRE

25 brumaire (16 novembre).

Dès que ce mouvement du grand vizir (de Damas vers Gaza) parvint à ma connaissance, je fis partir du Caire la division Reynier pour aller camper à Belbeis et renforcer les postes d'el-Arich, Katyeh et Salahieh (2).

KLÉBER À REYNIER.

9 frimaire (30 novembre).

Envoyez cent hommes de plus à el-Arich (3).

Cette introduction était nécessaire pour la compréhension de l'important document qui va suivre. Il s'agit du *Journal* relatant les tristes événements qui marquèrent la prise d'el-

(1) ROUSSEAU, p. 75 ; DEHÉRAIN, *Histoire de la nation égyptienne*, V, p. 469. — Le chef de bataillon Casal arriva à el-Arich le 13 octobre suivant le rapport du capitaine Bouchard.

(2) ROUSSEAU, p. 114-115.

(3) ROUSSEAU, p. 126.

Arich par les Turcs. Ce *Journal* m'a été aimablement communiqué par M. Raoul Rousseau, à qui j'adresse ici l'expression de ma vive reconnaissance pour m'avoir autorisé à le publier.

Ce *Journal* a été rédigé par le capitaine Bouchard, dont le nom est bien connu des archéologues. En effet, ce fut le capitaine Bouchard qui mit la main sur la Pierre dite «de Rosette», dans les excavations qu'il faisait faire pour réparer le vieux fort qui est à quatre cent cinquante mètres au nord de Rosette, sur la rive gauche du Nil (1). On possède très peu de renseignements sur la vie de Pierre-François Xavier Bouchard : né en 1772, ancien élève de l'École Polytechnique, cet officier du génie fut compté parmi les «sujets intelligents» de l'armée d'Égypte ; il mourut en 1832 (2).

JOURNAL HISTORIQUE

*des événements qui se sont passés au fort d'el-Arich,
depuis le premier vendémiaire an VIII (23 septembre 1799)
jusqu'au 8 nivôse
de la même année (29 décembre 1799),
époque à laquelle il est tombé au pouvoir des Turcs.*

Suivi de quelques détails sur la captivité de la garnison jusqu'à sa rentrée au Caire et terminé par le précis des jugements du conseil de guerre de la première division de l'armée en faveur du commandant et contre les auteurs de l'insurrection qui éclata dans ce fort les 4 et 8 nivôse an VIII (25 et 29 décembre 1799).

Pluviôse an XIII (février 1805).

(1) *Description de l'Égypte*, XV, p. 184.

(2) *Décade égyptienne*, I, p. 184 ; Camille LAGIER, *Autour de la Pierre de Rosette*, p. 6.

Le 1^{er} fructidor an VII (18 août 1799), je reçus l'ordre de me rendre à el-Arich. Je partis du Caire le 6 (23 août), arrivai à Salahieh le 9 (26 août) et attendis dans cette place une occasion pour me rendre à Katieh (1).

(1) M. Thousard, chef de bataillon du génie, dirigeait les travaux de Salahieh. Pressé de terminer les parties extérieures de l'enceinte avant l'époque de l'inondation du Nil, il me chargea de suivre le travail d'une des lunettes.

Les matériaux employés alors pour les revêtements des ouvrages étaient d'une mauvaise qualité. Ils consistaient en briques crues, séchées au soleil et fabriquées avec la terre du pays. Cette terre dont le fond est un sable pur a reçu un mélange d'argile déposé par les inondations successives, et se trouve susceptible d'être moulée en forme de brique. La quantité d'argile qui entre dans la composition de ces briques peut être du quart du volume. Elles sèchent assez promptement et ne se fendent presque jamais : mises dans l'eau elles s'affaissent et se déforment entièrement.

Les revêtements des ouvrages de Salahieh se trouvaient dans la circonstance la moins favorable, puisqu'ils devaient être baignés par les eaux, mais dans un pays où il n'y avait pas d'autres matériaux, et où il était pressant de se faire une enceinte, on se servait de ce qui se trouvait sous la main. L'expérience apprit bientôt qu'on ne pouvait tirer qu'un très faible parti de ces briques si spongieuses et si friables pour la partie basse des revêtements. On s'aperçut aussi qu'on ne pouvait les employer dans les magasins qui doivent être préservés de l'humidité. On s'occupa alors à réunir une grande quantité de briques cuites : le lac Menzalé et le canal Moës présentèrent des communications aussi promptes que faciles. Pendant la durée de l'inondation les barques du lac Menzalé et celles qui descendent le canal de Moës peuvent arriver jusqu'à Salahieh et même pendant toute l'année. Les premières peuvent remonter le canal jusqu'à la digue Douhar-Sétamé, d'où le trajet par terre est ensuite peu considérable. Le sol de Salahieh est peu solide, et il serait imprudent d'y construire sans assurer sa fondation sur de bons pilotis. Un grillage serait peut-être insuffisant parce que les veines de ce terrain sont inégalement mélangées de sable et d'argile et qu'il en pourrait résulter des affaissements partiels. C'est un effet de cette nature qui a entraîné la chute d'une partie de la mosquée et fait pencher d'une manière très sensible le minaret qui est à l'un de ses angles (*Note de l'auteur*).

Le 1^{er} vendémiaire an VIII (23 septembre), je partis de Salahieh avec un bataillon de la 9^e demi-brigade d'infanterie de ligne qui allait relever la garnison de Katieh. J'emmenai avec moi 60 prisonniers turcs pour être employés aux travaux d'el-Arich.

On passa la nuit dans un petit bois de palmiers, le seul qui se trouve sur la route. Les puits avaient été comblés par les Arabes et on n'y trouva point d'eau. Le lendemain on arriva à Katieh à midi. Je rejoignis là un de mes camarades, M. Piquet, officier du génie, qui avait également un ordre de service pour el-Arich et qui attendait depuis plusieurs jours une occasion pour s'y rendre. Nous profitâmes du départ d'un bataillon de la 22^e demi-brigade d'infanterie légère qui de Katieh était envoyé en garnison à el-Arich. Nous partîmes le 4 vendémiaire (25 septembre) et arrivâmes le 6 (28 septembre) à 8 heures du matin.

Le fort d'el-Arich est éloigné de la mer d'environ 4 kilomètres. Il est bâti sur une colline dominée vers le sud à portée de canon par plusieurs montagnes de sable. Il consiste en quatre murailles non terrassées, de 80 mètres chacune, disposées à angle droit, flanquées de quatre petites tours octogones qui occupent les angles. L'épaisseur moyenne des murailles est de 2 à 4 mètres et celle des tours de 3 mètres ; les murailles et les tours sont de pierre et d'une bonne maçonnerie.

Lorsque l'armée française commandée par le général Bonaparte s'empara de ce fort, plusieurs parties de l'enceinte et notamment le sommet étaient en mauvais état, et le devant était masqué par un village. On s'était d'abord occupé à le mettre dans un état provisoire de défense. Les murailles et les tours avaient été réparées et défilées des hauteurs voisines. Un parapet de maçonnerie de cinq décimètres seulement d'épaisseur sur 15 de hauteur, avait été établi autour des remparts, et un parapet semblable, mais de huit décimètres

d'épaisseur sur 2 mètres de hauteur, couvrait le terre-plein des tours où l'on avait placé l'artillerie. Ces parapets étaient percés de plusieurs embrasures dont la directrice passait par le milieu de chacune des faces. Les maisons de l'intérieur avaient été renversées à l'exception d'une petite mosquée qui servait de magasin de vivres, d'une maison employée pour l'hôpital, d'une autre où était établie la munitionnaire et de deux autres pour les magasins de l'artillerie et du génie. Les réduits voûtés des deux tours avaient été déblayés et servaient de magasins à poudre. A l'extérieur toutes les maisons avaient été détruites; une petite lunette en briques crues avait été construite en avant de la porte du fort pour le couvrir des vues du dehors, et deux petites traverses en protégeaient la communication. Un fossé avec contrescarpe revêtu en pierres sèches enveloppait la lunette et se prolongeait vers la droite jusque devant la tour voisine. En exécution du projet de communication arrêté pour ce fort, on avait creusé la fondation du bastion D à gauche de la porte (1) et on en posait les premières pierres (2). La garnison, composée d'environ 500 hommes, ne pouvant être placée dans

(1) Les matériaux qu'on employait à el-Arich, pour la construction, consistaient en pierres et en briques crues. Les pierres dont il n'existe pas de carrière dans les environs, se retiraient des ruines des maisons. Elles paraissent avoir été transportées à dos de chameaux, car les plus grosses n'excèdent pas le poids de 100 kilogrammes. Les briques crues se fabriquaient sur les lieux; la terre qui servait à leur fabrication est une argile jaunâtre mélangée à une portion de sable. On la pétrissait avec de la paille hachée, et on la moulait dans les formes. Ces briques prenaient en séchant une assez grande dureté; elles se ramollissaient à l'eau sans changer de forme et pouvaient supporter une forte pression.

On se servait pour mortier de la pâte dont les briques étaient formées. (*Note de l'auteur.*)

(2) Je publie le manuscrit intégralement, en signalant qu'il n'est accompagné d'aucune carte.

le fort, à cause des racines et des décombres dont il était rempli, était campée sous les murs du côté de l'est. Le camp était composé de deux lignes de baraques faites avec des troncs et des branches de palmiers.

Il arrivait tous les dix jours de Katieh une caravane qui apportait les vivres et autres objets nécessaires, et on avait en magasin des provisions de siège auxquelles on ne devait toucher que dans des cas urgents (1).

Un très bon puits dans le fort et plusieurs autres dans les environs fournissaient de l'eau en abondance.

Tel était l'état du fort d'el-Arich à l'époque du 6 vendémiaire an VIII (28 septembre). Il restait à construire 4 bastions, à creuser les fossés, établir les contrescarpes et former les glacis. Il fallait remplacer les parapets provisoires par d'autres plus solides et plus épais, déblayer l'intérieur et construire les établissements nécessaires à la garnison. Considéré par rapport aux événements militaires, ce fort qui était le poste avancé de l'armée française, était menacé d'une attaque prochaine; on savait par des renseignements certains que l'armée turque, commandée par le grand visir, était campée sous les murs de Damas.

El-Arich, privé d'habitants, n'offrait aucune ressource en ouvriers; nous n'avions à notre disposition que quatre compagnies de sapeurs, quatre mineurs et 60 prisonniers turcs; quelques soldats de la garnison travaillaient de bonne volonté et recevaient une rétribution qui leur était exactement payée. Six maçons qui se rencontrèrent dans le nombre, ne pouvaient mener de front le travail de deux bastions, et comme le bastion B fut jugé plus important pour la défense, le

(1) Sur la route d'el-Arich à Katieh, voir la reconnaissance effectuée par le chef de brigade Lazowski (SKALKOWSKI, p. 261-263).

bastion D fut suspendu au niveau du fond du fossé, et le premier fut commencé le 11 vendémiaire (3 octobre).

Sur la droite d'el-Arich et vers un petit bois de palmiers qu'on remarque vers la mer, est l'embouchure d'un torrent, dont le lit se dirigeant vers le sud, paraît une origine fort éloignée, ou des branches très multipliées si l'on en juge par le volume des eaux qu'il roule par intervalles. Le 15 vendémiaire (7 octobre), ce torrent se gonfla tout à coup et son lit se remplit à la hauteur de 15 ou 16 décimètres d'une eau jaunâtre qui était emportée vers la mer avec une grande rapidité ; il coula quatre jours de suite avec très peu de changement et cessa pour ainsi dire aussi promptement qu'il avait commencé ; on ne s'aperçut point des pluies qui occasionnèrent ce phénomène et c'est la seule fois qu'il a été remarqué pendant l'occupation d'el-Arich par les Français (1).

Le 16 (8 octobre), un petit bâtiment turc s'approcha beaucoup de la côte par le travers des palmiers, et prit connaissance du mouillage. Avant de reprendre le large, il tira du côté du fort plusieurs coups de canon.

M. Geoffroy (2), chef de bataillon du génie et commandant

(1) « M. Bouchard, capitaine du génie, qui a séjourné longtemps au fort d'el-Arych, et qui a fait plusieurs reconnaissances importantes dans les environs, a bien voulu nous les communiquer ; il a reconnu le lit du torrent d'el-Arych, connu des anciens sous le nom de *Torrens Egypti*, sur une longueur de plus de 50 kilomètres depuis le fort jusqu'aux sources ou réservoir de Gayân. Ce dernier point, qui est bien connu, se trouve sur la route de Gaza au mont Sinâi.

« Ce torrent d'el-Arych prend naissance dans les montagnes situées au nord de l'Arabie Pétrée. M. Bouchard, pendant son séjour à el-Arych, l'a vu déborder : le débordement ne dure ordinairement que vingt-quatre heures. Nous en avons remarqué les traces en levant son cours, depuis le fort jusqu'à la mer ; elles présentent une largeur de plus de 60 mètres sur une hauteur réduite d'un mètre. » (*Description*, XVII, p. 368-369.)

(2) Geoffroy était capitaine du génie au début de la campagne

du fort, fut remplacé dans son double commandement par le chef de bataillon du génie Cazals, le 21 du même mois (12 octobre). Ce dernier était escorté par un détachement de 25 dromadaires (1), qui fit partie de la garnison. Après avoir réglé ses divers services, M. Cazals dirigea ses vues vers le pays qui nous environnait. Jusqu'alors il n'avait été fait aucune reconnaissance; on craignait de s'éloigner à portée de canon du fort et quelques accidents, arrivés pour ainsi dire sous les murs, semblaient justifier ces craintes. Les dromadaires furent uniquement réservés à ce genre de service, et chaque jour la moitié du détachement y était employée.

Le 1^{er} brumaire (23 octobre), on fit une reconnaissance avec les dromadaires et la compagnie de carabiniers de la 22^e demi-brigade d'infanterie légère. M. Cazals la commandait et je l'accompagnai. Son but était de vérifier plusieurs rapports des dromadaires et de voir par lui-même une partie des environs. Nous partîmes à deux heures du matin et suivîmes vers le sud le lit du torrent. Nous nous arrêtâmes à la pointe du jour à l'entrée d'une vaste plaine qui se termine aux montagnes de l'Arabie Pétrée. Au lever du soleil, nous observâmes du haut des sables la direction du torrent qui, dans cet endroit, commence à être profondément encaissé

et affecté à la division Reynier. Il fut chargé des travaux de fortification de Salihieh. Nous savons, d'après une lettre de son frère, le naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire, qu'il fut promu chef de bataillon le 4 brumaire an VII (25 octobre 1798). Il commandait la province de Charkieh en mars 1799. Il fut ensuite désigné pour commander la place d'el-Arich vers la mi-juin. En mars 1800, il avait un commandement dans la région de Damiette, et plus tard, il fut directeur du parc du génie (De la JONQUIÈRE, II, p. 17, 532; GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, p. 114, 123, 125, 195, 199; SKALKOWSKI, p. 367-368, 370; *Histoire scientifique*, V, p. 115; et voir son portrait planche à p. 114).

(2) Le corps des dromadaires fut créé le 20 nivôse an VII, 10 janvier 1799 (De la JONQUIÈRE, IV, p. 74; KELLER, p. 204).

et couvert sur ses bords de tamalies (*sic*) fort épais. Nous remarquâmes deux branches, dont l'une venait du sud et l'autre du sud-ouest, et la première nous parut la branche principale. Aucun être vivant n'animait ce vaste et triste désert.

Nous visitâmes ensuite vers l'est les montagnes de sable qui bordent la vallée d'el-Arich : nous reconnûmes dans leurs gorges plusieurs chemins très frayés ; nous découvrîmes même de petits magasins de paille hachée, cachés dans le sable et disposés pour la nourriture des chameaux et des caravanes, mais nous ne vîmes de ce côté ni Arabes ni chameaux. Nous traversâmes la vallée et, dirigeant notre marche vers l'ouest, nous suivîmes entre deux montagnes de sable, un chemin qui paraissait très fréquenté par les habitants du pays. Il était midi, et depuis deux heures nous suivions ce chemin sans avoir rien aperçu ; nous changeâmes alors de route et prîmes une direction perpendiculaire aux arêtes des sables. Nous marchions alors vers la mer, car il nous fut aisé de remarquer que les arêtes principales de ces montagnes sont toutes sensiblement parallèles entre elles et au rivage.

Après une heure de marche très pénible, les dromadaires aperçurent quelques chameaux dans une gorge ; deux Arabes qui les conduisaient prirent aussitôt la fuite, mais dans un instant les Arabes et les chameaux furent arrêtés. Ceux-ci étaient chargés de sel, et les premiers étaient armés de fusils à mèche. Un de nos prisonniers avait été blessé à la main. Il nous fit entendre qu'il voulait aller à un puits peu éloigné pour laver sa blessure et ajouta que deux de ses camarades étaient allés chercher de l'eau à ce puits. Nous le fîmes marcher devant nous, et bientôt nous aperçûmes les deux Arabes qui, nous ayant reconnus, cherchèrent à nous échapper. L'un d'eux parvint à se soustraire à nos recherches. Guidés par ces Arabes, nous arrivâmes dans un vallon étroit couvert de verdure. Un puits peu profond, revêtu en maçonnerie de bonne construction et bien entretenue, conservait

la fraîcheur de ses eaux légèrement saumâtres, sous l'ombrage de touffes d'arbrisseaux qui l'entouraient. Un seau suspendu à une corde et placé sur ses bords pour l'usage des voyageurs, nous indiquait que ce puits se trouvait sur un des passages fréquentés par les Arabes qui font le commerce du sel. Nous fîmes plusieurs questions à nos trois prisonniers pour savoir s'il existait d'autres puits dans les environs, mais nous ne pûmes rien leur arracher à ce sujet. On fit halte en cet endroit pour prendre quelque nourriture et on se remit en route en se dirigeant vers la mer. Après une demi-heure, on descendit dans un vallon qui parut d'autant plus agréable que ses alentours présentaient le tableau le plus triste et le plus aride. Un petit bois de palmiers, beaucoup d'arbustes, quelques portions de terres cultivées, mais depuis peu abandonnées, une épaisse verdure d'une fraîcheur délicieuse, contrastaient singulièrement avec les montagnes de sables brûlants qui l'enveloppaient partout. On y reconnaissait les traces du séjour des troupeaux et on y remarqua l'emplacement d'un grand nombre de tentes qui nous indiqua que ce vallon solitaire avait été habité par une tribu que notre voisinage avait inquiétée. On y trouva également un puits plus grand que le précédent, construit de la même manière et rempli d'une eau plus agréable à boire. Nous n'étions pas alors fort éloignés du rivage ; en quittant ce vallon, nous reconnûmes les sables qui s'élèvent au-dessus du puits de Massoudia et nous y arrivâmes en trois quarts d'heure ; de là nous nous rendîmes à el-Arich.

Cette reconnaissance présentait plusieurs points importants. Le premier était la connaissance de deux puits jusqu'alors ignorés, placés à deux kilomètres à peu près l'un de l'autre, sur une ligne perpendiculaire à la côte passant par le puits de Massoudia (1). Le second était la connaissance

(1) Ces montagnes de sable peuvent être comparées, par

de plusieurs chemins fréquentés par les Arabes qui font le commerce du sel. Le troisième était d'avoir cinq chameaux

rapport à leur disposition, aux sillons d'une terre labourée. Leurs arêtes sont toutes sensiblement parallèles et leur direction commune à peu près de l'est à l'ouest. Les versants de chaque chaîne différent entre eux d'une manière très remarquable. Celui qui regarde le nord a une pente roide généralement plus forte qu'on ne pourrait la supposer à des sables mouvants ; celui du sud, au contraire, a une pente douce qui se prolonge assez uniformément. Cette disposition, qui ne varie dans l'ensemble que d'une manière lente et par le concours de causes extraordinaires, paraît être le résultat de l'action combinée de la brise du large et de la brise de terre qui, dans ce pays, se succèdent assez régulièrement. Voici comment je le conçois :

Je suppose des sables uniformément répandus sur une plaine. La brise du large soufflant du nord-est au nord-ouest les soulève et les amoncelle. Ces monceaux une fois formés sont autant de noyaux que viennent grossir les sables qui sont poussés dans la même direction. A mesure qu'ils s'élèvent, la brise a peu d'action sur eux. Elle écarte continuellement leur sommet et étend les sables en arrière. Les sables qui sont sur le devant, ne pouvant suivre la direction du mouvement qui leur est commun, à cause de la masse qui s'oppose à leur passage, sont poussés vers l'est et vers l'ouest. Le monceau primitif s'étend et commence ainsi une chaîne qui se prolonge continuellement. Tel est, je pense, l'effet de la brise du large, elle amoncelle les sables, les dispose en chaînes, écrête leurs sommets, les étend vers le sud, tandis qu'elle roidit leurs versants au nord en les déplaçant sans cesse et les poussant vers l'est ou vers l'ouest. Il faut remarquer que cette brise soufflant du nord-ouest, avec plus de violence, pousse les sables principalement vers l'est. La brise de terre, plus forte que la brise du large, souffle du sud-est au sud-ouest, elle agit sur les versants du sud et sur les sommets. Elle rapporte à ces sommets les sables que la brise du large en avait détachés. Elle forme les arêtes des chaînes et rejette vers le nord une partie de ces sables qui assurent de ce côté leur pente naturelle. La variabilité des vents, les changements de direction et les obstacles naturels ou artificiels que les sables peuvent rencontrer sont autant de causes qui modifient le principe de cette disposition. Les cônes de sables que l'on remarque de distance en distance le long de la vallée d'el-Arich et la forme que les chaînes de montagnes affectent sur les bords de cette même vallée sont évidem-

en bon état pour les travaux du fort et un approvisionnement de sel pour la garnison. Le quatrième enfin était d'avoir la disposition des sables qui nous environnaient (1).

Il ne fut pas possible de rien apprendre de nos Arabes, ni sur le lieu où ils se rendaient, ni sur la tribu à laquelle ils appartenaient. Ces hommes sourds aux promesses, insensibles aux menaces, font rarement des déclarations qui pourraient nuire à leur parti. L'un d'eux s'échappa du fort en se jetant par les latrines.

Cependant les travaux du fort se poussaient avec toute l'activité que comportaient nos moyens. La construction du bastion B avançait, on creusait des fossés à l'est et au sud ; on déblayait l'intérieur du fort et on préparait des blindages pour le logement de la garnison. Ces blindages étaient construits avec des palmiers de six mètres de longueur et de trois à quatre décimètres d'épaisseur, dressés sur deux faces opposées, et adossés aux murailles. On coupait ces palmiers sur le bord de la mer et on les amenait au fort sur des prolonges d'artillerie attelées de chameaux. Le 14 brumaire (5 novembre), les ouvriers employés à ce travail prirent un chameau qui leur semblait abandonné.

On savait depuis quelque temps que l'armée du Grand Vizir et les mamelouks d'Ibrahim Bey manquaient de subsistances et que de nombreuses caravanes partant de Syrie avec des marchandises s'introduisaient furtivement en Égypte

ment le résultat de la triple action des deux brises dont j'ai parlé plus haut et du courant d'air particulier qui suit la direction du torrent. (*Note de l'auteur.*)

(1) Le puits de Massoudia est souvent cité dans les Mémoires du temps (MALUS, p. 117 ; DOGUEREAU, p. 147 ; THIBAUDEAU, II, p. 152 ; MIOT, p. 116 ; De la JONQUIÈRE, IV, p. 159, 163-165, 171, 183-184 ; GUITRY, p. 116 ; RYME, p. 98-99 ; *Histoire scientifique*, V, p. 471 ; *Description de l'Égypte*, XVI, p. 209 ; GALLAND, II, p. 142).

et chargeaient en retour du blé et du riz pour alimenter nos ennemis. Le général en chef par son ordre du ... brumaire (1), venait d'empêcher sous peine de mort toute espèce d'exportation et abandonnait aux troupes la valeur des prises. Il devenait important pour l'armée de s'opposer au passage de ces caravanes, et aucun poste n'était placé plus avantageusement que celui d'el-Arich pour cette opération. La route pratiquée par elles était supposée passer à peu de distance dans la vaste plaine que nous avons observée précédemment. Le commandant Cazals résolut d'y faire une reconnaissance et se proposa de pénétrer jusqu'aux montagnes de l'Arabie Pétrée, connues dans le pays sous le nom de Djebel Halile.

On partit le 21 brumaire (12 novembre); 50 hommes de la 22^e demi-brigade d'infanterie légère, 30 sapeurs et 20 dromadaires commandés par le chef de bataillon Cazals composaient le détachement dont je faisais également partie. On emportait des vivres et de l'eau pour deux jours. On suivit la droite du torrent jusqu'à l'entrée de la plaine; en cet endroit la branche principale se dirige au sud-est; nous passâmes sur la gauche et continuâmes la marche en nous éloignant peu de ses bords.

On avait à peine fait deux kilomètres sur cette rive, qu'on aperçut quelques chameaux au sud-ouest. Un Arabe monté sur un de ces animaux les chassait vivement devant lui. Quelques dromadaires furent envoyés à la poursuite de ce dernier qui abandonna sa monture et parvint à leur échapper; ils prirent les chameaux et les ramenèrent au détachement.

Dans le même temps on reconnut au sud-est et sur les bords du torrent, à un kilomètre de distance, un troupeau

(1) Vers la mi-brumaire, dit l'*Histoire scientifique*, dont je cite le texte plus loin (voir ROUSSEAU, p. 80).

très nombreux de chameaux qui paissaient dans la plaine. Plusieurs Arabes montés sur des dromadaires et sur des chevaux s'empresaient de les réunir.

On soupçonna d'abord qu'il y avait près de là un camp arabe. Le détachement se porta de ce côté rapidement et en bon ordre. Les pasteurs prirent la fuite, emmenant avec eux la plus grande partie de leur troupeau et nous abandonnant les chameaux qu'ils n'avaient pas pu réunir. De notre côté, nous eûmes beaucoup de peine à les rassembler, et sans le secours de nos dromadaires, il n'aurait jamais été possible de les conduire au fort. Notre habillement leur donnait tellement d'inquiétude qu'il fallait se tenir derrière eux, pour ne pas les effrayer; il y en avait en tout 160.

On fut de retour au coucher du soleil. Malgré toutes les précautions, on ne put faire entrer notre prise dans les murs, et on fut obligé de la garder pendant la nuit. Le lendemain on vint à bout de les renfermer à l'aide des dromadaires et des chameaux qui étaient dans le fort.

Ce troupeau ne tarda pas à être embarrassant par la difficulté de lui procurer de la nourriture. Nous avions fort peu de paille hachée et les dromadaires allaient eux-mêmes couper dans les terres labourées du vieux chaume pour leur chameaux. La crainte de les perdre empêchait de les faire paître au dehors. On essaya de leur donner des tiges de tamalises et ils en mangèrent faute de mieux.

Le 30 brumaire (21 novembre), le général Sanson (1),

(1) Le général Sanson, qui avait fait partie de l'armée d'Italie fut chargé de la responsabilité de diverses fortifications en Égypte, notamment à Belbeis, Salihieh, Katieh. Il fit la campagne de Syrie et fut blessé à Saint-Jean d'Acre. Il devint commandant général du génie (De la JONQUIÈRE, I, p. 48; III, p. 181, 472, 476, 496; IV, p. 43, 44, 46, 48, 121, 130, 155-157, 164, 256, 320; *Correspondance*, V, p. 157; KELLER, p. 240; RYME, p. 114; MIOT, p. 152; LARREY, *Relation*, p. 114).

commandant l'armée du génie et le chef de brigade du génie Bertrand, arrivé à el-Arich avec un bataillon de la 9^e demi-brigade d'infanterie de ligne, qui venait relever celui de la 22^e demi-brigade légère. Une caravane de chameaux, chargée de munitions de guerre et de subsistances, arriva en même temps sous la protection de cette troupe.

L'objet du voyage du général Sanson était de s'assurer par lui-même de l'état de nos travaux. L'armée du Grand Visir, qu'on savait alors campée à Jaffa, faisait pressentir une attaque prochaine. Le général ordonna les dispositions que les circonstances rendaient le plus urgentes. En conséquence de ses ordres, les travaux du bastion B devaient être continués avec la plus grande partie de nos moyens, les traverses qui couvraient la communication du fort à la lunette devaient être exhaussés et crénelés, et les blindages promptement disposés pour recevoir la garnison dans le cas où elle serait forcée de se retirer dans le fort.

Le général Sanson et le chef de brigade Bertrand repartirent le même jour avec le bataillon qui venait d'être relevé. Les Arabes de Katieh, conducteurs de la caravane, se chargèrent d'emmenner les chameaux capturés, sous la surveillance des troupes.

La prise de ces chameaux nous avait précédemment détournés de l'objet de la reconnaissance qu'on s'était proposé. Le 5 frimaire (26 novembre), le commandant Cazals et moi partîmes de nouveau avec un détachement composé de la compagnie des grenadiers de la 9^e, d'une compagnie de sapeurs et de 20 dromadaires. Nous remarquâmes à peu de distance du fort les pas tout frais d'un cheval qui avait traversé le lit du torrent, et nous soupçonnâmes que les Arabes épiaient nos mouvements. A l'entrée de la plaine, on passa sur la rive gauche de la branche qui vient du sud-est et on s'écarta peu de sa direction jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Nous aperçûmes sur notre droite quelques chameaux et un

pasteur que les dromadaires atteignirent et nous amenèrent.

Cet Arabe avait l'air très misérable. Des lambeaux de toile grossière pour turban ; une chemise de toile grise, une peau de mouton et de mauvaises sandales composaient tout son habillement. Il répondit en tremblant à la plupart des questions qu'on lui adressa et promit de nous conduire à la tribu qui fournissait les chameaux pour la caravane. Nous nous abandonnâmes à la conduite de notre prisonnier. Il s'éloigna d'abord du torrent et nous fit marcher le reste du jour et la plus grande partie de la nuit au travers de montagnes de sable dont on pouvait à peine se retirer. La nuit était très obscure et cette circonstance, jointe à l'incertitude de la route que nous tenions, exigeait le plus grand ordre dans notre marche. Les dromadaires, éprouvant des difficultés à conduire les chameaux qu'ils avaient pris, se virent forcés de les abandonner. Nous errions ainsi dans cet affreux désert à la merci de notre guide, sur la sincérité duquel nous étions fort peu rassurés. Les troupes extrêmement fatiguées demandaient sans cesse à se reposer. Enfin à trois heures du matin, on fit halte pour attendre le jour. Le détachement fut disposé en bataillon carré, dont le centre fut occupé par les chameaux chargés des provisions et des dromadaires. On fit, du reste, bonne garde. Notre Arabe se fit un peu à l'écart un trou dans le sable et se dépouillant de sa peau de mouton et de sa chemise, il plaça la première dans le trou, se coucha dessus, et se recouvrit de sa chemise. On veilla à ce qu'il ne pût s'échapper.

La brise était fraîche et le froid très vif pour cette contrée. On était dans les premières chaînes des montagnes Halile. Ces montagnes, qui s'élèvent en amphithéâtre du nord au sud, ont à peu près la même disposition que celles qui avoisinent el-Arich.

Les premiers rayons du jour déroulèrent devant nous un immense désert, dans lequel les collines et les vallons dont

il était sillonné s'aplanissaient sous nos yeux. Un silence profond régnait dans cette triste solitude, la vue s'égarait dans l'espace entre une mer de sable et un ciel sans nuages.

Nous nous trouvions ainsi à l'extrémité du terrain que nous devons parcourir. En traversant la plaine, nous avons observé la veille plusieurs chemins fréquentés par les chameaux ; nous présumions en avoir passé d'autres pendant la nuit, et n'espérant tirer aucun renseignement utile de notre prisonnier, nous reprîmes la direction d'el-Arich. Après une heure de marche, les dromadaires aperçurent deux tentes ; ils s'y portèrent rapidement, mais n'y trouvèrent personne. Un petit feu allumé à côté indiquait qu'elles venaient d'être abandonnées par les Arabes qui, sans doute, nous avaient aperçus. On continuait, dans l'espoir de rencontrer d'autres tentes, lorsqu'on découvrit, au sommet d'une chaîne de sable, un Arabe qui nous observait, monté sur un chameau. On se dirigea sur lui et on ne tarda pas à entendre les aboiements des chiens, les cris des hommes, les *ululatus* (1) des femmes et des enfants qui prenaient la fuite et abandonnaient leur camp.

En poursuivant quelques Arabes, les dromadaires arrivèrent dans un vallon voisin, où était disposé le chargement d'une caravane considérable qui, ce jour même, devait partir pour le Caire. Les conducteurs, à notre approche, avaient pris la fuite avec leurs chameaux et avaient abandonné les marchandises (2).

(1) Il est curieux de retrouver ce mot chez un écrivain postérieur. Pour définir cette sorte de trille, où concourent d'innombrables voix, Mismar écrit : « Le mot *ululatus*, onomatopée introduite dans la langue latine, rend à peu près les sons perçus, à la condition de prononcer les *u* comme les *ou*, en les faisant vibrer à perte d'haleine avec une extrême vitesse. » (*Souvenirs du monde musulman*, p. 229.)

(2) La manière dont les chameaux sont chargés rend l'opération du chargement très facile et très prompte. Les deux parties du bât sont réunies au sommet par deux bâtons parallèles,

Le commandant Cazals, aussitôt averti de cette découverte, se porta dans le vallon avec tout le détachement. Trois cents ballots de soieries, de toile, de coton, de tabac, de savon et un grand nombre d'outres pleines d'huile d'olive, tombèrent en notre pouvoir.

Après avoir pris des mesures pour que ces ballots ne fussent pas endommagés, M. Cazals donna ordre aux dromadaires de réunir les chameaux qui passaient dans les environs afin de pouvoir transporter notre prise à el-Arich ; mais ils ne purent en ramener qu'un très petit nombre, qu'on ne put pas même charger, faute de bâts. Manquant alors de moyens de transport, les marchandises furent laissées à la discrétion du détachement et chacun se chargea de ce qui pouvait lui convenir. Celles qui restaient furent entassées les unes sur les autres et on y mit le feu.

A côté de ces ballots de marchandises étaient huit femmes qui voyageaient avec la caravane ; elles appartenaient à des mameloucks d'Ibrahim Bey, qui prévoyant les inconvénients de les conduire à la suite de l'armée ottomane, les envoyaient au Caire où ils espéraient les rejoindre dans peu. Bien différentes des femmes arabes qui fuyaient dans les montagnes en poussant des cris affreux, elles ne parurent témoigner aucune crainte ; elles restèrent fort tranquilles, accroupies sur le sable et nous observèrent avec beaucoup de curiosité

en avant et en arrière d'à peu près $\frac{1}{4}$ décimètres. Les marchandises sont serrées dans des ballots de laine auxquels sont fixés deux anneaux de corde. Le chameau étant reposé, on approche les ballots de droite et de gauche, on passe leurs anneaux dans les bâtons, et le chameau est chargé. Pour le déchargement, on fait reposer le chameau, et on dégage les anneaux. Cette manière exige que les ballots soient deux à deux du même poids, afin que la charge soit distribuée d'une manière uniforme. Pour les objets qui ne sont point en ballots, on se sert d'un filet de cordes qui les enveloppe et qui s'attache de la même manière aux bâtons du bât. (*Note de l'auteur.*)

Nous apprîmes d'elles que, dès la veille, les Arabes du camp voisin étaient instruits de notre reconnaissance dans le désert. On s'arrêta jusqu'à dix heures du matin. Les Arabes, revenus de leur première frayeur et ne se voyant point poursuivis, s'étaient réunis sur les hauteurs et nous tiraient des coups de fusil pour nous éloigner de leur camp et profiter des marchandises que nous ne pouvions emporter. Le camp de ces Arabes fut laissé intact. Un vallon étroit couvert d'un peu de verdure et de quelques bouquets d'arbustes, recélaît ce camp, entre deux chaînes de sable. Soixante ou quatre-vingts tentes très basses, formées d'une seule nappe de laine grossière et soutenue par deux piquets, marquaient les habitations d'autant de familles. Les provisions de chacune consistaient en une outre remplie de farine pour faire le pain sous la cendre suivant l'usage antique des anciens patriarches. Devant plusieurs de ces tentes, on voyait des métiers pour les tapis de pied. Ces machines se composaient de deux pièces de bois parallèles, auxquelles étaient attachés les fils de la chaîne qui se tenaient tendus par le poids de grosses pierres. Quelques tapis restés sur le métier se faisaient remarquer par la singularité de leurs dessins et par la variété de leurs couleurs.

On rendit alors la liberté à notre prisonnier et on suivit un chemin qui, en vingt minutes, nous conduisit au torrent. Nous y trouvâmes un réservoir abondant d'eau délicieuse, creusé par la nature, dans un lit de pierre argileuse, blanche comme la neige et disposée par couches horizontales, de 2 à 3 décimètres de hauteur. Cette fontaine, unique peut-être sur cette branche du torrent d'el-Arich, est importante à noter. Un grand nombre de chemins qui y aboutissaient nous prouva qu'elle était très fréquentée et nous la fit regarder comme le rendez-vous des caravanes de l'Égypte en Syrie ou de Syrie en Égypte.

Dans notre retour, nous suivîmes la droite du torrent.

Le terrain de cette rive est une terre grasse jaunâtre, sillonnée par les pluies en beaucoup d'endroits, et recouverte d'une grande quantité de cailloux roulés. Parmi plusieurs chemins qui coupaient le torrent, nous en remarquâmes un beaucoup plus frayé qui passe à peu près à la moitié de la distance entre la vallée d'el-Arich et la fontaine de Gaïan (1) et qui se dirige du nord-est au sud-ouest. Nous l'avions observé la veille en suivant la rive gauche. A 5 kilomètres de ce chemin, nous reconnûmes les ruines d'un petit bâtiment carré, construit en briques cuites, qui ne nous parut pas fort ancien et qui probablement a été un tombeau. Il est peu éloigné du torrent. De ce point, en marchant un peu vers la droite, nous nous dirigeâmes au pied des montagnes de sable vers un terrain recouvert d'une grande quantité d'arbustes. Un camp d'Arabes l'avait occupé peu de temps auparavant. Quelques petites portions de terre cultivée, à côté de l'emplacement des tentes, conservaient une partie de leur entourage.

Il était 4 heures lorsque nous nous éloignâmes de ce lieu solitaire, et le fort d'el-Arich était encore à deux myriamètres de nous. Le détachement, très fatigué de deux jours de marche très pénible, ne pouvait sans inconvénient rentrer dans cette journée. Le commandant Cazals le fit arrêter à l'entrée de la vallée et on y passa la nuit. Le lendemain on arriva à el-Arich, à 8 heures du matin.

Les mameloucks d'Ibrahim Bey, cantonnés à Gaza, ne tardèrent pas à être instruits de cette expédition. Depuis cette époque, ils cherchèrent à surprendre nos détachements et poussèrent de nombreux partis jusque sous nos murs. Parmi

(1) Je me sers ici d'un nom employé par d'Anville pour un puits dont la position coïncide avec celle de la fontaine (*Note de l'auteur*).

Sur Gaïan, voir : De la JONQUIÈRE, IV, p. 210 et la carte; GUI-TRY, *L'armée de Bonaparte*, p. 253.

les mesures de surveillance ordonnées par le commandant du fort, il en était une sur laquelle reposait la sûreté du camp. Tous les matins, à la diane, un détachement d'infanterie, accompagné de quelques dromadaires, parcourait les environs du côté de l'est et rentrait au lever du soleil. Cette mesure fut connue des Mameloucks, par le moyen des Arabes qui connaissaient toutes nos démarches et tourna dans la suite au désavantage de la garnison.

Le 11 frimaire (2 décembre), sur les 7 heures du matin, on aperçut sur le chemin de Syrie et à la distance de deux kilomètres quelques hommes qui faisaient du feu. On se contenta de les observer. Une heure après, un escadron nombreux de cavalerie se montra sur les hauteurs voisines. Nous apprîmes ce jour-là même par des Arabes espions que ce parti de Mameloucks était commandé par Elfy Bey, le plus entreprenant des beys de la maison d'Ibrahim ; nous sûmes aussi que quelques corps de l'armée ottomane étaient arrivés à Gaza.

Mousa tartare, courrier du Grand Visir, passa à el-Arich le 12 frimaire (3 décembre). Il était porteur de dépêches pour le Général en chef de l'armée française et se rendait au Caire.

Le général de division Reynier, commandant la province de Charkié, avait appris par ses espions que Mourad Bey, chassé de la Haute-Égypte par le général Desaix, s'était jeté dans l'Isthme de Suez avec ses Mameloucks et cherchait à passer en Syrie pour se joindre à l'armée du Visir. Il communiqua ces renseignements au commandant Cazals et l'engagea à se porter sur les routes qu'il avait reconnues au pied des montagnes Halilé, pour tâcher de s'opposer à la jonction de Mourad Bey. Conformément aux instructions du général Reynier, le commandant du fort partit pour cette expédition le 13 frimaire (4 décembre), avec le détachement de dromadaires, la compagnie des grenadiers, une compagnie d'infanterie et 30 sapeurs. Il prit des vivres pour trois jours.

Le 14 (5 décembre), la découverte était sortie du camp de très bonne heure. Elle était composée de 12 hommes de la 9^e et de 3 sapeurs, commandés par un sous-lieutenant (1). Celui-ci, contre l'ordre exprès de son chef, s'était trop éloigné sur le chemin de Syrie, tomba dans une embuscade de Mameloucks et fut enveloppé avec la rapidité de l'éclair. Trois hommes seulement firent feu sur l'ennemi, mais cet acte de courage leur coûta la vie ; les Mameloucks les ayant reconnus à la visite de leurs fusils, leur tranchèrent la tête ; ils attachèrent les autres à la queue de leurs chevaux et les emmenèrent fort vite à Karroub. Là, ils leur donnèrent de l'eau, les firent monter en croupe et les conduisirent à Gaza. Le lendemain, ils les menèrent à Jaffa pour les présenter au Grand Visir. Ces malheureux prisonniers furent traités avec un raffinement de barbarie. Les têtes des trois Français décapités sur le champ de bataille avaient été conservées, et leurs camarades se virent forcés de les porter en triomphe par toute la ville et dans le camp. Après avoir paru devant le Visir, ils furent conduits dans une prison, où on les enchaîna par les pieds et par le cou, sans distinction pour l'officier qui fut cependant séparé des soldats. Le même jour, le Visir fit questionner cet officier et ordonna qu'il ne fût enchaîné que par les pieds.

Le 16 frimaire (7 décembre), le commandant Cazals rentra au fort avec son détachement. Il avait traversé la plaine, visité la fontaine Gaïan et ses environs, fait des excursions sur plusieurs routes qui se dirigeaient vers l'Égypte et n'avait rien découvert.

Le Grand Visir partit de Jaffa le 16 (7 décembre) pour se rendre à Gaza et y fit transporter les prisonniers français. Il n'y fut pas plus tôt arrivé qu'il fit expédier un parlementaire

(1) Le lieutenant de grenadiers Landry, comme on le verra par le récit de l'*Histoire scientifique*, publié plus loin.

à el-Arich et, à cette occasion, il fut employé une manœuvre odieuse, dont les officiers anglais furent les agents. Ceux-ci se rendirent auprès de l'officier français, dans les fers, lui annoncèrent que Son Altesse devait donner des ordres pour qu'il fût traité avec distinction et l'invitèrent à répondre aux intentions du Visir, dans le cas où on lui ferait de sa part quelques communications.

Peu après l'interprète du Visir alla l'inviter au nom de son maître à écrire à ses camarades, au fort d'el-Arich, pour demander ses effets et ceux des soldats prisonniers, afin de rendre sa position et la leur moins pénible à supporter; l'officier y consentit.

On vint ensuite le chercher de la part du Suprême Visir et on le conduisit dans une superbe tente, où étaient réunis plusieurs officiers généraux de l'armée ottomane et quelques officiers anglais. On lui fit d'abord plusieurs questions sur le fort d'el-Arich et sur sa garnison, puis on lui présenta à signer une lettre dans laquelle il demandait aux officiers de son corps ses effets et ceux des soldats prisonniers. Mais quel fut son étonnement lorsqu'il lut, à la suite, une invitation à ses camarades de livrer le fort à l'armée du Visir, dont il exaltait les forces et les moyens, ensuite les détails d'une proclamation dans laquelle on promettait de renvoyer en France ceux des Français qui mettraient bas les armes; enfin l'éloge des bons traitements que les prisonniers recevaient dans l'armée ottomane. L'officier français, pénétré d'indignation, refusa de signer cette pièce infâme. Les promesses et les menaces furent employées sans succès, et on le reconduisit dans sa prison.

Il y fut bientôt visité par l'interprète du Visir qui lui témoigna le mécontentement de Son Altesse et lui représenta les désagréments que son refus pouvait lui attirer. Il lui présenta une lettre dont il ne reconnut pas d'abord la perfidie et qu'il signa sans réflexion.

Bromley, officier au service de l'Angleterre, employé dans l'armée ottomane, fut choisi pour venir en parlementaire au fort d'el-Arich. Pour ne pas remettre lui-même la lettre de l'officier français, il se fit donner un prisonnier qui en fut porteur. On donna de l'argent à cet homme on lui fit sa leçon et on l'enivra avec de l'eau-de-vie.

Ce fut le 18 frimaire (9 décembre), que le lieutenant-colonel Bromley se présenta devant le fort. Il s'arrêta à quelque distance des premiers postes et se fit annoncer au commandant, qui lui envoya une tente et des rafraîchissements. Il portait le costume turc, mais il portait sous sa longue robe l'habit anglais. Le commandant Cazals s'étant rendu auprès de l'officier parlementaire, celui-ci lui remit deux lettres de John Douglas, colonel au service de Sa Majesté Britannique.

PREMIÈRE LETTRE (1).

Sommations de John Douglas, colonel au service de S. M. Britannique, à l'officier commandant la garnison d'el-Arich.

Au quartier général du camp turc, à Ghazah, le 8 décembre 1799 (17 frimaire an VIII).

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis chargé de diriger les opérations de l'armée ottomane contre votre garnison. La force est si considérable que je suis convaincu que vous trouverez juste pour l'amour de l'humanité et pour sauver l'effusion du sang, que je vous requière d'accepter

(1) Ces documents sont cités dans ROUSSEAU, p. 150, note.

les conditions offertes, qui certainement ne peuvent être contraires à votre honneur ; et je n'ai pas besoin de vous dire combien il me sera difficile de préserver la vie des braves soldats que vous commandez en cas que vous refusiez et que nous soyons obligés de vous attaquer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : John DOUGLAS.

DEUXIÈME LETTRE.

Cette lettre vous sera délivrée par le lieutenant-colonel Bromley, qui expliquera plus particulièrement les nombreuses raisons qui m'induisent à demander votre attention aux sommations faites pour rendre la garnison sous votre commandement. Soyez assuré, Monsieur, que la préservation d'hommes braves est mon principal objet et que je suis, avec la plus haute considération,

Votre humble et très obéissant serviteur.

Signé : John DOUGLAS.

Pendant que le commandant du fort s'occupait avec l'officier anglais de l'objet de son message, le prisonnier, qui était un caporal de sapeurs (1), s'était avancé jusqu'aux avant-postes et avait été aussitôt environné de soldats attirés par la curiosité ou par le désir de savoir des nouvelles de leurs camarades. Il leur montrait avec affectation l'argent qu'on lui avait donné, leur parlait des bons traitements qu'il avait éprouvés et de la promesse qu'on lui avait faite de le renvoyer en France ;

(1) L'identité de ce prisonnier, comme son rôle, sont contestés par le récit de l'*Histoire scientifique*, selon ce que l'on verra plus loin.

il leur fit voir la lettre dont il était chargé pour les officiers de la 9^e. Cette lettre qui n'était point cachetée, fut prise et lue avec avidité; ce ne fut que trop tard que quelques officiers, instruits de ce qui se passait; s'en emparèrent et la remirent au commandant. La troupe fut de suite consignée au camp et ce prisonnier, dont les discours ne tendaient qu'à semer l'insubordination et à préparer la révolte, fut renvoyé dans la tente du parlementaire.

M. Cazals remit au lieutenant-colonel Bromley la réponse suivante à la sommation de M. John Douglas :

Le chef de bataillon du génie Cazals, commandant le fort d'el-Arich, à M. John Douglas.

El-Arich, le 18 frimaire an VIII.

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'apprendre que vous étiez destiné à diriger les opérations de l'armée ottomane contre la garnison que je commande et pour m'engager à accepter les conditions que vous m'offrez.

J'ai l'honneur de vous répondre, M. le Général, qu'ayant l'ordre du général en chef de l'armée française de défendre la place qu'il m'a confiée jusqu'à la dernière extrémité, les lois de l'honneur et du devoir m'empêchent d'accepter vos propositions.

Je ne puis vous dissimuler, M. le Général, que j'ai été très surpris de recevoir une pareille sommation, dans un moment où le général en chef traite de la paix avec le Grand Vizir et avec M. le Commodore Smith, plénipotentiaire de la cour de Londres. J'ajouterai, M. le Général, que d'après les lois de la guerre, je ne puis recevoir de sommation, l'armée ottomane ne s'étant point présentée devant el-Arich.

Du reste, puisqu'il y a des conférences établies en Égypte pour un accommodement, c'est au général en chef lui-même

qu'il faut s'adresser, lui seul ayant l'autorité nécessaire pour satisfaire à vos demandes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : CAZALS.

Dans cette journée, un bataillon de la 13^e demi-brigade arriva à el-Arich pour relever le bataillon de la 9^e.

L'officier parlementaire reparti à 7 heures du soir et le bataillon relevé se mit en route à minuit pour Katieh. M. Cazals profita de ce départ pour instruire le général en chef Kléber de la sommation qui venait de lui être faite.

Les circonstances que je viens d'indiquer ne laissent aucun doute sur la possibilité d'une attaque prochaine. En conséquence, le commandant Cazals prit ses dernières dispositions. Il fit suspendre les travaux du bastion qui était alors élevé d'environ 4 mètres au-dessus des fondations et disposa de tous les moyens pour l'établissement du blindage dans l'intérieur.

Le 20 frimaire (11 décembre), le courrier du Visir, revenant du Caire, passa à el-Arich.

Le 21 (12 décembre), M. Piquet, officier du génie, et les ouvriers sous ses ordres, occupés au transport des palmiers pour la confection des blindages, furent poursuivis et faillirent être pris par un parti de Mameloucks.

Le 25 (16 décembre), un détachement de 30 grenadiers et quelques dromadaires étaient sortis à 3 heures du matin et s'étaient portés à la mosquée, sur la gauche de l'embouchure du torrent, d'où ils devaient observer ce qui se passait dans les environs. La position de cette mosquée, sur une hauteur dont les pentes sont roides et couvertes de sables mouvants, est une des plus favorables pour la défense. On peut la considérer comme inexpugnable par de la cavalerie.

A la pointe du jour, le détachement aperçut quelques cavaliers sur les hauteurs opposées. L'officier qui le commandait ne réfléchissant point aux ruses de l'ennemi, ni aux dangers de quitter son excellente position, descendit dans le petit bois de palmiers pour tâcher de surprendre le petit nombre de Mameloucks qui s'avancait de ce côté. A peine les dromadaires arrivèrent-ils à la droite du torrent qu'ils aperçurent une cavalerie nombreuse qui se dirigeait sur eux et ils prirent le parti de se retirer au fort. Dans ce moment, le commandant du détachement, au lieu de retourner à la mosquée, se plaça avec sa troupe dans les ruines d'une maison, dont les murs étaient élevés de 3 à 4 mètres, mais ne s'y croyant pas en sûreté, il tenta sa retraite vers le fort. L'ennemi, qui l'aperçut, le chargea alors avec fureur en poussant de grands cris ; les grenadiers, effrayés, se dispersèrent pour fuir ; quelques-uns arrivèrent à 400 mètres du fort, poursuivis par les Turcs qui leur coupèrent la tête ; les autres furent faits prisonniers. Au bruit de quelques coups de fusil tirés vers le torrent, le camp s'était mis sous les armes ; les canonniers étaient à leurs batteries, quelques coups de canon et d'obusier éloignèrent la cavalerie turque qui laissa un de ses chefs mort à côté des grenadiers décapités.

Le 28 (19 décembre), la garnison reçut l'ordre de rentrer dans le fort et le détachement de dromadaires qui devenait inutile au service, fut renvoyé à Katieh. Le courrier du Visir repassa le 30 frimaire (21 décembre) chargé de dépêches pour le général en chef Kléber. Il déclara au commandant qu'il ne se mettrait pas en route pour Katieh s'il ne lui donnait une escorte de 30 hommes. Cette demande extraordinaire, fondée sur la crainte que lui causaient les Arabes bédouins, n'était probablement qu'une misérable ruse pour affaiblir notre garnison. M. Cazals était bien disposé à ne lui donner que 2 hommes, lorsqu'un détachement de dromadaires venant de Katieh se présenta fort à propos pour

aplanir la difficulté. Il servit à son retour d'escorte au tartare.

Ce détachement avait accompagné trois effendis faits prisonniers à Abouqyr, qui étaient échangés contre des officiers français rendus par les Anglais. Il annonça que la garnison de Katieh avait l'ordre de se retirer à Salahieh, lorsque le fort d'el-Arich serait attaqué, et cette nouvelle, répandue inconsidérément ne contribua pas peu à jeter l'inquiétude dans la garnison.

L'officier qui commandait le détachement de dromadaires emporta la dépêche du commandant du fort pour le général en chef Kléber ; ce fut la dernière fois que l'on communiqua avec l'armée française ; l'armée ottomane marchait sur el-Arich.

La garnison était d'environ 450 hommes (1). Elle se composait du 1^{er} bataillon de la 13^e-demi-brigade d'infanterie, d'une compagnie de canonniers, de 4 compagnies de sapeurs et de 4 mineurs, de 3 officiers du génie dont le chef commandant le fort, de deux officiers de santé et des employés civils de l'hôpital, des magasins et de la munitionnaire.

L'artillerie était composée de 4 pièces de 8 et de 4 pièces de 4, de 2 obusiers de 6 et de 3000 boulets et obus avec la poudre nécessaire ; il y avait 300.000 cartouches d'infanterie.

JOURNAL DU SIÈGE D'EL-ARICH PAR L'ARMÉE OTTOMANE.

Le 1^{er} nivôse (22 décembre 1799), à 4 heures du matin, le poste établi sur la hauteur X aperçut quelques pelotons de cavalerie, fit feu dessus et se retira sous les murs du fort. Toute la garnison prit les armes.

Au point du jour, on observa dans les environs plusieurs

(1) Elle se trouvait diminuée par la perte du détachement qui avait été surpris par l'ennemi le 25 et par le départ des dromadaires. (*Note de l'auteur.*)

corps de Mameloucks et de cavalerie turque, et on les éloigna par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie.

A dix heures, on vit arriver par la route de Syrie une partie de l'armée ottomane, avec un convoi de chameaux très étendu. Une partie des troupes campa sur les hauteurs à la droite du torrent; d'autres s'établirent dans le bois de palmiers et au pied de dunes. Un corps de Mameloucks se porta au puits de Messoudiah, et établit un poste à la vue du fort, sur la montagne de sable qui l'avoisine. Un autre corps de cavalerie, en remontant le lit du torrent, alla occuper la gorge du désert.

Notre premier soin fut de combler les citernes AA (1) où l'ennemi pouvait prendre de l'eau; nous renforçâmes en même temps les parapets des tours avec des briques crues, de manière à leur donner 1 mètre et demi d'épaisseur; nous blindâmes l'ouverture du puits et la porte du magasin à poudre (2). Les parapets furent garnis de sacs à terre, et une banquette fut disposée dans le fossé H (3) pour donner la facilité de faire feu par dessus la contrescarpe.

A 4 heures du soir, un parlementaire turc accompagné d'un soldat français prisonnier, vint au nom de Rajeb Pacha, serasquier de l'armée ottomane, sommer le commandant de remettre le fort entre les mains des Osmanlis et le prévenir que s'il ne se rendait, il n'aurait pas de quartier à espérer. M. Cazals répondit qu'il défendrait jusqu'à la dernière extrémité la place qui lui avait été confiée comme l'exigeaient son honneur et son devoir.

Lorsque la nuit fut arrivée, le commandant expédia pour

(1) Ce sont les citernes situées sur les bords du torrent près de son embouchure. (*Note de l'auteur.*)

(2) Situé dans la tour A. (*Note de l'auteur.*)

(3) Le fossé de la lunette qui couvrait la porte. (*Note de l'auteur.*)

l'Égypte un espion arabe qu'on avait retenu jusqu'à l'apparition de l'armée ottomane. Il était porteur d'une petite lettre qu'on avait cousue entre deux pièces de sa chemise et qui était adressée au général en chef (1).

A la faveur de quelques éminences, l'ennemi avait établi une batterie E de deux mortiers sur la droite du chemin qui conduit à la mer. Cette batterie commença à tirer à 11 heures du soir et continua toute la nuit. Un petit nombre de bombes tomba dans l'intérieur du fort. Ces bombes étaient de 6 de diamètre. Dans le même temps l'ennemi profita de l'obscurité de la nuit pour commencer ses travaux. Il ouvrit sa première parallèle à la distance de 500 mètres de nos murailles. De notre côté, nous fîmes un feu continu de nos deux obusiers sur la batterie ennemie et sur le terrain où les travailleurs étaient étendus.

Nous reconnûmes, à la pointe du jour, le travail des assiégeants. Cette première parallèle embrassait la tour A et la face du Nord. Cent drapeaux de toutes couleurs flottant sur ses revers indiquaient la direction. Toute notre artillerie fut dirigée sur elle pour en retarder les progrès.

Dans la crainte que les Turcs ne se jetassent dans les ruines en avant du fort, une compagnie d'éclaireurs, prise dans toute la garnison fut chargée de les occuper et de les défendre pied à pied. Cette compagnie occupa la hauteur X par un poste avancé qui eut ordre de se retirer lorsque la nuit serait assez obscure pour dérober sa retraite à l'ennemi. La garde de la lunette et du fossé voisin fut confiée à la compagnie de grenadiers.

Les parapets du fort, qui n'avaient que 5 décimètres d'épaisseur et qui étaient maçonnés avec de la terre, ne pré-

(1) Lorsque nous fûmes de retour au Caire nous eûmes la certitude que cet espion n'avait point apporté au général en chef la lettre dont il avait été chargé. (*Note de l'auteur.*)

sentaient pas une résistance susceptible d'arrêter les boulets du plus fort calibre. On prévint qu'ils pouvaient être détruits en totalité ou en partie, et on s'occupa de préparer des échafaudages de charpente pour placer les fusiliers. Ces échafaudages consistaient en pièces de bois scellées intérieurement dans les murs à 1 mètre 3 décimètres au-dessous du rempart, et en madriers placés horizontalement sur elles. Les hommes placés sur ces échafaudages auraient fait feu par dessus le rempart lorsque le parapet aurait été abattu.

Dans cette journée, l'ennemi continua sa première parallèle et construisit à sa gauche une batterie G, dans laquelle il plaça de l'artillerie à 2 heures de l'après-midi. Mais soit que son travail eût été retardé par notre feu, soit que ses pièces eussent été démontées, cette batterie ne tira pas de la journée.

Dès le matin, plusieurs petits bâtiments ennemis s'approchèrent de la côte, mouillèrent et débarquèrent des provisions pour l'armée ottomane. Le mouillage était un peu à l'est des palmiers, par le travers des montagnes de sable qui s'élèvent à la droite de l'embouchure du torrent. Toute la nuit, les Turcs nous envoyèrent des bombes, dont une partie tomba dans le fort sans nous faire aucun mal. Ils avaient ajouté un mortier à leur batterie E.

Ils perfectionnèrent la 1^{re} parallèle et ouvrirent la seconde à 300 mètres du fort, vis-à-vis la face de l'est; ils établirent deux batteries, l'une de 3 pièces de canon de 8, l'autre de trois de 6, en nord et ouest, vis-à-vis la face du nord et terminèrent leur première batterie en G. Ils ne cessèrent de crier dans leurs tranchées et dans leurs batteries.

Pendant que nous cherchions, par un feu d'artillerie bien soutenu, à retarder les travaux des assiégeants, les sapeurs commencèrent à retrancher le puits M qui fournissait une partie de l'eau nécessaire à la garnison. Ils l'enveloppèrent par une tranchée qui communiquait dans le fossé en dehors

des palissades. Ils travaillèrent également à l'établissement d'un poste retranché P, au pied du bastion en construction et d'un semblable O sur la crête du glacis de l'est.

L'ennemi, dès la pointe du jour, fit un feu très vif de toutes ses batteries ; mais notre artillerie, quoique inférieure en nombre, eut une supériorité marquée tant par la justesse de ses coups que par la célérité de son service. A midi, la batterie G de 3 pièces de 8 fut réduite au silence et ne tira plus de la journée. Le feu des mortiers lui succéda. La 2^e parallèle fut continuée en avant de la tour A et devant la face du nord ; elle passait sur la hauteur X que nos éclaireurs avaient abandonnée la veille, et s'appuyait sur une éminence de sable près du vallon des citernes. Des postes d'infanterie turque furent établis sur les montagnes de sable R au sud du fort. Le Grand Visir arriva ce jour-là avec des troupes nombreuses et un grand convoi d'artillerie. Il établit son quartier général sur la montagne de sable voisine du petit bois de palmiers.

Nos travaux défensifs furent continués avec beaucoup d'activité. Le poste P au saillant du bastion fut terminé et sa garde augmentée. Nos mineurs ayant reçu l'ordre de pousser un rameau sous le glacis, sur le prolongement de la capitale de la tour A, ouvrirent un puits au pied de cette tour dans le fossé.

Les embrasures des tours qui étaient en maçonnerie de pierre et de terre, furent bientôt dégradées tant par le vent des boulets que par le choc des projectiles de l'ennemi. Pour les réparer, nous construisîmes, avec des madriers de palmiers, des espèces de coffres dont on remplissait les côtés avec des sacs à terre.

Ces réparations ne pouvant pas se faire de jour, tant parce qu'elles auraient suspendu le feu de nos batteries que parce que les canonniers auraient été trop exposés aux coups de l'ennemi, on y travailla une partie de la nuit.

Les retranchements du puits M et du poste O furent bien

avancés par les sapeurs ; les mineurs continuèrent leur travail. Pendant qu'une partie de la garnison était ainsi occupée à préparer les moyens de défense, l'infanterie rangée sous les remparts, celle qui occupait la lunette, le fossé et les divers postes extérieurs faisaient sur les travaux plus rapprochés de l'ennemi un feu très vif de mousqueterie.

Les Osmanlis continuèrent et perfectionnèrent la 2^e parallèle et ils établirent vers la droite une communication de la 1^{re} parallèle à la 2^e. Ils jetèrent quelques postes dans les tombeaux et sur le bord des ruines, en avant du fort. Ils en établirent quelques autres au sud-est, dans les trous S creusés dans le sable, depuis le sommet de la montagne d'observation jusqu'à la gauche de la 2^e parallèle ; ils tirèrent toute la nuit une grande quantité de bombes qui manquèrent rarement le but, mais qui ne nous firent aucun mal. Ces projectiles étaient peu dangereux pour nous, à raison du peu de largeur de nos remparts et du vide qui existait dans l'intérieur du fort.

Le feu des batteries ennemies commença avec le jour et se soutint jusqu'à la nuit. Le fort y répondit sans interruption et avec beaucoup de vivacité. Notre infanterie et celle des Turcs, qui occupait leurs postes avancés, entretenirent toute la journée un feu roulant de mousqueterie. Vers les 10 heures du matin, l'ennemi commença à découvrir la communication U de la 1^{re} à la 2^e parallèle. Une foule de Turcs portant des drapeaux sortirent précipitamment de la 1^{re} parallèle et, plantant leurs drapeaux sur les alignements convenus, s'enfoncèrent ensuite des pieds et des mains dans le sable. Un grand nombre de travailleurs arrivèrent ensuite avec des outils pour continuer ce travail qui fut appuyé par un grand feu des batteries de la 2^e parallèle.

Dans le même temps et pour diviser nos moyens, il faisait filer par le vallon des citernes un grand nombre de tirailleurs qui parvinrent à repousser nos éclaireurs de gauche jusque

dans le fossé, prirent position dans les ruines en avant de la tour D et inquiétèrent beaucoup nos canonniers.

Nous n'aperçûmes pas plus tôt les Turcs sortant de la 1^{re} parallèle que nous fîmes pleuvoir sur eux une grêle de balles et de boulets. Leur opiniâtreté à y résister dut leur coûter beaucoup de monde; le sable était sillonné de nos coups, les hommes et leurs drapeaux culbutés, mais les uns et les autres étaient aussitôt remplacés. Nous ne pûmes que retarder ce travail qui, jusqu'à la nuit, se borna à des trous dans lesquels les Turcs accroupis étaient un peu à couvert de notre feu.

Le succès fut plus complet sur les tirailleurs qui s'étaient portés sur notre gauche. Une sortie vigoureuse dirigée par le commandant du fort, les débusqua de tous les points où ils s'étaient établis, les força à une retraite précipitée et leur fit beaucoup de mal. Plusieurs de ces tirailleurs emportèrent des blessés sur leur dos. Nos éclaireurs rentrèrent dans leur position. A l'entrée de la nuit, le commandant de l'artillerie vint avertir M. Cazals qu'il y avait du mouvement dans la garnison et qu'un écrit séditieux avait circulé parmi les soldats et avait été signé par plusieurs. Aussitôt, les chefs des différentes compagnies en furent prévenus et il leur fut recommandé la plus grande surveillance.

A 8 heures, un caporal de la 13^e demi-brigade apporta une lettre au commandant. Cet homme fut interrogé scrupuleusement, mais il ne put ou ne voulut donner aucune indication ni sur le contenu de la lettre, ni sur la personne qui la lui avait remise. Il parut être étranger au complot. Son nom, du moins, ne se trouva point parmi les signataires. Le commandant Cazals, après avoir lu cette pièce monstrueuse, fit aussitôt rassembler les officiers de la garnison, (ceux de service au dehors exceptés); il leur exposa les ressources de la défense et les opérations lentes de l'ennemi. Il leur fit voir que la position de la garnison n'était point

critique, et représenta que le devoir et l'honneur commandaient impérieusement une défense de laquelle dépendait peut-être le succès de la campagne du Visir. Il donna ensuite communication de la lettre qu'il venait de recevoir.

Cette lettre couverte de 80 signatures de soldats et sous-officiers de divers corps, était conçue à peu près en ces termes :

« Au fort d'el-Arich, le 4 nivôse an VIII de la République une et indivisible.

« Prudence, méfiance, souvenance à Jaffa.

« Les soldats composant la garnison d'el-Arich au citoyen commandant le fort.

« Vous voudrez bien, citoyen commandant, remettre le fort que vous commandez à l'ennemi, dans le délai de 12 heures. Convaincus que nous ne pouvons plus faire de résistance, vu qu'il n'y a plus ni instruments, ni médicaments pour les blessés, nous vous invitons à finir cette affaire et vous aurez l'estime de vos camarades. »

A la lecture de cette sommation, chaque officier fut saisi de l'indignation la plus profonde. Tous craignirent de rencontrer dans les signatures les noms de quelques hommes de leurs compagnies. Il fut arrêté à l'unanimité que le lendemain au point du jour, toute la garnison serait assemblée, qu'on lui ferait connaître sa position et qu'on chercherait à lui faire sentir de quel déshonneur elle se couvrirait aux yeux mêmes de l'armée ottomane, si par une conduite aussi odieuse, elle se mettait à sa discrétion.

Les officiers étant retournés à leurs postes, le commandant et moi sortîmes avec une compagnie de sapeurs pour travailler à un retranchement MM, dont l'objet était de procurer un double rang de feux sur la face de l'ouest, dont le pied était entièrement accessible.

Une autre compagnie de sapeurs termina le retranchement du poste I et continua celui du puits M. L'ordre et la tranquillité ne furent troublés ni dans les travaux ni dans les postes. Pendant cette nuit, l'assiégeant établit sur la hauteur Z une batterie de deux pièces de canon de 6 et chemina dans le vallon YY, à couvert de nos feux. Vers les 11 heures du soir, les Turcs que l'on conduisait pour ce travail firent une vive fusillade en traversant le vallon des citernes ; le fort n'y répondit pas. La batterie de mortiers tira par salves toute la nuit sans aucun succès. On remarqua qu'elle avait été rapprochée de la 1^{re} parallèle en E.

A la pointe du jour, la garnison fut rassemblée dans l'intérieur du fort ; il ne resta au dehors que la garde strictement nécessaire. Le drapeau de la 13^e demi-brigade étant arrivé, le commandant Cazals parla ainsi aux soldats :

« La garnison d'el-Arich (va) se déshonorer et pour la première fois on verra les Français préférer de se rendre lâchement à l'honneur de combattre. . . Avez-vous oublié que vous êtes l'avant-garde de l'armée et que vos frères d'armes comptent sur vous pour arrêter l'ennemi pendant qu'ils se réunissent pour venir à votre secours? »

Il leur parla ensuite des ressources et des avantages de notre position, leur représenta que les craintes qu'ils avaient témoignées sur l'insuffisance des moyens pour secourir les blessés étaient (sans) fondement et leur reprocha de s'être laissés séduire par des conseils perfides et par des promesses astucieuses.

« Vous espérez, ajouta-t-il, être conduits en France, mais vous n'ignorez pas les obligations que le devoir et l'honneur vous imposent envers votre patrie ; la France rejettera de son sein ceux qui l'auront trahie et déshonorée. »

Dès le commencement de son discours, le commandant fut interrompu par des cris séditieux qui sortaient principalement de la compagnie des grenadiers. Il eut beaucoup de peine à

se faire entendre. Lorsqu'il eut fini de parler, le tumulte augmenta et la majorité de la garnison se montra avec les plus mauvaises dispositions.

Le chef de bataillon de la 13^e demi-brigade et tous les officiers réunirent en vain leurs efforts pour ramener ces hommes à l'obéissance et les rendre accessibles à la voix de l'honneur.

La sédition commençait à devenir très inquiétante, lorsque le commandant demanda et obtint un moment de silence.

« Soldats, leur dit-il, si tout ce que vous venez d'entendre ne peut vous satisfaire ; s'il se trouve parmi vous des lâches qui veuillent se déshonorer, qu'ils partent et aillent trouver l'ennemi. Je vais faire ouvrir les portes. Quant à moi, je me défendrai jusqu'à la dernière extrémité avec les officiers et les braves qui ont les sentiments français. »

A l'instant, les portes furent ouvertes, mais la troupe resta immobile. La ferme résolution du commandant étonna les mutins. Au tumulte, aux cris séditieux, succédèrent l'ordre et le silence ; la garnison parut disposée à se défendre et les diverses compagnies rentrèrent à leurs postes.

Le feu du fort qui avait été très vif dès le commencement du siège le fut de même depuis cette époque. On tira dans la journée 400 coups de canon et d'obusier, et 14.000 coups de fusil. Les batteries de l'ennemi furent bien servies toute la journée, mais c'est principalement dans la matinée que l'on y remarqua une activité extraordinaire. On verra par la suite à quoi tenait cette dernière circonstance.

La batterie Z, dont le travail était dirigé par les officiers anglais, fut continuée avec beaucoup de peine et d'opiniâtreté. Cette batterie, à peu près aussi élevée que la tour D, plongeait dans la lunette et le fossé, et devait enfiler la face AD ; mais le prolongement de cette face avait été mal saisi et cette faute, qui enlevait à l'ennemi une partie des avantages de sa position, nous procura la facilité de réunir sur elle l'artillerie

des trois tours G, D, A, qui en retarda beaucoup la construction. Les Anglais nous tirèrent cependant quelques coups de canon avant la nuit.

Les Turcs continuèrent de s'avancer dans le vallon Y sans être vus du fort. Leurs travaux sur les faces du nord ou de l'est parurent très ralentis.

Vers la fin du jour, le commandant fit convoquer les officiers et leur proposa de faire arrêter les soldats que l'on pourrait reconnaître comme les chefs de l'insurrection ; mais cette mesure leur parut inexécutable dans la circonstance où l'on se trouvait, vu le grand nombre de signatures appuyées par la grande majorité de la garnison et le mécontentement général des troupes qui se regardaient comme sacrifiées depuis qu'elles avaient appris que le poste de Katieh devait être évacué à l'arrivée de l'ennemi devant el-Arich. Il leur parut aussi qu'étant éloignés de 16 myriamètres de Salahieh et assiégés par une armée considérable qui nécessitait la réunion de toutes nos forces, nous n'avions pas les moyens suffisants pour réprimer et punir les séditeux qui faisaient cause commune.

A défaut de cette mesure, le commandant leur recommanda la plus exacte surveillance et les engagea à donner aux troupes l'exemple de la fermeté, du dévouement et de l'honneur.

Deux compagnies de sapeurs, dirigées par mon collègue Piquet, travaillèrent pendant toute la nuit au retranchement MM. Les deux autres, sous mes ordres, perfectionnèrent le retranchement du puits et aidèrent les mineurs dont le travail commençait à être très pénible.

Sur les 10 heures du soir, j'entends du poste I et du retranchement M l'ennemi qui travaillait à se loger en GG, et j'essayai de le chasser de cette position, d'où il pouvait nous chagriner. Je plaçai une compagnie de sapeurs dans le poste I, disposai l'autre dans le retranchement M, et fis faire sur les Turcs une fusillade extrêmement vive. Ceux-ci, effrayés,

pirent la fuite en poussant de grands cris, se crurent poursuivis par mes soldats et (se) jetèrent dans la 2^e parallèle qui fut entièrement abandonnée; tous se sauvèrent dans la 1^{re} parallèle et firent de là un feu terrible de mousqueterie sur le terrain qui se trouvait devant eux. Les batteries G, N, O, tirèrent également sur le fort, jusqu'au moment où l'ennemi, revenu de sa frayeur, se glissa dans la 2^e parallèle. Il ne cessa de crier tout le reste de la nuit. La batterie de mortiers nous chauffa sans interruption. Plusieurs bombes, dépassant le fort, tombèrent dans le vallon Y au milieu de ses travailleurs.

Les tranchées de l'assiégeant, dans ce vallon, avançaient d'une manière rapide, mais toujours sans être aperçues. On y jeta beaucoup d'obus pour inquiéter les travailleurs, et on veilla avec le plus grand soin à ce qu'il ne s'établît pas de mineurs au pied de la face du sud, la seule qui fût librement accessible.

Les Anglais firent feu de leur batterie Z à la pointe du jour. Comme ils cherchaient à enfiler la face AD et à culbuter les parapets des deux tours D et A, beaucoup de leurs boulets manquaient le fort et allaient tomber dans la 2^e parallèle. Toutes les fois que cela arrivait, les Turcs poussaient de grands cris et nous avons appris ensuite qu'ils avaient été sur le point d'aller détruire cet ouvrage.

La supériorité de notre feu évita ce désagrément à MM. les officiers anglais qui furent forcés d'abandonner leur batterie vers les 10 heures du matin. Quelques obus qui éclatèrent dans son parapet la bouleversèrent entièrement.

L'artillerie de la batterie O avait été placée en O' à la droite de la 2^e parallèle. Cette batterie et celle placée en N firent un feu continu, mais sans aucun but déterminé. Elles frappèrent indistinctement les tours A et D, le sommet du rempart et toutes les parties de la face du nord, comme pour la renverser toute entière; mais elles ne faisaient pas de brèches dangereuses; seulement elles rendaient impraticables

pendant le jour les remparts du fort, dont les parapets de 5 décimètres d'épaisseur étaient criblés de leurs boulets, d'une face à l'autre.

L'ennemi nous jeta des bombes toute la journée. Il en tomba une dans la porte I qui fracassa la cuisse à un homme de garde et renversa une partie de son parapet. Ce poste qui devenait moins important depuis que les Turcs avaient changé leur attaque, fut abandonné et sa garde réunie à celle du poste P. On ne put rien apercevoir des travaux de l'assiégeant dans le vallon Y.

A neuf heures du soir, il essaya de déboucher de ce vallon pour s'approcher du bastion en construction, mais notre infanterie bordant le parapet de la face sud fit suspendre pendant plusieurs heures ce travail qui se faisait à découvert, et que nous éclairions par des tourteaux goudronnés et des roches à feu. Il ne put, dans le courant de la nuit, établir que quelques petits postes dans des trous NN, creusés dans le sable sur le revers des glacis qui étaient commencés de ce côté.

Cette tentative de l'ennemi avait été appuyée par une infanterie nombreuse répandue sur le terrain environnant. La garde du poste P eut la faiblesse de la craindre et elle se retira à l'autre extrémité du fossé. Rien ne put combattre son irrésolution et on fut obligé d'abandonner cette position.

L'ennemi fit un feu continu de sa batterie de mortiers, mais dans la crainte de jeter des bombes sur ses travailleurs au sud, il diminua la charge et très peu de bombes arrivèrent dans le fort. De notre côté, nous continuâmes le retranchement MM, et les mineurs commencèrent un second puits en dedans du fort, devant la porte du magasin à poudre de la tour A, le premier puits étant terminé.

De part et d'autre le feu commença de très bonne heure. La batterie anglaise ne dirigea ses coups qu'au pied de la

tour D. L'artillerie du fort fut servie avec beaucoup d'activité et d'intelligence, et la mousqueterie sur les divers points de notre enceinte fit un feu soutenu qui força l'ennemi de suspendre ses travaux; toutefois cela n'arrêta pas les porteurs d'eau qui, chargés de leurs outres, allaient tranquillement de poste en poste et sur le revers des tranchées porter à boire aux troupes turques. Plusieurs de ces hommes furent tués pendant le siège.

Pour suppléer au poste P qui avait été abandonné la veille, le commandant projeta d'en établir un dans l'intérieur du bastion. Il ordonna aux mineurs de percer le mur et d'ouvrir une porte pour y communiquer de l'intérieur du fort.

La mitraille commença à manquer; le commandant d'artillerie fit ramasser les éclats des bombes et les balles ennemies dont la terre était couverte.

Nos éclaireurs, serrés de plus en plus par les postes et les tranchées ennemis, se retirèrent à l'entrée de la nuit et rentrèrent dans le fossé.

L'assiégeant reprit ses travaux à la faveur de l'obscurité du côté du sud; il lia par une tranchée les postes NN qu'il avait établis la nuit précédente au nord; il approcha sa tranchée à portée de pistolet du puits M; à l'est il couronna par des postes nombreux les hauteurs GG et commença au sud ouest une batterie V sur un plateau de sable qui commandait le fort.

Nous employâmes tous nos moyens pour nous opposer à ces divers établissements ou pour en retarder l'exécution. Notre infanterie foudroyait partout les travailleurs. Une grande quantité d'obus éclata au milieu d'eux et les mit plus d'une fois en fuite; mais leur nombre et la facilité de leur travail triomphèrent de nos obstacles.

La plupart des bombes lancées pendant cette nuit tombèrent dans le fossé H ou plus avant de nos murs. La communication du bastion avec l'intérieur du fort fut ouverte avant

le jour et de suite on s'occupa d'y établir un poste. Les premiers rayons de lumière nous firent distinguer parfaitement les diverses positions de l'ennemi ; elles étaient couvertes de drapeaux ; une superbe tente se fit remarquer sur la hauteur RR.

A 7 heures, les assiégeants sortant de toutes parts de leurs postes et de leurs tranchées, se jetèrent sur nos glacis. Partout nous fîmes sur eux et à bout portant un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie pour les repousser, et partout ils auraient été battus avec une grande perte, si les postes du puits M et celui nouvellement établi dans le bastion B n'eussent honteusement lâché pied, sans avoir fait la moindre résistance. Le premier se retira sans avoir perdu un seul homme et le second n'eut pas le courage de résister aux pierres que les Turcs lui jetaient du pied du bastion. Il rentra dans le fort et boucha tant bien que mal l'ouverture qui y communiquait.

Cette insigne lâcheté favorisa les assaillants. Un grand nombre se jetèrent dans leurs retranchements autour du puits et purent s'y maintenir sous le feu très meurtrier de la tour A et des parapets voisins. Quelques-uns occupèrent le poste I sur les glacis de l'est ; d'autres s'emparèrent du poste P et s'y mirent à couvert ; le reste rentra dans ses lignes, laissant sur les glacis beaucoup de morts et de blessés.

Nous perdîmes dans cette attaque environ 30 hommes, au nombre desquels on eut à regretter le lieutenant du génie Piquet ; cet officier, occupé à la réparation d'une embrasure sur la tour A, reçut une balle au milieu du front ; il expira peu de minutes après.

Le succès de l'ennemi qui se trouvait alors au pied de nos murailles et la mauvaise contenance d'une partie des soldats jetèrent dans le fort le désordre et la confusion. Des hommes transis de peur criaient que les Turcs allaient faire sauter

nos murailles, que les mineurs travaillaient au pied de la tour C et que la garnison allait être perdue si on ne se rendait. Le commandant, pour les rassurer, jugea à propos de faire jeter 8 à 10 obus au pied de cette tour. Il fit même transporter dans la tour A les poudres qui s'y trouvaient renfermées afin d'éclaircir tous les doutes et dissiper toutes les inquiétudes.

Le feu s'étant ralenti, le commandant Cazals sentit la nécessité et en même temps la facilité de chasser les Turcs des retranchements dont ils venaient de s'emparer. Il chargea de cette opération le capitaine des grenadiers à la tête de sa compagnie.

Le capitaine Feray (1) fit à l'instant ses dispositions. Il ouvrit la barrière, commanda, partit et ne fut suivi que par trois de ses grenadiers. Il alla de cette manière jusqu'à l'entrée du retranchement M, essayant d'ébranler sa compagnie ; mais il fut contraint de rentrer ; il réitéra ses ordres et ne put se faire obéir. Le commandant fit lui-même les plus grands efforts pour ramener les grenadiers à leur devoir ; trois fois il leur ordonna de le suivre à l'ennemi, et trois fois ils lui répondirent qu'ils ne voulaient plus se battre.

Aussitôt le plus grand tumulte régna parmi les grenadiers au dehors et parmi les autres compagnies au dedans. Partout on criait qu'on ne voulait plus se battre, qu'il fallait se rendre, qu'il n'y avait aucun espoir d'être secouru, qu'on voulait les sacrifier, que l'ennemi allait faire sauter le fort, etc., etc. La voix du commandant et celle des officiers ne furent plus écoutées. Les soldats quittèrent leurs postes et s'excitèrent à la révolte.

Pendant l'ennemi continuait son établissement autour du puits au pied du bastion et s'y renforçait sans opposition. En vain le commandant donna partout l'ordre de continuer

(1) Je publie plus loin un rapport du capitaine Feray.

le feu ; en vain les officiers, ne connaissant plus le péril, donnaient l'exemple du dévouement le plus absolu ; la troupe refusa de se défendre. Plusieurs soldats brisèrent ou jetèrent leurs armes ; les canonniers désertèrent leurs batteries.

Les grenadiers alors mirent le comble à leur infâme conduite ; ils montèrent sur le parapet de la lunette et agitant en l'air la crosse de leurs fusils, indiquèrent aux assiégeants qu'ils voulaient se rendre et les appelèrent à grands cris. A ce signal, quelques Turcs sortirent de leurs tranchées et s'approchèrent du fort ; alors les grenadiers se mirent à crier : *Camarades, ne tirez pas, voilà un parlementaire.*

Dans ce moment vraiment critique, le commandant et les officiers parcouraient les remparts et ne pouvaient se faire obéir. Ne tirez pas ! Ne tirez pas ! était le cri général. Au milieu du désordre, quelques séditions se jetèrent sur le drapeau national et le firent tomber dans la lunette ; mais il fut rapporté par un grenadier fidèle et replacé sur une des tourelles de la porte. Des scélérats se présentèrent de nouveau pour l'abattre et y substituer un drapeau blanc ; mais le capitaine Guillermain, tombant sur eux, le sabre à la main, les arrêta par sa vigoureuse contenance. Le sergent Codicé menaça de faire feu sur celui qui tenait le drapeau blanc, s'il ne se retirait, et ces deux braves se placèrent à côté du drapeau tricolore, méprisèrent la fureur de ces monstres, dont quelques-uns les couchèrent en joue.

Les Turcs, voyant que le fort ne tirait plus, accoururent en foule et des lignes et du camp ; ils remplirent les fossés, couvrirent les glacis et demandèrent à grands cris qu'on leur ouvrît les portes.

C'est alors que le commandant Cazals, conservant encore un reste d'espoir de ramener la garnison dans le devoir, et cherchant à gagner du temps et à éloigner l'armée turque qui se pressait autour des murs, me donna l'ordre de pénétrer auprès du grand Visir, pour demander une suspension

d'armes. Les instants étaient précieux ; on entr'ouvrit la porte du fort pour me faire sortir et on la referma promptement sur moi. Je montai sur le parapet de la lunette et montrant un papier que j'avais par hasard dans ma poche, je fis signe que j'allais auprès du grand Visir pour parlementer ; mais on ne m'entendit pas ; aucun officier turc ne se présenta pour me protéger sur mon passage.

Enfin, je m'exposai à tout ; du parapet, je mis un pied sur l'épaule d'un Turc et je sautai dans le fossé. A l'instant, je fus saisi par cette soldatesque barbare qui se disputait mes dépouilles. Mon sabre, mes épauettes et mes boutons me furent arrachés ; mille mains avides de pillage scrutèrent les plis et replis de mon habillement, arrachèrent mes poches et ne me laissèrent que des lambeaux. La foule était si grande qu'on pouvait à peine se remuer. Je fus cependant entraîné vers les palissades par une bande de Turcs qui spéculaient sans doute sur ma tête, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils purent me retirer de cette abominable cohue.

J'étais à l'extrémité du fossé, lorsque le hasard me fit trouver devant un pacha qui venait de franchir le cheval de frise ; mes bourreaux, alors, me tenant par les bras, courbèrent ma tête vers la terre et me firent baiser ses pantoufles. C'était Moustapha, pacha de service, connu par sa bravoure et son humanité.

Ce pacha par un sentiment généreux, fit écarter les Turcs qui se pressaient autour de moi, me fit lâcher par ceux qui me tenaient et me livra à quelques autres qui me traitèrent un peu moins mal. Ceux-ci me firent monter par la contre-scarpe et me conduisirent au pied de la hauteur X, sur le chemin de la mer. Dans le même temps, Moustapha pacha avait repassé le cheval de frise, était remonté à cheval et se rendait auprès du grand Visir ; il me fit conduire après lui.

Une troupe nombreuse et éparse, attirée par les premiers bruits de la prise du fort, arrivait du camp. J'étais arrêté à

chaque instant par des Turcs, qui sans respect pour leur général, me menaçaient de leurs pistolets ou de leurs sabres ; le danger s'accrut pour ma vie au point que Moustapha pacha me fit marcher à côté de son cheval, en tenant un pan de sa robe et fit serrer autour de moi les cavaliers qui l'accompagnaient.

J'arrivai auprès du grand Visir. Son Altesse, reposée sur de riches tapis à l'ombre d'une demi-tente, fit présenter sa pelisse à baiser à Moustapha pacha, et me fit conduire dans sa tente, sans qu'il m'eût été permis de lui parler.

Je fus un moment seul dans la tente du Visir. Les premières personnes qui vinrent près de moi furent deux officiers turcs, dont je ne comprenais pas le langage. Ils me présentèrent une pipe et se retirèrent. Un interprète, accompagné d'un scribe, vint peu après m'interroger de la part du suprême Visir. Je lui observai que je n'étais point un prisonnier, mais un parlementaire, envoyé auprès de Son Altesse par le commandant du fort, mais il ne m'écouta point. Je le priai de me faire parler à un officier anglais.

Un homme entièrement vêtu à la turque mais que je reconnus pour un étranger à son turban, vint me saluer avec beaucoup d'honnêteté. Il parlait français. « Il est bien étonnant, me dit-il, que M. Cazals ait eu la témérité de résister à une armée de 60.000 hommes, commandée par le suprême Visir. . . Il a perdu par son imprudente obstination les avantages qu'on lui avait offerts. Il aurait pu retourner en France avec sa troupe. . . Le grand Visir est furieux contre lui ; il sait, depuis quatre jours, que sa garnison a refusé de se battre et qu'il a menacé de faire fusiller ceux des soldats qui refuseraient de suivre ses ordres. » Il me fit enfin l'honneur de me dire qu'il était l'agent de la cour de Russie auprès de l'armée impériale ottomane et qu'il se nommait Frankini (1).

(1) Ce Frankini secondait alors le plénipotentiaire Sidney Smith. En septembre 1800, Menou écrivait à son sujet : « Dans

Ce n'était point le lieu de répondre au discours que venait de me tenir M. Frankini, ni de lui demander par quelle voie le Visir avait été instruit de l'insurrection de la garnison. Je m'empressai de lui faire connaître par quelle circonstance je me trouvais au camp ottoman et le suppliai d'en instruire Son Altesse ; mais il me répondit que probablement le fort était en ce moment au pouvoir des Turcs et que ma mission devenait sans objet. Je lui fis alors part de mes craintes sur le sort de la garnison qui pouvait se trouver livrée sans garantie à la discrétion de l'armée turque, mais il me rassura autant que cela fut en son pouvoir en m'annonçant que la veille et le matin même, le grand Visir avait fait publier dans ses camps que les soldats qui apporteraient des têtes de Français seraient punis de mort et qu'une forte récompense serait accordée pour chaque prisonnier qui serait amené vivant. Il ajouta qu'il avait fait lui-même des demandes auprès du pacha pour lui recommander l'exécution de cet ordre, auquel il attribua la conservation de ma vie. Il me fit ensuite beaucoup de questions sur mon emploi militaire, sur l'Égypte, sur l'armée française, et se retira en m'assurant de sa bienveillance.

Ce que M. Frankini m'avait dit de l'insurrection du fort vint bientôt se présenter à mes réflexions ; je ne pouvais comprendre comment cet événement était venu à la connaissance de l'armée turque. Il n'avait été fait aucun prisonnier

le camp ottoman, situé à Jaffa, est un envoyé russe, nommé M. Frankini. Cet homme, ennemi juré des Français, il y a sept ou huit mois, a changé de système et de manières depuis quatre mois. Il nous fait actuellement beaucoup de politesses ; il cherche à nous prouver que sa cour voudrait se rapprocher de la république, se plaint des Anglais, et paraît avoir inspiré de la défiance au grand Visir. » Enfin, le même Menou signalait en janvier 1801 que « M. Frankini, ministre russe, résidant près l'armée ottomane, avait été empoisonné ou assassiné ». (*Mémoires de Berthier*, p. 194, 289 ; ROUSSEAU, p. 360, 394).

pendant le siège et on ne s'était aperçu d'aucune désertion et je croyais être le premier homme qui eût mis les pieds dans le camp ennemi (1).

Je pouvais apercevoir le fort par une des fenêtres de la tente et je profitai d'une lunette magnifique qui se trouvait près de moi, pour observer ce qui s'y passait. Je vis alors avec douleur qu'il était au pouvoir des Turcs. Un millier de drapeaux couronnaient ses remparts et l'armée ottomane se pressait autour de ses murailles. Je ne pus m'empêcher de gémir sur le sort de la garnison, que je me figurai dans une position terrible. J'avais encore les yeux fixés sur le fort lorsque tout à coup s'éleva de ses murs un tourbillon épais de fumée, qui fut suivi d'une très forte explosion. Je jugeai bien que le magasin à poudre venait de sauter, mais à qui devais-je attribuer la cause de ce malheureux événement? J'avais sans cesse devant les yeux le commandant du fort et les officiers luttant avec courage contre des troupes révoltées; et je pensai qu'ils s'étaient ensevelis sous les ruines du fort plutôt que de se livrer à de féroces ennemis.

Fortement occupé à ce funeste accident, je vis entrer M. Frankini, l'inquiétude peinte sur le visage. Il me demanda

(1)Après le siège du fort Julien, le 30 germinal an IX (20 avril 1801), je me trouvai à souper dans la tente de Sir Sidney Smith, avec le lieutenant Bromley. Il m'apprit que deux canonniers français avaient déserté el-Arich dans la nuit du 4 au 5 nivôse (25-26 décembre), avaient traversé les lignes ennemies sans être aperçus ou reconnus, s'étaient ensuite dirigés vers le camp du quartier général où, par le plus grand hasard du monde, ils s'étaient adressés à la tente d'un officier anglais. Ces deux hommes, qui sans doute, étaient les principaux auteurs de la sommation du 4 nivôse, avaient pris le parti de se retirer chez l'ennemi, dans la crainte d'être fusillés. C'est par eux que le Grand Visir apprit ce qui s'était passé dans le fort. Il est bien étonnant que la désertion de ces deux hommes, qui certainement n'était pas ignorée des autres canonniers, n'ait pas été connue du commandant d'artillerie. (*Note de l'auteur.*)

s'il y avait des mines dans le fort et si je connaissais ce qui avait pu donner lieu à l'explosion qui venait de se faire entendre. Je lui répondis qu'il n'y avait aucune mine et que cette explosion était celle du magasin à poudre. Il gémit et se retira.

Quelques instants après, on amena près de moi le capitaine des grenadiers et un autre officier de la 13^e qui avaient été pris dans la lunette avec la compagnie des grenadiers. Ils ne savaient rien de ce qui s'était passé dans le fort après mon départ. On nous fit ensuite sortir de la tente du Visir et on nous conduisit dans celle d'Adjap pacha, sherasquier de l'armée.

Reprenons actuellement les événements qui se passèrent dans le fort.

Tandis qu'une partie de l'armée ottomane se pressait dans les fossés et autour de la lunette, une foule de Turcs se jeta au pied du bastion en construction et monta sur la muraille à la faveur des matériaux répandus dans le fossé. Des soldats français poussèrent la faiblesse ou la folie jusqu'à leur jeter des cordages pour les aider à monter dans la tour B.

Les prisonniers turcs qui jusque-là avaient été fort tranquilles ne virent pas plutôt quelques-uns des leurs sur les remparts qu'ils renversèrent les pierres qui fermaient la communication du fort au bastion, ouvrirent la poterne et introduisirent tous ceux qui se trouvaient à portée des deux ouvertures. Lorsqu'ils se virent nombreux, ils se jetèrent sur les Français à coups de sabre et de pistolet et commencèrent le carnage. Les Turcs qui se trouvaient sur les remparts, aussi avides de sang et de pillage, frappèrent à leur côté ceux mêmes qui leur avaient jeté des cordes pour monter. Ce fut alors qu'un caporal d'artillerie reconnaissant, mais trop tard, la faute qu'il avait commise, se défendit corps à corps avec les assassins et en tua sept avant de succomber sous leurs coups. Le désordre en était à ce point, lorsque le

commandant et les officiers accompagnés d'un petit nombre de soldats fidèles, se retirèrent sous la voûte de la porte et s'y barricadèrent, bien disposés à vendre chèrement leur vie.

Le colonel anglais Douglas, à l'aide d'une corde qui lui avait été jetée par des soldats, était monté sur les remparts. Au milieu de cette scène d'horreur, il parvint au commandant Cazals et le pria avec instance d'ouvrir la porte du fort, mais le commandant lui protesta qu'il n'ouvrirait point sans obtenir une capitulation.

Dans le même temps, Rajeb pacha et l'Agha des janissaires après avoir fait briser les palissades et les barrières se trouvaient en dehors de la porte et menaçaient de la faire enfoncer. Le colonel Douglas se faisant connaître à eux par une fente de la porte, leur dit que le commandant ferait ouvrir si on lui accordait une capitulation. Les deux généraux turcs y consentirent. La capitulation fut aussitôt écrite dans les termes suivants :

CAPITULATION ACCORDÉE À LA GARNISON D'EL-ARICH
PAR LE COMMANDANT DE L'ARMÉE TURQUE.

ART. 1^{er}. — La garnison française sortira du fort avec les honneurs de la guerre et emportera ses bagages. Les officiers conserveront leurs armes et leurs effets.

ART. 2. — Les malades et les blessés sont recommandés à la générosité de l'armée ottomane.

Fait au fort d'el-Arich le 8 nivôse an VIII (29 décembre 1799).

Le colonel Douglas signa cette pièce et après en avoir expliqué le contenu aux pachas impatientes, la leur passa par la fente de la porte. Ceux-ci y apposèrent leur sceau et la

repassèrent au commandant Cazals qui la signa et la garda. L'ordre fut aussitôt donné de retirer les obstacles qui avaient été entassés derrière la porte et la porte fut ouverte.

Semblables à un torrent furieux qui a rompu ses digues et détruit tout sur son passage, les Turcs se précipitèrent dans la forteresse et portèrent partout le ravage et la mort. Les uns, s'introduisant dans l'hôpital, égorgèrent dans leurs lits les malades et les blessés ; les autres, établissant dans les forges un atelier d'assassinat, décapitèrent sur l'enclume leurs malheureuses victimes. D'autres entraînant les Français dans les batteries, leur coupaient la tête à coups de pelle et de pioche sur la culasse des canons. Ici on les jetait par-dessus le rempart après les avoir dépouillés ; là on les descendait avec des cordages à des affidés qui les conduisaient à quelque distance pour les égorger.

L'Agha des janissaires et Rajèb pacha ne pouvant apaiser le carnage, cherchèrent à réunir autour d'eux les officiers et les soldats français ; mais toute leur puissance n'en imposa pas à leurs féroces soldats (1). Ceux-ci arrachaient les Français jusque sous leurs yeux, et le commandant Cazals déjà saisi par eux, allait devenir leur victime, s'il ne se fût accroché fortement à la robe de l'Agha. Il abandonna sa redingote à ses bourreaux.

Pour séparer les Français de la foule, l'Agha des janissaires se retira avec eux sur le rempart, dont la disposition étroite et escarpée pouvait rendre la protection plus efficace ; mais l'affluence toujours croissante des assassins rendit cette mesure infructueuse. Il prit enfin le parti de les faire sortir du fort et de les emmener au camp. Ce fut avec une peine extrême qu'il parvint hors de la porte. Pour échapper au torrent qui inondait le fossé, il sauta par dessus la lunette

(1) Les soldats turcs pillèrent dans le fort un de leurs pachas.
(Note de l'auteur.)

et fut suivi des Français trop intéressés à ne pas s'écarter de sa personne. Les assassins profitèrent de ce dernier moment. Le commandant du fort, à l'instant où il se jetait au pied des murailles, fut retenu par les bras et ensuite arraché par les pieds par d'autres Turcs, qui allaient lui faire un mauvais parti sans la rencontre prospère d'un officier anglais dont il réclama la protection. Mais plusieurs officiers et soldats, moins heureux, ne purent se soustraire aux efforts de leurs bourreaux. Le capitaine d'artillerie Nicolas et plusieurs officiers de la 13^e périrent dans cette circonstance. Une fois sortis du fort, les Français furent moins exposés ; cependant une foule de soldats turcs les suivaient encore pour leur arracher quelques dépouilles. Ils étaient à peine à moitié du chemin, lorsque le magasin à poudre sauta. Les Turcs les regardant aussitôt comme la cause d'un événement dont ils pressentaient les funestes conséquences, se jetèrent avec fureur sur ceux qui se trouvaient un peu en arrière, les ramenèrent sur les glacis et les massacrèrent sans pitié, sur les cadavres dont la terre était couverte. Le chef de bataillon Grand Vaire, de la 13^e demi-brigade, périt alors de la manière la plus cruelle. Il eut la tête sciée avec un turban (1).

(1) Il serait difficile d'assigner la cause de l'explosion du magasin à poudre, cependant plusieurs circonstances concourent à l'attribuer aux mineurs français. Ces hommes, d'une intrépidité rare, avaient travaillé au puits de contremines, devant la porte du magasin à poudre, jusqu'au moment où les Turcs avaient été introduits dans le fort ; ils n'avaient été aperçus par aucun des Français, et il est à présumer qu'ils s'étaient retirés dans ce magasin pour s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Quoiqu'il en soit, la perte de l'armée ottomane dut être très considérable, si on considère que la tour qui sauta était celle où l'on avait réuni la musique de l'armée pour célébrer la victoire et que les fossés qui l'entouraient étaient remplis d'une foule comprimée de soldats. On verra plus loin l'évaluation des hommes que cet événement et ceux du siège coûtèrent à cette armée. (*Note de l'auteur.*)

Après tous ces malheurs, j'eus enfin la satisfaction de voir arriver le commandant Cazals, dix officiers et à peu près 160 hommes de la garnison (1). La plupart étaient sans chapeaux et dépouillés d'une partie de leurs vêtements. Aucun officier n'avait pu conserver la moindre ressource. Les sous-officiers et les soldats furent séparés de nous et on ne nous permit avec eux aucune espèce de communication. Quelques instants après notre réunion, nous eûmes la visite de M. Frankini. Il chercha à nous consoler et nous engagea à nous tranquilliser.

Plusieurs esclaves vinrent ensuite nous faire serrer dans un coin de la tente et furent suivis de Rajeb pacha général en chef de l'armée. Ce personnage orgueilleux nous fixa les uns après les autres, avec des yeux farouches ; il se fit servir un café, fuma une pipe et disparut. Nous eûmes bientôt la douleur de voir passer devant notre tente les têtes de nos camarades infortunés, que des soldats français portaient dans des sacs ensanglantés. Elles furent transportées à bord d'un bâtiment qui partit pour Constantinople (2).

M. Frankini ne tarda pas à nous faire une seconde visite. A notre silence, à notre air abattu, on avait dû remarquer que nous avions des inquiétudes et c'était le sujet qui l'ame-

(1) Jusqu'au moment où les Turcs furent introduits dans le fort, il y avait 5 hommes tués et 35 blessés. La garnison était de 450 hommes, il résulta que, outre les 35 blessés qui ont été égorgés dans l'hôpital, 235 Français périrent sous le fer assassin des barbares et féroces Osmanlis. De ce nombre furent le chef de bataillon Grand Vaire, quatre capitaines et deux lieutenants, officiers pleins d'honneur et de bravoure. (*Note de l'auteur.*)

(2) Il paraît que le grand Visir a fait payer les têtes des Français tués à el-Arich. Lorsque le commandant Cazals, à son arrivée au camp, fut conduit devant Son Altesse, il vit sur les coins de son tapis des monceaux de têtes, que son Tefterdar soldait aux Turcs qui les lui avaient apportées. (*Note de l'auteur.*)

nait auprès de nous. « On a rapporté au suprême Visir, nous dit-il, que vous conceviez des craintes pour vos jours ; aussitôt il m'a fait appeler et me témoignant combien il s'était affecté de ce qui s'était passé, m'a chargé de venir vous assurer de la sécurité la plus parfaite. » M. Cazals, en le remerciant de ce soin obligeant, lui répondit que l'état de tristesse qui se faisait remarquer parmi nous n'était point occasionné par des craintes personnelles, mais que nous avions à gémir sur la conduite monstrueuse d'une lâche garnison (1) et sur le

(1) Il peut paraître étonnant que les soldats français de l'armée d'orient aient poussé si loin l'oubli des principes du devoir et de l'honneur, aient abandonné leurs propres officiers et se soient livrés sans défense à des troupes barbares, à des assassins féroces. On désirera sans doute connaître les causes qui avaient pu affranchir à ce point leur caractère et les entraîner à leur perte. Je vais essayer de les indiquer.

L'arriéré de la solde, depuis un an, et le désir de repasser en France avaient ébranlé la discipline de quelques corps de l'armée. Deux insurrections venaient d'éclater dans la garnison d'Alexandrie et de Damiette ; la 2^e demi-brigade d'infanterie légère, qui, de cette dernière ville avait été envoyée à Katieh, s'y était rencontrée avec la 19^e qu'elle avait provoquée à la révolte. Licenciée peu de temps après, une partie de ses carabiniers furent incorporés dans la compagnie de grenadiers de la 13^e et furent envoyés à el-Arich, où ils furent le germe de tous les mouvements séditions. Le fort d'el-Arich était regardé comme le plus mauvais poste de l'armée ; les troupes qu'on y envoyait en garnison pour un mois seulement s'y croyaient en exil ; la difficulté des communications l'isolait du reste de l'Égypte et le faisait envisager comme un séjour de tristesse et de privations.

Malheureusement la nouvelle de l'évacuation de Katieh répandue par le détachement des dromadaires, le 30 frimaire (21 décembre) donna lieu à penser que ce fort était abandonné à ses propres forces, et dès lors les soldats peu habitués à la réflexion se considérèrent comme sacrifiés, séparés de l'armée française par un désert de 16 myriamètres. Ils perdirent l'espoir d'être secourus ; une armée de 60.000 Turcs se présenta devant eux pour les combattre et ils pensèrent ou que leur défense était vaine ou qu'ils seraient victimes de leur résistance. Les deux détachements faits prisonniers avant le siège avaient montré

sort des braves Français qui en avaient été victimes. M. Frankini nous invita de nouveau à repousser toute espèce d'inquiétude et nous promit de nous servir de tout son pouvoir.

Vers les 4 heures, nous fîmes dire à M. Frankini que nous avions besoin de prendre quelque nourriture. Il eut l'attention de nous faire préparer du riz à la turque et de la viande de mouton et vint nous témoigner son étonnement de ce qu'il n'avait été pris aucune mesure pour notre subsistance. Il nous promit de s'occuper de cet objet. Les sous-officiers et les soldats ne mangèrent rien de la journée.

Un peu avant la nuit, le médecin du Visir vint nous voir ; c'était un Italien. « Mes amis, nous dit-il avec un air de franchise, vous êtes Français, je serai votre père ; c'est moi qui vous procurerai ce dont vous aurez besoin. Son Altesse le suprême Visir vient de me charger de ce soin et j'aurai le plus grand plaisir à vous être utile. Vous aurez le cuisinier

beaucoup de faiblesse, l'ennemi n'avait mis à mort que les soldats qui avaient eu le courage de se défendre, et ces circonstances fortifiaient singulièrement l'opinion de la garnison. Il faut ajouter à cela la funeste impression qu'avaient faite sur l'esprit des soldats les machinations de l'ennemi. On a vu par quels moyens odieux les insinuations perfides des Anglais et des Turcs avaient pénétré parmi eux ; les promesses et les menaces du Visir occupaient toutes leurs pensées, étaient le sujet de toutes leurs conversations. L'alternative d'une perte certaine ou d'un retour en France proclamée par le général ottoman avait puissamment contribué à éteindre leur courage. Mais au milieu de soldats qui avaient ainsi rompu tous les liens de la discipline, les officiers ne cessèrent point de se montrer avec les sentiments les plus énergiques. Si, en joignant leurs efforts à ceux du commandant, ils ne purent apaiser cette sédition, ils n'auront du moins jamais à se reprocher de ne pas avoir fait tout ce qu'il était possible de faire. Leur ferme contenance et leur dévouement généreux dans cette position critique serviront peut-être d'exemple et apprendront aux soldats qu'ils ne doivent jamais espérer de faire partager à leurs officiers la honte et le déshonneur de leurs coupables complots. (*Note de l'auteur.*)

du grand Visir, vous mangerez comme lui ; dites-moi à quelle heure vous voulez souper ce soir. » Le commandant Cazals, en le remerciant de l'intérêt qu'il voulait bien prendre à notre situation, lui dit que M. Frankini avait eu la complaisance de nous envoyer à dîner vers les 5 heures et que nous ne souperions pas. « Alors, mes amis, dit-il, ce sera pour demain ; rien ne vous manquera, et lorsque vous aurez besoin de quelque chose, adressez-vous à moi ; je suis le médecin du suprême Visir et vous sentez combien il m'est facile de vous procurer ce qui vous sera nécessaire. » Et il se retira.

Nous nous félicitâmes d'être remis aux soins de ce docteur italien ; nous attribuâmes son bavardage à une effusion de cœur, à un sentiment de sensibilité, nous le croyions sincère et surtout honnête homme et réellement nous le regardâmes comme notre père. La nuit arriva ; on vint chercher le commandant Cazals de la part du Visir et on nous fit quitter la tente de Rajeb pacha pour nous conduire dans une autre, où se trouvaient plusieurs officiers turcs de la garde. Ceux-ci nous traitèrent avec beaucoup d'égards, nous firent placer à côté d'eux, nous couvrirent de leurs pelisses et partagèrent avec nous ce qu'ils avaient à manger. Bientôt la fatigue et le sommeil nous forcèrent au repos et nous nous endormîmes tranquillement, enveloppés dans les fourrures de ces officiers osmanlis.

Vers les 10 heures, le docteur italien vint nous réveiller et nous faire lever. « Mes amis, mes enfants, nous dit-il, je veille lorsque vous dormez, je pense à vous ; vous êtes mal ici, je vais vous faire conduire dans un endroit où vous serez mieux que vous ne seriez en France ; vous serez bien gardés et vous pourrez passer une nuit tranquille ; vous en aurez grand besoin, mes enfants. Allons, suivez-moi. »

Malgré le bien-être qu'on nous promettait ailleurs, nous fussions restés là avec plaisir. Nous suivîmes notre protecteur, nous descendîmes la montagne et arrivâmes sur le bord de

la mer auprès d'un détachement de cavalerie turque qui faisait grand'garde. C'est là que le docteur nous laissa, nous recommandant toutefois au commandant du détachement et nous promettant de la bonne chère pour le lendemain.

L'air était froid et humide. Nous passâmes la nuit sans couvertures et pour ainsi dire sans vêtements, couchés sur le sable, autour de quelques tisons de palmiers, dont la fumée nous étouffait. Nos gardes ne nous permirent pas de nous promener un instant, et le jour arriva bien tard pour terminer une nuit aussi douloureuse.

Le commandant Cazals, séparé de nous dès la veille, fut conduit devant le grand Visir. Son Altesse, lui adressant la parole : « Pourquoi, lui dit-elle, avez-vous osé vous défendre contre moi ? » M. Cazals lui répondit que les lois de l'honneur et du devoir lui en imposaient l'obligation. A ce mot d'honneur, l'interprète remuant la tête lui fit entendre que les Turcs ne connaissaient pas ce langage et probablement ne rendit pas cette expression à son maître. Le Visir lui fit encore une fois la même question et reçut encore la même réponse. Alors il fit un mouvement particulier de la tête, et M. Cazals fut à l'instant saisi aux bras par deux Turcs armés qui l'emmenèrent du côté de la mer. Il ne savait trop ce qui devait lui arriver et il était peu rassuré sur la mine de ces deux satellites ; ceux-ci cependant lui firent faire plusieurs tours sur le rivage, le promenèrent ensuite dans une partie du camp, sans le molester, et le ramenèrent dans une tente où se trouvaient plusieurs officiers généraux de l'armée ottomane et où il passa la nuit.

Le lendemain, M. Cazals, ennuyé de ne savoir à qui parler, obtint de venir nous joindre.

Les bâtiments turcs avaient débarqué sur le sable une quantité énorme d'orge pour les besoins de l'armée ; le vent du nord-ouest qui avait été très fort pendant toute la nuit, avait soulevé les eaux de la mer et les vagues venaient se briser

contre les monceaux d'orge qu'elles entraînaient avec elles. Dès la pointe du jour, les sous-officiers et soldats prisonniers furent occupés à éloigner cette orge du rivage. Les Syriens qui les conduisaient les traitèrent à la turque, à grands coups de bâton. C'était là le commencement de leurs peines et le premier jour de leur châtement. A 9 heures du matin, le médecin du Visir arriva près de nous. D'après les plaintes que nous lui fîmes, il voulut bien nous emmener dans le bois de palmiers et nous plaça à côté du camp d'un corps de cavalerie turque. Il nous quitta en nous faisant les plus belles promesses. A midi on vint nous chercher pour nous conduire auprès du Visir. Son Altesse, entourée d'une grande magnificence, nous fit ranger devant elle et porta la parole au commandant : « Pourquoi, lui dit-il, avec orgueil, avez-vous osé résister à mes armes ? Ignorez-vous que j'arrivais avec une armée de dix journées de longueur, aussi nombreuse que les sables du désert ? . . . Ma réputation devançait ma puissance. Vous n'avez écouté qu'une folle ambition. Je vous avais promis de vous faire porter en France, vous et vos soldats, si vous mettiez bas les armes ; perdez cet espoir, votre résistance est indigne de pardon . . . Elle a coûté la vie à 6000 de mes soldats et à Mustapha pacha qui laisse les plus grands regrets . . . Qu'espérez-vous ? Bonaparte, après vous avoir jeté sur cette terre, vous a abandonnés à votre malheureuse destinée. »

Le Visir demanda ensuite à voir les officiers du génie, et M. Cazals me présenta à lui. « Pourquoi, reprit-il, tant de travaux commencés à El-Arich ? Pensiez-vous avoir le temps de les terminer et d'assurer votre conquête ? . . . Les débris de votre armée se dissiperont à mon approche, comme les sables que le vent chasse devant lui, et le peuple de l'Égypte sera délivré. » Après ces paroles, il nous congédia.

Nous attendîmes en vain toute la journée notre docteur italien et la bonne chère qu'il nous avait promise.

A la nuit, le commandant Cazals fut mandé par le Visir qui lui fit beaucoup de questions sur les généraux français et sur l'armée. Après cet entretien, il fut retenu par un effendi qui l'invita à manger avec lui, mais il s'en excusa sur ce qu'il devait parler au médecin du Visir pour procurer des subsistances à ses camarades, qui n'avaient rien mangé de la journée. Cet effendi, fort étonné de l'abandon dans lequel on nous laissait, nous fit apporter à manger et retint près de lui notre commandant. Il lui fit cadeau d'un petit panier d'oranges et nous envoya des boîtes remplies d'un mélange de figues, de raisins, de pistaches et d'amandes, disposés en pain d'un goût délicieux.

Il arriva dans la journée, en parlementaire, un officier français qui apportait au grand Visir l'armistice conclu entre le général Desaix et Poussielgue, d'une part, et Sir Sidney Smith de l'autre, dans la rade de Damiette. Cet officier et les dromadaires qui l'accompagnaient furent à peine aperçus dans le désert, que les Mameloucks courant sur eux, les désarmèrent et les emmenèrent au camp comme prisonniers.

Le Visir ne fut pas plus tôt instruit du message du parlementaire qu'il lui fit rendre ses armes et le reçut avec beaucoup d'égards et lui fit présent d'une pelisse, en signe d'amitié. Pendant les deux jours qu'il resta dans l'armée ottomane, on eut grand soin de lui interdire, ainsi qu'à son escorte toute espèce de communication avec les prisonniers français. Pour lui donner une haute idée de la force de l'armée, on le fit promener dans les camps, et on lui fit voir le fort, mais on se garda bien de lui dire de quelle manière il avait été pris. Il paraît même que les Turcs cherchaient à cacher les circonstances de ce siège à l'armée française, car on remit aux parlementaires deux Français de la garnison qui débitèrent en Égypte les choses les plus absurdes sur cet événement. Il est plus que probable que ces deux hommes étaient

les deux canonniers qui partirent du fort dans la nuit du 4 au 5 nivôse.

Le 10 (31 décembre), au matin, le docteur nous fit don d'une tente. Il nous fit ses excuses sur l'oubli de la veille, en se rejetant sur ses nombreuses affaires. Il nous dit qu'il avait été chargé d'examiner tous les papiers qui avaient été recueillis dans le fort et nous fit observer que c'était une besogne considérable et pénible. Il nous montra quelques lettres qu'il croyait être de la plus grande importance, et nous mit en état de juger qu'il savait très peu lire le français. Le choix d'un tel homme pour une affaire de cette espèce nous fit pressentir le peu d'influence que les officiers anglais exerçaient au quartier général.

Nous vîmes dans la matinée pour la première fois trois officiers anglais, le colonel Douglas, le lieutenant-colonel Bromley (1) et un officier d'artillerie. M. Frankini arriva peu de temps après. Au peu d'accueil qu'il fit à ces messieurs, nous jugeâmes qu'ils n'étaient pas en grande liaison. Nous en fûmes convaincus lorsque la conversation s'étant tournée sur l'attaque du fort, les officiers anglais furent réduits à demander notre avis sur quelques travaux qu'ils avaient exécutés et dont les avantages étaient fortement constatés par M. Frankini, appuyé des ingénieurs turcs. Il fut surtout beaucoup question de la batterie anglaise dont les boulets labouraient les lignes de l'assiégeant; mais MM. les Anglais appuyèrent sur l'insuffisance des moyens qu'on leur avait fournis et citèrent particulièrement des sacs énormes de 6 à 7 pieds de hauteur qu'on leur avait envoyés pour sacs à terre.

Nous parlâmes à M. Frankini de la négligence du médecin

(1) Le lieutenant-colonel Bromley n'est pas Anglais. C'est un émigré français de la ci-devant Normandie. Son nom est Tromelin. Actuellement lieutenant-général (*Note de l'auteur.*)

Je reviendrai plus loin sur ce personnage.

du Visir et il nous quitta pour nous recommander à ses soins. Les officiers anglais nous donnèrent de ce docteur la plus mauvaise idée et nous dirent quelque chose du trafic honteux qu'il faisait d'une jeune femme piémontaise, qui avait été prise dans le fort. Ils se retirèrent en nous faisant mille offres de service. De retour à leur tente, ils envoyèrent au commandant Cazals un flacon d'eau-de-vie qu'ils firent demander à Elfy bey.

A midi on nous conduisit devant le grand Visir. On nous rangea en demi-cercle devant sa tente, et il nous adressa le discours suivant : « Pourquoi les Français sont-ils venus si loin de leur pays apporter la guerre à un peuple tranquille et soumis à la Sublime Porte? Je me rappelle l'alliance de notre empire avec la France et cette alliance n'aurait jamais dû être troublée pour le bonheur des deux nations. Bonaparte, avant de vous abandonner dans ce pays, avait commencé avec moi des négociations ; Kléber, votre général, les a continuées et j'espère que nous nous entendrons heureusement. En attendant, je vous regarde comme des voyageurs égarés loin de votre patrie, dans les déserts de l'Afrique et je vous donne l'hospitalité. . . J'ai eu pitié de votre état. . . J'ai fait publier dans mes camps que ceux des soldats qui auraient des habillements français allassent les porter près de votre tente, où vous pourrez les acheter. . . Pour vous en donner les moyens, mon Tefterdar va vous distribuer de l'argent. »

Le Tefterdar remit alors 30 sequins au commandant et 10 à chacun des officiers ; ces sequins de 200 parats valaient argent de France environ 7 francs.

Le grand Visir s'adressant ensuite au commandant qui avait la tête nue, parce qu'on lui avait volé son chapeau : « Il ne faut pas, lui dit-il, avoir la tête ainsi découverte ; il faut que je fasse de vous un Osmanli. » Il se fit alors apporter un schall de cachemire bleu et une pelisse et en fit vêtir M. Cazals à la turque. Il nous parut fort gai dans cette occasion ; ce

travestissement le fit beaucoup rire et ensuite il nous fit reconduire à notre tente (1).

Nous étions à peine à 50 pas de la tente du Visir lorsque le docteur italien accourut après nous et demandant au commandant, de la part du grand Visir, la capitulation qui avait été faite et signée à la porte du fort : « Comme le Visir ne l'a point signée, dit-il, il désire qu'elle soit revêtue des formes les plus authentiques, ou plutôt il veut en faire une autre qui vous sera plus avantageuse. Il est dans les meilleures dispositions, il la fera de suite et je vous la remettrai au plus tard dans deux heures. »

Le commandant fit bien quelques difficultés à se dessaisir de cette pièce importante, mais le Visir lui avait paru si bien disposé à notre égard qu'il n'osa pas faire paraître des doutes sur la franchise de cette démarche. Il remit la capitulation.

A 2 heures nous eûmes enfin à manger par les soins du docteur. Notre repas consista en un riz copieux et en pièces de mouton grillées ; c'était la première fois que, suivant les expressions de notre protecteur, nous goûtions la cuisine du Visir.

Pendant que nous dînions, il se formait parmi nous un marché de chapeaux et de vêtements français. Les assassins, tout dégouttants de sang, nous apportaient les effets de nos camarades qu'ils avaient égorgés, en échange de l'or que nous avait fait distribuer le grand Visir. Malgré l'horreur

(1) Yousof pacha, grand Visir, est géorgien de naissance. Il fut vendu par les Tartares au pacha d'Erzéroum, qui le fit son Tutungy Bachy (porte-pipe). Après la mort de son maître, il fut nommé musselin (mutésellim) d'Erzéroum. C'est pendant qu'il occupait cette place qu'il perdit l'œil droit, en s'exerçant au Djerrid avec un de ses officiers. Il a à peu près 60 ans. Lorsque la Porte ottomane, pressée par l'Angleterre et la Russie, déclara la guerre à la France après la conquête de l'Égypte, il fut nommé Visir en remplacement de Mehemed Ised pacha, qui fut déposé. (Note de l'auteur.)

que nous inspiraient ces hommes féroces, il fallut bien leur acheter quelque chose pour se couvrir ; c'était la loi impérieuse de la nécessité.

Parmi les Turcs que la cupidité avait attirés autour de nous, s'en trouvait un qui avait volé une montre à un officier dans la matinée du 8. Soupçonnant alors que l'officier avait seul le secret de la faire aller, il vint le reconnaître et lui dit : « Voilà ta montre. Depuis que je te l'ai prise, elle ne va pas ; il faut que tu la fasses marcher ou je vais te donner des coups de bâton. » L'officier, fort étonné d'un semblable discours, s'éloigna du fripon et se retira prudemment dans la tente.

A 4 heures, on demanda le capitaine d'artillerie Duval, de la part du Visir, pour donner des renseignements sur les magasins à poudre et sur les munitions de guerre qui existaient au fort. Cet officier ayant été conduit sur les lieux, fit voir que toutes les poudres étaient réunies dans la tour A au moment de son explosion ; mais les Turcs s'obstinèrent à dire qu'il y avait des poudres cachées. De retour auprès du Visir, il fut menacé de perdre la tête s'il n'indiquait le dépôt de ces poudres. On feignit même de le conduire près de la mer, pour le décapiter, afin de lui acheter, afin de lui arracher une déclaration conforme à leurs vues, mais il en fut quitte pour la peur et on le renvoya auprès de nous.

Notre docteur, devenu plus attentif, nous envoya des vivres à la fin du jour et vint nous voir. On lui demanda la capitulation, mais le Visir n'avait pas encore terminé cette affaire et il devait la remettre le lendemain matin.

Nous eûmes dans la matinée la visite de M. Frankini et de MM. les officiers anglais. Ils furent très fâchés de ce que la capitulation avait été remise au médecin et soupçonnèrent qu'elle ne serait point rendue. C'est effectivement ce qui arriva.

A 2 heures après midi, le docteur en nous faisant apporter à manger, nous annonça que nous partirions pour Ghazah à

l'entrée de la nuit. Il nous assura en même temps qu'il remettrait la capitulation avant notre départ. Pour chercher à nous le rendre plus favorable, nous lui offrîmes en commun un trousseau d'instruments de chirurgie que nous rachetâmes d'un officier de santé qui partageait notre infortune.

A peine venait-il de nous quitter qu'on amena devant notre tente 14 chevaux qui nous étaient destinés. Ces chevaux qui avaient des bâts au lieu de selles, avaient apporté des provisions pour l'armée et retournaient à Ghazah. Les Syriens, chargés de nous escorter, nous donnèrent à peine le temps de manger ; ils nous firent monter à cheval et partir sans avoir parlé à notre perfide protecteur. Nous rejoignîmes, à un kilomètre sur le chemin de Syrie, les autres prisonniers qui attendaient le moment du départ.

Les Syriens, au nombre de 30, étaient bien montés ; ils pressèrent le pas de leurs chevaux et firent passer les prisonniers devant eux. Après quelques heures de marche, les soldats, épuisés de fatigue, demandèrent à se reposer un peu, mais ils ne purent l'obtenir. Ils étaient chassés comme un troupeau de moutons et les traîneurs étaient ralliés à coups de bâton. Pénétrés de compassion pour ces malheureux, nous fîmes tout ce qui dépendait de nous pour engager notre escorte à s'arrêter quelques instants, mais nos prières furent inutiles. Le mauvais temps qui s'avancait était le motif de leur refus... La nuit arriva ; une pluie affreuse nous surprit et nous accompagna jusqu'au village de Khan Younès, où nous arrivâmes à 3 heures du matin sans avoir pris le moindre repos. A la faveur de la nuit et du mauvais temps, plusieurs prisonniers purent se soustraire à la surveillance des Syriens et restèrent en arrière ; ils furent réunis le lendemain matin. A Khan Younès, la troupe fut logée dans le château et les officiers dans un okel occupé par des Turcs de l'armée. Ceux-ci nous traitèrent bien, nous firent du feu pour sécher nos vêtements et nous offrirent des vivres, du café et du tabac.

On partit pour Ghazah à 9 heures du matin et la route fut moins fatigante. Les Syriens nous laissèrent marcher à notre aise ; ils s'amuserent à se lancer le djerid tout le long du chemin.

On arriva à Ghazah à 3 heures après-midi. Une partie de notre escorte, qui nous avait devancés, avait annoncé notre arrivée ; aussi toute la ville et une grande partie des troupes du camp accoururent sur notre passage. Les officiers, marchant à côté des Syriens, n'essuyèrent aucun traitement désagréable ; mais les sous-officiers et les soldats furent librement en butte aux outrages de la populace. On leur jetait du sable et des pierres ; on leur crachait au visage et on les frappait à coups de pied et à coups de poing, sans que personne s'y opposât. Les ululatus des femmes et des enfants nous accompagnèrent jusque dans le camp.

Ce camp, placé sur une hauteur au sud de Ghazah, était occupé par une partie de l'armée ottomane. Il pouvait, à en juger par les tentes, contenir 10 à 12.000 hommes. Le Reïs-Effendi, qui le commandait, nous fit rester quelque temps devant son quartier-général, envoya ensuite les soldats d'un côté et fit conduire les officiers dans les prisons du camp. Ces prisons étaient composées d'un certain nombre de tentes parmi lesquelles il y en avait quelques-unes de fort longues. Deux officiers du Reïs-Effendi qui nous conduisaient nous firent entrer dans une de ces tentes où une centaine d'Arabes étaient attachés deux à deux à une longue pièce de bois, et voulurent nous ordonner de la même manière, à la suite de cette double file ; mais nous nous arrachâmes malgré eux de cette tente empoisonnée et nous leur fîmes apercevoir que nous n'étions pas disposés à y rentrer. Ils instruisirent de notre résistance le Reïs-Effendi qui voulut bien donner l'ordre de ne point nous mettre aux fers et nous fit assigner une tente particulière. Un des officiers français fait prisonnier avant le siège y fut réuni à nous. Il nous donna quelques vivres qu'il

avait et nous en profitâmes avec d'autant plus de plaisir que l'article des subsistances avait été absolument oublié pour nous toute la journée.

Le lendemain on nous transféra avec la troupe dans une maison de la ville de Ghazah et on y réunit les prisonniers faits avant le siège. Les sous-officiers et les soldats occupèrent la cour et quelques magasins pratiqués au rez-de-chaussée, et on donna pour tous les officiers une chambre de 35 décimètres carrés, dont une partie fut occupée par l'officier turc qui commandait notre garde. Il nous fut expressément défendu de parler aux soldats.

Nous étions tous horriblement mal dans cette prison. Elle était si petite qu'on était entassé les uns sur les autres. Les magasins obscurs et humides où couchait la troupe étaient d'une infection insupportable. Dans notre petite chambre, nous pouvions à peine allonger les jambes, pendant la nuit, sans nous gêner mutuellement. Nous dormions, accroupis sur la pierre, car on n'avait même pas de nattes. L'officier turc qui, probablement, avait peur de nous, conservait de la lumière pendant la nuit et ne dormait que le jour. Notre nourriture était très modique ; on nous donnait tous les deux jours un peu de riz et de viande, mais notre garde avait soin de prendre sur nos provisions la part qui lui convenait. Nous avions très peu de moyens pour acheter des vivres ; encore fallait-il confier son argent aux soldats turcs qui en volaient la moitié. La cupidité nous en amena un qui parlait un peu français et qui nous avoua avoir resté quelque temps aux galères en France ; nous acceptâmes ses services, mais il nous les fit bien payer.

Le 16 nivôse (6 janvier 1800), Sir Sidney Smith qui se rendait à el-Arich où devait se traiter la convention pour l'évacuation de l'Égypte, obtint de parler au commandant Cazals qui, à cet effet, fut mandé au camp. Il lui promit de s'intéresser auprès du grand Visir pour l'amélioration de l'état

des prisonniers, et principalement pour la remise et l'exécution de la capitulation du 8 nivôse (29 décembre) (1).

Le 20 nivôse (10 janvier), Ali pacha qui venait de succéder au Reïs-Effendi dans le commandement du camp de Ghazah, envoya demander le commandant Cazals. Ce pacha, qui avait demeuré longtemps en Italie, connaissait les mœurs européennes. Il reçut M. Cazals de la manière la plus honnête, lui demanda des renseignements sur le traitement des prisonniers français et lui témoigna le désir d'adoucir leur position. Il lui fit part de l'ordre qu'il avait reçu du suprême Visir de nous distribuer de l'argent pour nous faciliter les moyens d'acheter des subsistances, dans le cas où les besoins de l'armée ottomane ne permettraient pas de la régularité dans nos distributions. En conséquence, il remit au commandant 40 piastres de 80 parats pour lui, 20 piastres pour chaque officier, 5 pour chaque soldat. Cette somme devait durer un mois (2). Cet argent fut pour nous tous la plus grande consolation dans nos peines ; sans argent, nous serions morts de faim et de misère. Le général Desaix et M. Pousielgue arrivèrent à Ghazah le 21 nivôse (11 janvier). Ils ne virent aucun des prisonniers et partirent le 23 (13 janvier) pour el-Arich.

Le 22 (12 janvier), Ali pacha fit demander le commandant Cazals et trois officiers. Il leur remit de la part du suprême

(1) Sir Sidney écrivit le même jour les deux pièces qui sont imprimées sous les numéros 30 et 31 dans la deuxième partie des pièces officielles de l'armée d'Égypte, de l'imprimerie de Didot l'Ainé. Elles sont relatives à l'affaire d'el-Arich. (*Note de l'auteur.*)

(2) Cette amélioration dans l'état des prisonniers pourrait être attribuée aux démarches de Sir Smith auprès du Visir, quoiqu'il ne soit arrivé à el-Arich que le 18 nivôse (8 janvier). Il est plus que probable que la faible indemnité qui nous fut payée deux jours après avait été accordée à sa sollicitation. (*Note de l'auteur.*)

Visir une indemnité de 15 piastres pour le commandant, de 5 pour les officiers et de 2 pour les soldats. Il promit en même temps de s'occuper de faire choisir une maison plus vaste et plus commode pour notre logement. Le commandant finissait de distribuer cet argent, lorsqu'on vint nous annoncer que le pacha donnait à dîner à tous les prisonniers. Cette nouvelle parut étonner notre officier turc, qui ne manqua pas de nous faire la cour pour nous disposer à partager avec lui les largesses de son général ; ainsi nous nous aperçûmes de l'accueil qu'on faisait au camp aux envoyés du général Kléber.

A trois heures, nous vîmes arriver plusieurs Turcs portant sur des plateaux de cuivre les mets qui nous étaient destinés, 16 plats copieux de riz, de mouton bouilli, de mouton rôti et de poisson grillé furent placés en ligne droite sur le devant de la chambre. Après avoir fait les honneurs de notre dîner à notre gardien, nous nous assîmes à terre et mangeâmes d'un fort bon appétit. Lorsque nous eûmes fini, on servit aux soldats, au milieu de la cour, des chaudières remplies de riz et de pièces de mouton. Ils associèrent la garde turque à leur festin.

Le soir, le pacha demanda un officier et 2 soldats. Le hasard favorisa le capitaine de grenadiers. Ils reçurent tous trois l'ordre de partir pour el-Arich. Le capitaine vint nous faire ses adieux et nous promit de faire connaître au général en chef et à l'armée française les événements du siège d'el-Arich, si, comme on le présumait, il était envoyé en Égypte.

Le 23 (13 janvier), un officier turc vint de la part du pacha prendre le commandant et deux officiers pour visiter une maison qu'on nous destinait. Elle leur parut plus vaste et plus commode et nous y fûmes transférés le 25 (15 janvier).

Le 27 (17 janvier), le chef de brigade Beaudot, aide de camp du général Kléber, passa à Ghazah se rendant à el-Arich en qualité de parlementaire, il ne put obtenir la permission de nous voir.

C'est à peu près à cette époque que passèrent à Ghazah 2 ou 3000 hommes de troupe d'Achmet Djezzar, pacha d'Acre, qui se rendaient à l'armée, du Visir. Les prisonniers français excitèrent vivement la curiosité des soldats et ils se portèrent en foule à notre prison. Sur le refus qu'on leur fit de les y laisser entrer, ils voulurent forcer les gardes et enfoncer les portes ; mais Ali pacha envoya du camp des forces suffisantes pour empêcher cette canaille de pénétrer jusqu'à nous. Ils devinrent ensuite un peu moins violents. Moyennant quelques parats, on les laissait entrer dans une cour d'où ils pouvaient nous voir lorsque nous paraissions aux fenêtres, et alors ils nous faisaient entendre par des signes non équivoques qu'ils auraient eu bien du plaisir à nous couper la tête. Quelques-uns des officiers obtinrent la permission d'entrer. Ils nous parlèrent avec enthousiasme de la valeur de leur pacha et de la bravoure de leurs soldats. Ils nous dirent qu'ils n'aimaient ni les Turcs de Constantinople ni les Mameloucks, et il fut aisé de voir qu'ils se regardaient comme les meilleures troupes du monde.

Le lieutenant-colonel Bromley nous visita le 8 pluviôse (28 janvier). Il arrivait d'el-Arich et nous donna la nouvelle de la signature de la convention pour l'évacuation de l'Égypte par l'armée française. Il était envoyé en Chypre pour communiquer aux commandants des escadres anglaise et turque l'ordre de se rendre à Alexandrie. Il nous fit espérer que sous peu de jours nous serions remis en liberté et renvoyés en Égypte, en conséquence d'un des articles de la convention.

M. Bromley nous renouvela dans cette occasion ses offres de services, et nous étions assez disposés à les accepter, lorsqu'il nous dit : « Messieurs, je voudrais avoir de l'argent, je n'ai jamais trouvé l'occasion d'en faire un emploi plus agréable à mon cœur, mais écrivez à M. Smith qui se trouvera très heureux de pouvoir vous être utile ».

Le 20 pluviôse (9 février), on vint nous avertir de nous

tenir prêts à partir. Un détachement de cavalerie arriva peu après pour nous escorter et on nous conduisit à l'embarcadère de Ghazah, où se trouvaient deux djermes disposées pour notre embarquement. Mahamet pacha était venu sur le rivage avec une brillante suite. Il nous fit appeler devant lui, nous fit part des dispositions qu'il avait prises pour notre retour à Damiette et donna ses ordres à un officier turc qu'il chargea de nous accompagner et de nous remettre à l'armée française. Il nous souhaita une heureuse navigation, nous recommandant à Dieu, et retourna à Ghazah, laissant auprès de nous le détachement de cavalerie.

On nous remit 50 outres qu'il fallut remplir d'eau pour notre voyage. Les deux citernes de l'embarcadère fournissaient si peu que nous ne pûmes remplir que 20 outres, avant la nuit. On travailla sans relâche et, au lever du soleil, il y en eut 40 de pleines. L'impatience que nous mettions à partir nous empêchait de réfléchir aux difficultés de la navigation. Nous pensâmes être suffisamment approvisionnés et nous nous embarquâmes. Les reïs, de leur côté, ne demandaient qu'à s'éloigner. C'étaient deux Alexandrins pris par les Anglais, en portant des vivres de Rosette à Aboukir. On les avait conduits à Jaffa et on les avait employés au transport des subsistances de l'armée ottomane. Enfin on les renvoyait chez eux en les chargeant de nous remettre à Damiette.

Les officiers se placèrent ensemble sur l'une des djermes avec à peu près la moitié des soldats. Les provisions consistaient pour chacune en quelques sacs de très mauvais biscuit et 20 outres d'eau. Elle devaient suffire pour une traversée qui se fait ordinairement en 48 heures, mais on était loin de prévoir que l'on serait exposé à des souffrances mille fois plus pénibles que celles que nous avions éprouvées jusqu'alors.

Les soldats qui avaient perdu l'habitude d'obéir à leurs officiers usèrent dès le premier jour de l'eau à discrétion et

en consommèrent la moitié. Le lendemain, nous voulûmes les rationner, mais ils crièrent, nous insultèrent et s'emparèrent des outres. Enfin, au milieu du troisième jour, il n'y avait plus une seule goutte d'eau. Cependant nous étions loin du port, contrariés par le mauvais temps. Nous avions à peine fait dix myriamètres, nous distinguions les murs d'el-Arich.

Le 23 (12 février) au soir, le vent changea et nous fîmes bonne route toute la nuit. A 4 heures du matin, nous passâmes près d'un aviso anglais qui était mouillé près de la côte entre Damiette et Dibé. Le capitaine anglais nous fit arrêter, parla beaucoup à l'officier turc qui se trouvait à notre bord et nous fit mouiller à ses côtés. Nous attendions avec impatience qu'il nous permît de continuer notre route, lorsqu'il s'éleva un grand vent du N.-O. L'Anglais leva l'ancre et prit le large; nos reïs en firent autant, mais ne pouvant aller à Damiette, coururent vent arrière; l'un d'eux eut la prudence de mouiller dans le golfe de Péluse et entra dans le Nil.

Le vent changea de nouveau à 7 heures du soir et nous nous remîmes en route. Le 25 (14 février), à 9 heures du matin, nous reconnûmes le minaret de Cheikh Chata. A 10 heures, nous étions sur le point d'entrer dans le fleuve, lorsque le vent cessa de nous être favorable. On courut des bordées pendant 3 à 4 heures, mais toujours sans rien gagner. Alors, notre reïs, perdant l'espoir d'entrer ce jour-là, jeta l'ancre à deux kilomètres du rivage. Ce fut là que deux soldats bons nageurs, souffrant cruellement de la privation d'eau douce, se jetèrent à la mer et parvinrent à terre sans accident. Le vent ne fit que se renforcer pendant la nuit; à 3 heures du matin, le 26 (15 février), le câble de notre ancre cassa. On eut beaucoup de peine à mettre à la voile au milieu du désordre et de la désolation qui régnaient à bord, et on s'éloigna de terre.

Notre reïs, désolé de la perte de son ancre, ne savait quel parti prendre. Il se dirigea sur les côtes de Syrie et parut désirer retourner à Jaffa ou entrer à St. Jean d'Acree pour y prendre ce qui nous manquait. Mais ce dernier parti était aussi dangereux pour nous que les chances de notre malheureuse navigation. Nous l'engageâmes à tout tenter plutôt que d'en venir à cette extrémité.

Nous errâmes toute la nuit et toute la journée du 28 (17 février) sans découvrir la terre. Le soir, cependant, à la faveur d'un vent propice, nous fîmes route et nous nous trouvâmes le 29 (18 février), à la pointe du jour, à la vue de Damiette. Nous serrâmes la côte de très près, bien disposés à nous échouer plutôt que de nous éloigner une quatrième fois.

Un bâtiment parut sur notre droite et nous cherchâmes à l'éviter pour ne point être retardés. Nous n'en fîmes pas plutôt aperçus qu'il nous donna chasse et nous fit arriver à coups de canon. Nous nous désolions de ce contretemps, lorsque nous reconnûmes avec une agréable surprise que ce bâtiment était français. C'était le brick *Lody* (1), venant de

(1) Le brick le *Lodi* était un vaisseau de 18 canons avec 94 hommes d'équipage. Il se trouvait à Corfou le 10 janvier 1798, prêt à appareiller pour la France. On le trouve à Toulon le 10 avril, mais envoyé en mission sur les côtes de Barbarie, il manque le départ de l'escadre qui transporte le corps expéditionnaire. Le 12 mai il était bloqué à Carthagène par la flotte anglaise; il réussissait à s'échapper le 28 et rentrait à Toulon le 12 juin. Il en repartait le 19, relâchait à Gênes le 22, puis à La Spezia et à Livourne, soutenait le 4 juillet un combat contre un brick anglais devant Porto-Longo et, après bien d'autres péripéties, arrivait à Alexandrie le 22 août. Il y séjourne quelque temps, puis est envoyé à Derna le 8 février 1799 en mission secrète. Ayant subi d'assez graves avaries, le *Lodi* fit voile vers Toulon, qu'il atteignit le 25 mars. On voit qu'il était de retour en Égypte le 17 février 1800; ultérieurement, jusqu'en août 1801, il

France. En paraissant devant Alexandrie, il avait été poursuivi par une frégate anglaise qui l'avait poursuivi pendant 24 heures. Le capitaine fut très étonné de se trouver si près de terre; il n'avait que quelques brasses d'eau sous sa quille et il mouilla.

Après une navigation aussi malheureuse et une privation aussi terrible, il est facile d'imaginer la joie commune à la vue du *Lody*. Nos maux cessèrent pour ainsi dire tout à coup. Le capitaine nous envoya promptement quelques barils d'eau et deux de vin, avec d'excellent biscuit, et offrit à déjeuner à son bord au commandant Cazals et à l'officier turc qui nous accompagnait. Incertain s'il pourrait entrer à Alexandrie, il débarqua sur notre djerme le général Galbaud (1), son épouse et ses deux fils, le fils du général Labarillère et quelques autres individus que le gouvernement envoyait en Égypte. Il remit à l'un de ses aspirants les dépêches dont il était

accomplit cinq voyages entre Alexandrie et la France (De la JONQUIÈRE, I, p. 138-139, 283, 362, 518; II, p. 262, 267, 269, 510; III, p. 59, 60, 317, 403, 408-409; V, p. 12, 143-144; THIBAudeau, I, p. 294; II, p. 66; *Correspondance*, V, p. 136, 192, 194, 236; *Histoire scientifique*, IV, p. 131; VII, p. 58, 358, 367; FRANÇOIS, p. 423, 445-446, 457, 474; LACROIX, p. 495; GEOFFROY SAINT-HILAIRE, p. 202).

(1) Le général Galbaud n'arriva à Belbeis que le 4 mars et son retard à parvenir au Caire dut être long, puisque Kléber écrivait le 19 au grand Visir : « Je prévient Votre Altesse que je garderai comme otage, à mon quartier général, Son Excellence Mustapha Pacha, jusqu'à ce que le général Galbaud, retenu à Damiette, soit arrivé à Alexandrie avec sa famille et sa suite, et qu'il ait pu me rendre compte du traitement qu'il a éprouvé des officiers de l'armée ottomane et sur lequel on me fait des rapports très extraordinaires. »

Le général Galbaud devait mourir de la peste au Caire le 21 avril 1801 (*Pièces diverses et correspondance*, p. 416; DOGUEREAU, p. 330; ROUSSEAU, p. 251, 399, 402; GALLAND, II, p. 85; DARREGAUX, *Le comte Belliard*, p. 172; *Hist. scientifique*, VII, p. 367, 372).

chargé pour le général en chef Kléber et lui donna sa chaloupe, avec ordre de nous débarquer sur la côte, dans le cas où les vents ne nous permettraient pas d'entrer dans le Nil.

Le plaisir de voir des compatriotes qui venaient de quitter la France fit perdre un temps favorable. Au moment où l'on quitta le *Lody* la brise du large commençait à fraîchir. On mit la djerme à la remorque de la chaloupe pour serrer le vent, mais malgré les efforts des matelots, on ne put s'élever assez pour entrer. On décida enfin à débarquer sur la côte et on mouilla à un kilomètre de la terre et deux à peu près de la tour du boghaz sur un mauvais grappin, seule ressource de notre reis.

Le débarquement fut réglé d'après le rang des troupes et des compagnies qui étaient à bord. La chaloupe, qui ne portait que 10 à 12 hommes avec son équipage, était très longue dans ses voyages, à raison de la difficulté qu'elle éprouvait à revenir à bord, et cette difficulté croissait avec le vent. Au retour du deuxième débarquement, l'aspirant prévint qu'il n'en pourrait faire qu'un troisième ; le général Galbaud et sa famille voulurent alors descendre à terre, mais la troupe s'y opposa ; ce fut en vain que les fils du général supplièrent pour leur mère dont la santé était fort altérée par les fatigues de la traversée.

Dans cette circonstance, le commandant Cazals me chargea d'aller à Damiette pour réclamer les secours les plus prompts pour les tirer d'embarras. Je débarquai et je me rendis à la ville avec une trentaine de français et deux matelots turcs. Je passai devant le fort de Lesbeh dont les portes étaient fermées et je sus des fellahs des environs que depuis huit jours, les Français avaient évacué Damiette et s'étaient rendus au Caire.

Arrivé dans la ville, je me fis conduire chez le commandant turc. C'était un effendi. Il me reçut bien, m'offrit du café

et une pipe, et envoya chercher le Père Bazile (1) (religieux grec très connu des Français qui sont restés à Damiette) pour servir d'interprète et savoir ce que je lui demandais. Je lui fis part des accidents et des longueurs imprévues de la navigation, des privations que nous avons essayées et de la position où j'avais laissé mes camarades. Je le priai de donner des ordres pour qu'il leur fût porté des secours.

Cet effendi parut prendre part à notre infortune. Il fit venir le douanier et lui ordonna de faire passer de suite deux djerms de la douane avec des provisions pour remorquer dans le Nil la djerme où se trouvaient les Français. Les deux matelots turcs qui m'avaient accompagné ne manquèrent pas de parler de la rencontre d'un bâtiment français, de l'embarquement sur notre djerme d'un général, de plusieurs autres personnes et de la chaloupe sur laquelle on avait placé beaucoup de malles. Ces considérations donnèrent lieu à un interrogatoire fort long, dans lequel je crus inutile de rien cacher. On questionna sur le même sujet plusieurs des Français qui étaient arrivés avec moi. Lorsque l'effendi se crut suffisamment informé, il nous fit conduire dans une maison où nous passâmes la nuit.

La chaloupe du *Lody*, après le troisième voyage, ne put retourner à bord de la djerme quelque effort que fit l'aspirant qui la commandait. Il se décida à retourner à bord du brick et se dirigea sur le point où il l'avait laissé le matin. Il est à remarquer que cette chaloupe portait toutes les malles du général Galbaud.

A bord de la djerme, tous étaient dans de vives inquiétudes. Un peu de mauvais temps pouvait les jeter à la côte ou les forcer à reprendre le large. Ils n'avaient pas d'eau; le *Lody*

(1) Le père Bazile était président de l'Église grecque de Damiette (ROUSSEAU, p. 22).

ne sachant s'il pourrait entrer à Alexandrie n'en avait donné que quelques barils qui avaient à peine éteint la soif du moment. Ils ne savaient ce qu'était devenue la chaloupe, et le général Galbaud, qui se trouvait ainsi séparé de tous ses effets, craignait qu'elle ne fût retournée à bord du *Lody*. D'un autre côté, ils ignoraient ce qui se passait à Damiette et ils comptaient sur les secours que j'étais allé solliciter. La privation d'eau douce qui avait fait le tourment de notre traversée, recommençait à se faire sentir d'une manière cruelle, lorsqu'un événement heureux tranquillisa les esprits. Un soldat puisant de l'eau dans un pot, fut fort étonné d'avoir retiré de l'eau douce et avertit aussitôt ses camarades d'une découverte qui ne pouvait arriver plus à propos. Tous avec empressement se levèrent pour puiser et boire ; mais ils eurent plusieurs fois la douleur d'être trompés. Cependant, à force de puiser, ils s'aperçurent que pour prendre de l'eau douce il fallait enfoncer très peu le vase et ne prendre que sur la surface. Cette eau douce était celle du Nil qui, refoulée pendant le jour par la brise du large, s'épanchait librement pendant la nuit et coulait lentement sur les eaux de la mer.

Les djerms de la douane sortirent du Nil à la pointe du jour et prirent à la remorque celle du reïs Achmet. La chaloupe du *Lody* les rejoignit au moment où elles rentraient dans le fleuve. Arrivés à Damiette, le général Galbaud et sa famille, le commandant Cazals et les nouveaux débarqués furent conduits devant l'effendi et scrupuleusement interrogés. M. Cazals fut ensuite réuni aux autres officiers ; mais le général et les personnes débarquées du *Lody* furent envoyés à Belbeys, où le grand visir avait alors son quartier général.

Nous restâmes 6 jours à Damiette ; cette ville était pour nous la terre promise. Nous y fûmes logés dans l'okel qui avait servi d'hôpital aux Français et on nous donna pour

garde les prisonniers turcs qui avaient été occupés par nous aux travaux de fortification de Lesbeh. Ces hommes se conduisirent fort bien à notre égard et se rappelèrent sans doute de quelle manière nous les avions traités. Nous observâmes pendant notre séjour à Damiette que les Turcs inspiraient beaucoup de crainte aux Égyptiens. Lorsque nous passions dans les rues accompagnés de quelques-uns d'entre eux, on se rangeait au loin avec précaution, et si l'on y manquait, les coups de bâton étaient distribués sans pitié et sans ménagement.

Le 7 ventôse (26 février), on nous fit embarquer pour le Caire. On ne nous donna pas de vivres, mais on chargea un soldat ture sur chacun des djermes de pourvoir à nos subsistances sur la route. Nous avions avec nous les Turcs précédemment prisonniers à Lesbeh, qui étaient envoyés à l'armée pour y prendre des armes.

Nous arrivâmes à Semenoud le 9 (28 février). Je dois un témoignage de reconnaissance aux cheikhs de cette ville pour l'intérêt qu'ils ne craignirent pas de nous montrer. Ils vinrent nous recevoir sur la rive, nous conduisirent dans un okel où ils nous offrirent du café, des fruits et nous donnèrent à souper. Ils auraient voulu retarder notre départ pour avoir le plaisir de nous garder plus longtemps parmi eux.

Dans la matinée du 10 (1^{er} mars), nous faillîmes être assassinés dans un village sur la rive droite du Nil, à 12 kilomètres au-dessous de Semenoud. Les soldats turcs prenaient par force dans les villages des fellahs pour hâter notre djerme et les maltraièrent cruellement. Un fellah, ayant fait quelque résistance, fut saisi par plusieurs soldats et l'un d'eux lui tira un coup de pistolet. Les autres fellahs effrayés prirent aussitôt la fuite et répandirent l'alarme dans le village et dans un instant, les hommes, les femmes armés de lances et d'autres instruments accoururent sur le rivage pour se venger. Les soldats turcs n'eurent que le temps de sauter à bord et

parvinrent à mettre la djerme au large, malgré les fellahs qui se jetèrent à l'eau pour la retenir. Ils firent alors pleuvoir sur nous une grêle de briques qui ne nous firent aucun mal. Cette populace nous suivit sur la rive en poussant des cris affreux, dans l'intention d'insurger contre nous les villages voisins, mais un Turc du Caire, qui se trouvait avec nous, parvint à la faire rentrer en la menaçant de la vengeance du suprême Visir. Nous passâmes à Mit-Kamar le 10 (1^{er} mars). La tour était évacuée et les habitants du village avaient déjà enlevé une partie des palissades.

Le 11 (2 mars) au soir, nous arrivâmes à Boulaq. Nous y débarquâmes dans l'île de la quarantaine, où nous restâmes 5 jours en observation.

Dès le jour même, le commandant Cazals envoya au général Kléber son rapport sur le siège d'el-Arich. Il devenait d'autant plus pressant de lui faire connaître les détails de cette affaire qu'il s'était répandu dans l'armée les bruits les plus calomnieux sur le compte du commandant et des officiers. M. Cazals, dans une lettre qui accompagnait son rapport, demanda au général en chef la formation d'un conseil de guerre pour rendre compte de sa conduite. Cette mesure lui paraissait la plus propre à sa justification aux yeux de l'armée.

Nous sortîmes du lazarette le 16 ventôse (7 mars). Nous nous rendîmes de suite, M. Cazals et moi, chez le commandant du génie, M. le général Sanson, qui nous présenta le même jour au général en chef. « J'ai lu, dit le général Kléber, à Cazals, le mémoire que vous m'avez envoyé et je ne doute pas que vous m'avez dit la vérité. Je n'ai point ajouté de confiance aux bruits répandus sur votre compte, et je me plais à croire que vous n'avez été que malheureux ; mais vous devez à l'armée française un compte sévère de votre conduite. Conformément à vos intentions, je donnerai des ordres pour la formation d'un conseil de guerre et jusqu'à votre justification vous serez consigné à la citadelle ».

Le lendemain 17 (8 mars), M. Cazals se rendit à la citadelle. Il choisit pour défenseur officieux M. Hugues, capitaine de grenadiers de la 25^e demi-brigade.

Le conseil de guerre fut formé et le rapporteur de la division Reynier eut ordre d'informer. Il assigna et entendit tous les officiers de la garnison d'el-Arich et une grande partie des soldats.

Les informations prises, le conseil de guerre s'assembla le 28 ventôse (19 mars) pour entendre son rapporteur et la défense du commandant Cazals ; il reçut au milieu de la séance une lettre du défenseur officieux qui faisait connaître que son ministère était entièrement inutile, puisque les pièces authentiques fournies par le commandant Cazals et les rapports des témoins ne pouvaient laisser de doute sur sa conduite.

M. Cazals fut entendu et mit sous les yeux du conseil la sommation qui lui avait été faite le 4 nivôse (25 décembre). Le conseil, suffisamment éclairé, prononça un jugement qui fait autant d'honneur à la sagesse de ses membres qu'au commandant Cazals ; en donnant des éloges à la conduite du commandant d'el-Arich, il chargea son rapporteur de poursuivre les auteurs et instigateurs de la révolte de la garnison. Son jugement fut notifié à l'armée dans l'ordre du jour du...

Un deuxième jugement du conseil de guerre en date du 15 prairial suivant (4 juin), et maintenu par le conseil de révision le 19 du même mois (8 juin), condamna à la peine de mort les principaux coupables. Voici le rapport que le président du conseil fit à cette occasion au général en chef Kléber :

Rapport sommaire du jugement rendu contre les accusés pour l'affaire d'el-Arich et des dispositions en faveur des officiers, sous-officiers et soldats qui se sont particulièrement distingués.

Goguet, chef de la 22^e demi-brigade d'infanterie légère,
président du conseil de guerre de la 1^{re} division de l'armée.

au général en Chef Kléber,

Citoyen Général,

Je dois vous rendre compte du jugement porté le 15 prairial par les membres du conseil de guerre de la 1^{re} division, contre les auteurs de l'insurrection qui a eu lieu le 4 et le 8 nivôse à el-Arich. Je dois également vous prévenir que ce jugement a été maintenu par le conseil de révision le 19 du courant, et que le 20 les condamnés ont été exécutés.

Si les obligations attachées à la place que j'occupe, Citoyen Général, me font un devoir de presser le châtement des coupables, c'en est un autre pour moi de vous faire connaître ceux qui, par la fermeté de leur conduite et par cet attachement inaltérable aux principes de l'honneur et à l'amour du bien, ont cherché à arrêter la révolte dans son principe. Le supplice des premiers a vengé la patrie ; il a en même temps fait à la brave armée que vous commandez une sorte de réparation qui était due aux sentiments d'énergie et de bravoure qu'elle a montrés partout. C'est aux autres que je parle :

« Estimable Cazals, si tu fus assez malheureux dans cette circonstance, pour avoir sous tes ordres quelques scélérats indignes du nom français et qui ont été sourds à la voix de l'honneur comme à celle de la persuasion que tu employas, tu n'en as pas moins rempli la tâche pénible qui t'était imposée ; reçois le tribut d'éloges que tu mérites, outre celui qu'on a rendu à ton innocence.

« Et vous intrépides Guillermin, Michel et Arnould, officiers de la 13^e demi-brigade de ligne, continuez à faire preuve de l'héroïsme que vous déployâtes dans cette funeste journée. Vous vous êtes, par un dévouement généreux, exposés à périr

pour épargner un crime à vos soldats. Si vos efforts ont été inutiles, votre intention était pure ; vous serez toujours chers à vos camarades.

« Toi, brave Codicé, sergent à la 13^e demi-brigade, il me semble te voir tenant en joue le forcené Barette que ton audacieuse contenance arrêta au moment où il allait substituer un drapeau blanc au drapeau national. Le général en chef saura reconnaître cette honorable action : elle fera époque dans ta vie ».

Ici le commandant parle avec éloges de plusieurs officiers et soldats parmi lesquels Bourdon, Sanguin, Barillet, Bigeon, Odoz, etc. Le rapport du commandant Cazals vous a convaincu, Citoyen Général, que tous les officiers étaient à leur poste ; je ne peux donc vous mettre sous les yeux que ceux sur lesquels j'ai eu des renseignements particuliers. Je laisse maintenant à votre justice le soin de récompenser ceux qui se sont montrés dans cette affaire dignes d'être récompensés. Les membres du tribunal dont je suis l'organe se sont acquittés de leurs obligations en vous les désignant ; ils seront heureux si, en remplissant leurs devoirs, ils ont pu mériter votre confiance et votre approbation.

Signé : GOGUET.

Fait à Paris dans le mois de pluviôse an XIII (février 1805) sur les notes et journaux faits à el-Arich, Ghazah, Damiette et au Caire.

Le capitaine du génie

Signé : BOUCHARD.

ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le rapport du capitaine Bouchard, daté de février 1805, a donc été écrit quatre ans après les événements. Les précisions qu'il contient prouvent toutefois qu'il n'a pas été rédigé de mémoire et que son auteur a consulté, non seulement ses propres notes, mais les pièces du Conseil de guerre devant lequel fut évoquée la capitulation.

Avant d'en discuter certains éléments, il importe de mettre sous les yeux du lecteur d'autres narrations. Le récit inséré dans l'*Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte*, publiée à Paris entre 1830 et 1836, a utilisé le rapport du capitaine Bouchard, et nous montrerons comment ses auteurs avaient intérêt à contredire certains détails avancés par le capitaine Bouchard. Quoique tardifs (1827), les *Mémoires du maréchal Berthier* ne manquent pas d'un certain poids. Nous donnerons aussi la lettre du capitaine de grenadiers Feray, écrite le 26 nivôse an VIII (15 janvier 1800), soit quelques jours après la prise d'el-Arich. On a vu que Feray, fait prisonnier avec la garnison, fut libéré le 22 nivôse (11 janvier) et dépêché vers le général Kléber. Il avait fait à ses camarades la promesse de rendre compte au général des événements du siège d'el-Arich.

Mais avant de reproduire les différentes opinions des auteurs de mémoires, il y a lieu de mettre sous les yeux du lecteur les documents officiels par ordre chronologique.

LE GRAND VISIR A MUSTAPHA PACHA, PRISONNIER AU CAIRE.

Reçue le 23 octobre 1799.

Si les Français désirent sincèrement négocier avec la Sublime Porte, et nous donner des témoignages d'amitié en

commençant des conférences de paix, qu'ils le prouvent en retirant leurs troupes d'el-Arich, Katieh et Salahieh ; qu'ils commencent par là à vous donner à vous-même la confiance qu'ils veulent que nous prenions ; on pourra alors entamer des négociations et travailler à leur sûreté (1).

KLÉBER À DESAIX.

26 frimaire an VIII (17 décembre).

Le 8 ou 9 de ce mois (décembre), le colonel John Douglas a envoyé son lieutenant-colonel Bromley à el-Arich pour faire au commandant de ce fort une sommation pleine de jactance et de ridicule. Ce dernier y a répondu ainsi qu'il le devait ; mais cette démarche, qui ne peut avoir été faite que par les ordres du commodore Smith, me ferait presque croire qu'il ne mettra point dans la négociation toute la volonté possible pour la terminer (2).

KLÉBER AU GRAND VISIR.

29 frimaire an VIII 20 (décembre).

Je ne parlerai pas à Votre Excellence de la sommation qui a été faite à la garnison d'el-Arich, de la part du colonel Douglas, en même temps que mes plénipotentiaires se sont rendus au lieu indiqué pour les conférences, parce que je suis convaincu que déjà elle aura désapprouvé cette démarche (3).

(1) *Mémoires de Berthier*, p. 251.

(2) ROUSSEAU, p. 149-150 ; DESPREZ, p. 139.

(3) ROUSSEAU, p. 153 ; DESPREZ, p. 143.

LE GRAND VISIR A KLÉBER.

Quartier général de Gaza (sans date).

Reçue par un Tartare, arrivé au Caire le 22 décembre 1799.

Au modèle des princes de la nation du Messie, etc.

J'ai reçu et compris le contenu de la lettre que vous m'avez directement envoyée par Mousa, Tartare, en réponse à celles que je vous ai précédemment écrites. Je pense que les dépêches que j'ai fait remettre à l'officier que vous aviez envoyé à bord du vaisseau du commandant anglais Smith, mon honoré ami, vous sont parvenues.

Vous m'avez écrit que vous voulez évacuer l'Égypte, et que les arrangements qui seront proposés et pris pour effectuer cette évacuation seraient conformes à la dignité et à l'équité de la Sublime Porte, ainsi qu'aux devoirs de l'alliance qu'elle a contractée, et au droit des gens, afin d'épargner, par ce moyen, l'effusion du sang. Vous m'avez fait savoir plusieurs fois que vous désiriez ouvrir des conférences pour traiter de l'évacuation de l'Égypte, et que si, malgré ces avances, la Sublime Porte ne secondait pas de pareilles dispositions, vous n'étiez plus responsable devant Dieu ni devant les hommes du sang qui serait répandu; préférant alors moi-même de traiter avec vous sur des propositions aussi raisonnables, j'ai consenti à l'ouverture des conférences.

Le commandant Smith, mon ami, vient de m'écrire qu'il s'était tout récemment rendu avec son vaisseau devant Damiette, et qu'il n'avait pas trouvé les délégués que vous avez consenti à envoyer à son bord; mais que les mauvais temps l'ont forcé de quitter les parages de Damiette, et d'aller jusqu'à Jaffa, d'où il se rendrait de nouveau devant Damiette, avec l'espérance de trouver vos délégués, et que s'ils n'y sont pas encore arrivés, il se portera vers Alexandrie. Cependant

une aile de mon armée se trouve déjà devant el-Arich, et les troupes musulmanes commençant à détruire par des escarmouches les Français qui s'y trouvent, il est impossible qu'il n'y ait pas de sang répandu. Les circonstances ne me permettant pas de retarder la marche de mon armée, nous ne pourrons, en conséquence, prendre des arrangements conciliatoires, si nous ne profitons pas du temps qui s'écoule. Si donc vous êtes toujours dans les dispositions que vous avez manifestées, il importe que vous vous hâtiez de faire arriver vos plénipotentiaires à bord du vaisseau de mon ami Smith. Mais, comme les vents contraires et les mauvais temps ont été les motifs du retard qui a eu lieu jusqu'à présent, j'ai écrit au commandant Smith, que dans le cas où vos délégués seraient à son bord, il les conduisît à son quartier général de Gaza, où ils seront à l'abri de pareils accidents et des orages. Mais si vous n'avez pas encore envoyé vos délégués à bord du commandant Smith, et que vous soyez toujours disposé à terminer l'affaire de l'évacuation de l'Égypte sans effusion de sang, je vous engage à envoyer par terre vos délégués à Gaza. Dès qu'ils y seront rendus, il n'y aura plus d'hostilités de part ni d'autre. Dès que vos envoyés seront à Gaza, j'inviterai le commandant Smith à s'y rendre, et l'on s'occupera d'arranger et de consolider l'affaire de l'évacuation de l'Égypte, dans l'endroit qui sera désigné à cet effet, sur le rivage de cette ville.

Comme vous me mandez, dans toutes vos dépêches, que votre volonté n'est point de répandre du sang, et que le succès de l'affaire dont il s'agit serait un moyen de rétablir l'ancienne amitié entre la Sublime Porte et les Français, je vous fais savoir que par la présente dont Mousa Tartare est porteur, que de pareilles dispositions ne peuvent jamais être rejetées par la Sublime Porte, parce qu'une semblable conduite serait contraire à notre équité et à notre loi.

J'espère que, lorsque vous aurez reçu cette lettre, et que

vous en aurez compris le contenu, vous agirez, ainsi que vous l'annoncez dans vos lettres précédentes, et d'une manière conforme à votre intelligence et à la connaissance supérieure que vous avez des affaires (1).

KLÉBER AU GÉNÉRAL SANSON.

1^{er} nivôse an VIII (22 décembre).

J'ignorais l'événement arrivé à el-Arich, lorsque je reçus votre lettre par laquelle vous me faites connaître que le trimestre du chef de bataillon Cazal est expiré, et qui m'a fait prendre la détermination d'envoyer à ce poste le général Morand. Ainsi cette affaire n'entre pour rien dans mes dispositions. Si vous croyez devoir laisser encore cet officier dans ce fort, j'y consens de grand cœur, mais je crains qu'il ne s'affecte tout autant d'être remplacé dans son commandement que s'il était réellement relevé. Vous en agirez, toutefois, ainsi que vous le jugerez convenable. Mon intention n'est point de faire de la peine à Cazal, que j'aime et que j'estime, et, au chapitre de l'amour-propre près, je crois qu'il s'arrangera fort bien avec Morand (2).

KLÉBER À DESAIX ET À POUSSIELGUE.

4 nivôse (25 décembre)

Il faut que les troupes ottomanes se retirent en totalité sur Gaza, sans rien laisser devant el-Arich.

Je ne réponds pas à la proposition de sir Sidney Smith

(1) *Mémoires de Berthier*, p. 321-323 ; *Pièces diverses et correspondance*, p. 373-374.

(2) ROUSSEAU, p. 155.

relativement à l'occupation provisoire d'el-Arich et de Katieh par les troupes ottomanes ; car je pense qu'elle n'a pu m'être faite sérieusement (1).

KLÉBER AU GÉNÉRAL REYNIER.

7 nivôse (28 décembre).

Je reçois à l'instant votre lettre du 27 décembre (6 nivôse), par laquelle vous m'annoncez la présence des ennemis entre el-Arich et Katieh et la présence du visir devant el-Arich. Quoique, ainsi que vous, j'aie peine à croire ces nouvelles, il faut pourtant agir comme si elles étaient fondées, réunir vos troupes à Salahieh et renforcer Katieh, car, si l'ennemi occupait ce dernier poste, il n'y aurait plus moyen de communiquer avec el-Arich (2).

KLÉBER À REYNIER.

8 nivôse (29 décembre).

Je me hâte de vous prévenir que je viens de recevoir à l'instant une lettre de l'adjudant général Devaux, qui m'annonce que le général Desaix a conclu, le 3 nivôse, un armistice d'un mois. Ma lettre, dans laquelle je vous ai ordonné d'aller attaquer el-Arich et dont le général Robin s'était rendu porteur, était partie lorsque j'ai reçu cette nouvelle. Je change en conséquence mes dispositions et n'envoie à Belbeis que le général Rampon, avec la 75^e demi-brigade et le restant du 2^e régiment de dragons. Quant à vous, je vous donne l'option ou de marcher sur el-Arich et de culbuter Dervich Pacha, en feignant d'ignorer cet armistice, chose sur laquelle on s'expliquerait ensuite, ou bien, si vous n'étiez point en

(1) ROUSSEAU, p. 159 ; DESPREZ, p. 142.

(2) ROUSSEAU, p. 163.

mesure de le faire, d'attendre un courrier que je vous expédierai très incessamment, des dépêches duquel vous prendriez connaissance pour vous y conformer. Vous devinez déjà que c'est un arrangement que je proposerai au grand Visir pour conserver la communication libre avec el-Arich. Cependant la première mesure est celle que je préférerais ; de toutes les manières, il faut conserver nos communications (1).

KLÉBER À REYNIER.

8 nivôse (29 décembre).

Il faut aller débloquer el-Arich sitôt que vous serez en mesure. L'attaque que je vous ordonne est d'autant plus nécessaire que les propositions de sir Sidney Smith sont de la plus grande indécence. Je ne crois pas que votre succès puisse être équivoque, et conséquemment vous allez vous couvrir de gloire (2).

KLÉBER AU GRAND VISIR.

8 nivôse (29 décembre).

J'apprends que les escarmouches continuent devant el-Arich et, en conséquence, je déclare à Votre Excellence que, tant qu'elle n'aura pas fait retirer ses troupes à une bonne marche de ce fort, aucune trêve, aucun arrangement ne saurait avoir lieu. Si les intérêts même confiés à Votre Excellence ne lui prescrivaient pas la plus grande loyauté, dans les circonstances actuelles, elle aurait dû y être déterminée par la franchise avec laquelle j'ai parlé et agi depuis nos relations (3).

(1) ROUSSEAU, p. 165.

(2) ROUSSEAU, p. 166.

(3) ROUSSEAU, p. 166 ; *Mémoires de Berthier*, p. 321 ; *Pièces diverses et correspondance*, p. 381.

KLÉBER À REYNIER.

9 nivôse (30 décembre).

Ci-joint une copie de la lettre que j'écris au grand Visir. Le pacha, de son côté, lui écrit également, ainsi qu'à Dervich Pacha, pour les engager à ne pas donner lieu, par une imprudence, à une rupture des négociations entamées, les engageant à retirer ou faire retirer leurs troupes à une marche d'el-Arich, pour me laisser la libre communication avec ce fort. D'après ces lettres et l'armée en marche qu'a vue le Tartare, j'ai presque la certitude que Dervich Pacha se retirera à votre approche. Mais il faudra marcher le plus tôt possible, et dès que votre division sera réunie. Je tiens singulièrement à ce que Morand et une nouvelle garnison soient jetés dans el-Arich avant que l'ennemi entreprenne de l'attaquer, et s'il y avait un convoi prêt à Katieh, vous ne manquerez sûrement pas de l'y jeter en même temps. Aussitôt cette opération faite, vous reviendriez sur vos pas.

Quant à la nouvelle de l'armistice, elle ne m'est point arrivée directement par le général Desaix; elle m'a seulement été annoncée par l'hurluberlu Devaux, et ce qu'il y a de particulier, c'est que Devaux m'annonce que cette trêve doit avoir été conclue le 3 (nivôse), tandis que j'ai reçu du général Desaix une lettre du 4, dans laquelle il ne m'en parle nullement. Ceci, comme vous voyez, met notre conscience grandement à l'aise. Je suis impatient d'apprendre votre marche sur el-Arich; instruisez-m'en le plus tôt possible (1).

(1) ROUSSEAU, p. 168-169.

KLÉBER À REYNIER.

10 nivôse (30 décembre).

Deux heures après que je vous ai eu expédié ma dernière, j'ai reçu une lettre de sir Sidney Smith du 26 décembre 1799, répondant au 5 de ce mois (nivôse), par laquelle il m'annonce qu'il va se rendre à Gaza avec mes deux plénipotentiaires, à l'invitation du grand Visir. La suspension d'armes, pendant le temps que dureront les négociations, ne peut donc plus être équivoque. Vous reviendrez vous-même, dès que vous aurez la certitude que l'adjudant général Morand sera arrivé à el-Arich (1).

KLÉBER À DESAIX ET POUSSIELGUE.

13 nivôse (3 janvier 1800).

Je vous prie de vous occuper vivement du déblocus d'el-Arich, sans lequel il serait difficile qu'un armistice pût avoir lieu (2).

KLÉBER À DESAIX ET POUSSIELGUE.

13 nivôse (3 janvier).

Vous devez conclure le traité sans hésiter et je m'empreserai de le confirmer. Je remettrai de suite pour garantie du traité le fort d'el-Arich (3).

KLÉBER À L'AIDE DE CAMP BAUDOT.

14 nivôse (4 janvier).

J'apprends à l'instant que le fort d'el-Arich a été pris de surprise le 30 décembre, tandis que l'armistice devait com-

(1) ROUSSEAU, p. 170-171. — (2) ROUSSEAU, p. 175; DESPREZ, p. 146-147. — (3) ROUSSEAU, p. 176; DESPREZ, p. 146-147.

mencer le 24, suivant un avis donné par Devaux à Destaing. Vous prévien­drez de cet événement mes plénipotentiaires et vous leur ferez dire, si vous ne pouvez leur communiquer cette lettre, qu'il n'y a plus à balancer, qu'il faut terminer la négociation, en se rapprochant le plus possible de mes dernières instructions. Hâtez votre marche ainsi que votre retour (1).

KLÉBER À REYNIER.

14 nivôse (4 janvier).

J'ai reçu votre lettre il y a deux heures. L'événement d'el-Arich est un de ceux auxquels on ne devait jamais s'attendre ; il est affligeant, mais il ne doit pas nous décourager. Une bataille gagnée peut nous donner encore le temps de nous reconnaître (2).

KLÉBER À DESAIX ET À POUSSIÉLQUE.

Quartier général du Caire,
le 15 nivôse an VIII, 5 janvier 1800.

Hier à dix heures du soir, citoyens, c'est-à-dire longtemps après le départ du citoyen Baudot, j'ai reçu une lettre qui m'annonce que l'ennemi, ayant profité du caractère sacré d'un parlementaire, a surpris le 9 el-Arich, et après un grand carnage essuyé de part et d'autre, a réussi dans son entreprise. Vous devez naturellement être mieux que moi instruits de cet événement et de ses détails, et vous avez déjà pu faire vos réclamations à cet égard ; si cependant vos négociations prennent la tournure que j'en espère, il serait inutile

(1) ROUSSEAU, p. 177. — Dans son *Journal*, le capitaine Bouchard note le passage du général Baudot à Gaza le 17 janvier, en route pour el-Arich.

(2) ROUSSEAU, p. 177 ; *Mémoires de Berthier*, p. 326 ; SKALKOWSKI, p. LXV.

d'insister sur la restitution du fort ; mais qu'au moins l'armistice proposé par sir Sidney Smith et par le grand vizir, et qui doit être connu maintenant de toute l'armée ottomane, soit à l'avenir respecté et garanti, si faire se peut, par des otages. J'aime d'ailleurs à croire que, ni le grand vizir ni sir Sidney Smith ne sont en rien et pour rien dans une entreprise aussi contraire au droit des gens. C'est à vous de m'en instruire.

Ne voulant point écrire au grand vizir lui-même ni à sir Sidney Smith, sur cet objet, j'en fais dire un mot au premier par Mustapha pacha (1).

KLÉBER À REYNIER.

17 nivôse (7 janvier).

Il paraît que sir Sidney Smith, sous prétexte de mauvais temps, tient mes plénipotentiaires au large, pour laisser au vizir le temps d'agir (2).

KLÉBER À REYNIER.

18 nivôse (8 janvier).

Je viens de recevoir votre lettre du 5 janvier, par laquelle vous me faites part des renseignements que vous avez pris des deux soldats de la 13^e sur l'événement d'el-Arich. Le grand vizir m'en parle à peu près dans le même sens. Les ennemis ont perdu un pacha à trois queues nommé Sélim Mustapha.

Je ne sais pas plus que vous s'il y a un armistice ou non ; je n'en suis instruit que par une lettre de mes deux envoyés dont je ne puis me servir, parce qu'il y est question d'autres

(1) ROUSSEAU, p. 179 ; *Mémoires de Berthier*, p. 328-329 ; *Pièces diverses et correspondances*, p. 391 ; DESPREZ, p. 148.

(2) ROUSSEAU, p. 179.

choses encore, et que, d'ailleurs, ce n'est qu'une lettre et non une note officielle, signée des parties respectives ainsi que cela devait être. Il faut passer cette bévue à Desaix, qui capitule, ainsi que moi, pour la première fois ; mais comment la passer à Poussielgue, qui a la plus haute prétention à être versé dans tout ce qui concerne la diplomatie (1) ?

DESAIX ET POUSSIELGUE À KLÉBER.

8 janvier.

Nous nous sommes rendus devant Gaza. M. Smith s'est rendu au camp ; il y a appris qu'el-Arich s'est rendu le 8 nivôse, que le grand visir y était, qu'il s'était commis, dans la prise de cette place, des atrocités qui lui ôtaient la confiance de nous engager d'aller joindre le grand visir, quoique le grand visir fût dans les meilleures dispositions, et que son autorité et celle du pacha eussent été méconnues dans cette occasion (2).

SIR SIDNEY SMITH AUX CITOYENS DESAIX ET POUSSIELGUE.

Au camp ottoman de Gaza, 9 janvier 1800.

Son Altesse le suprême Visir se trouvant à el-Arich, je vais m'y rendre pour arrêter l'effusion du sang, pendant que nous sommes en négociation. Les Turcs ne voulant pas absolument entendre parler d'une trêve qui les forcerait à rester dans l'inaction sur la lisière du désert, je pars sur un dromadaire pour aller plus vite. Le bâtiment que j'ai expédié, avec le développement des motifs qui me faisaient engager le suprême visir à tel armistice que la saine raison et l'usage commandaient, n'a pu s'approcher de la côte à cause du mauvais

(1) ROUSSEAU, p. 183-184.

(2) *Mémoires de Berthier*, p. 365-366.

temps, et le parlementaire qu'a envoyé le général en chef Kléber à ce même sujet, n'est arrivé que le lendemain de l'événement fâcheux du massacre d'une partie de la garnison d'el-Arich. Les hommes composant cette garnison, n'ayant pas voulu écouter les sommations qui leur étaient faites avant l'approche d'une troupe effrénée qui devait les attaquer, sont entrés en pourparlers, quand il était trop tard. Mais, pendant qu'on capitulait à la grande porte du fossé, ils y ont pénétré, et ont fait comme à leur ordinaire, de la manière la plus horrible. Le colonel Douglas accouru pour tâcher de contenir cette horde de furieux, a manqué vingt fois d'avoir la tête coupée, de même qu'un garde marine, qu'un mouvement naturel d'humanité et d'indignation avait engagé à suivre le colonel qui a été renversé, et le couteau déjà sur le cou, quand il a été délivré par les janissaires. Le vizir n'a pas pu arrêter la troupe ni l'empêcher d'entrer dans le château. Cependant, le colonel Douglas, aidé par Rajeb Pacha, a arrêté le torrent dans le fort, tant qu'il a pu, et a réussi à sauver le commandant et près de la moitié de la garnison (1).

RAPPORT DU CITOYEN FERAY,
CAPITAINE DES GRENADIERS DE LA TREIZIÈME BRIGADE,
SUR CE QUI S'EST PASSÉ A EL-ARICH (2).

Le 2 nivôse (22 décembre 1799), l'armée turque parut devant le fort d'el-Arich, et l'investit. Dans la nuit du 2 au 3 la tranchée fut ouverte devant le front de la Porte, et une batterie de mortiers fut établie, ainsi que quelques petites pièces, qui commencèrent à jouer, mais ne firent que très peu de mal. Ils continuèrent la nuit suivante à pousser leur tranchée.

(1) *Mémoires de Berthier*, p. 361-362 ; *Pièces diverses et correspondance*. p. 391-392.

(2) *Pièces diverses et correspondance*, p. 249-252.

Dans la journée du 4 (24 décembre) une grande partie des soldats de la garnison parla de rendre la place, et il fut remis au chef de bataillon Cazot (*sic*) une pétition signée de quatre-vingts soldats, qui lui disaient que la garnison ne voulait plus se battre, et qu'ils lui ordonnaient de se rendre.

Le commandant rassembla le lendemain matin la garnison et les officiers : il dit, ainsi que les officiers, aux lâches qui ne voulaient pas se battre, qu'ils pouvaient sortir du fort et se rendre à l'ennemi ; qu'eux étaient résolus de ne pas se rendre. Toute la garnison répondit qu'elle se battrait, et aucun soldat ne voulut sortir. Depuis lors, jusqu'au 9 (29 décembre), la garnison fut tranquille, et le soldat ne parla plus de rendre la place. L'ennemi continua ses travaux et approcha des tranchées. Il ne tombait dans le fort qu'une petite quantité de bombes, lesquelles faisaient peu d'effet. Le 8 (28 décembre), une batterie que l'ennemi avait établie sur une dune de sable pour battre en brèche la tour à gauche de la porte, fut prête et commença à jouer ; elle était armée de pièces de petit calibre qui firent peu d'effet. Le feu des batteries du fort démonta une partie des pièces et en éteignit le feu. Les autres batteries avaient écrêté une partie du parapet des courtines.

Le 9 (29 décembre), les tranchées de l'ennemi furent poussées jusqu'à l'angle saillant du bastion commencé en avant de la tour où la brèche fut faite lorsque nous prîmes el-Arich, et sur le glacis fait devant le front. Le feu de l'artillerie et de la mousqueterie fut plus vif cette matinée qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Le commandant ordonna au capitaine de grenadiers Feray de faire une sortie avec les grenadiers pour chasser les Turcs de leur premier boyau ; mais les grenadiers refusèrent de marcher, et le capitaine, qui ne fut suivi au boyau que par trois grenadiers, fut contraint de rentrer. Dans le moment qu'il rentrait dans sa lunette, une partie de la garnison a abattu le drapeau qui était au-dessus de la porte. Les canonniers ont cessé de tirer, et des drapeaux

blancs ont été arborés. Un sergent de grenadiers ramassa le drapeau qui était tombé dans la lunette, et fut le replanter sur la porte ; le capitaine Guillermain s'établit à côté de ce drapeau avec deux soldats de la treizième pour empêcher de l'abattre de nouveau. Le commandant et les officiers firent de vains efforts pour contraindre les soldats et canonniers à continuer le feu et abattre les drapeaux blancs ; tout fut inutile ; les lâches révoltés appelèrent du rempart les Turcs, qui sortirent en foule de leurs boyaux pour s'approcher du fort. Toute l'armée turque, infanterie et cavalerie, vint en peu de temps ; des soldats jetèrent du rempart des cordes aux Turcs pour les aider à monter dans le fort. Une poterne se trouva ouverte, on ignore comment, et dans un moment le fort se trouva rempli de Turcs, qui désarmèrent la garnison, et coupèrent la tête de ceux mêmes qui leur avaient jeté des cordes pour monter. Dans ce moment, le commandant Cazot essaya de faire une capitulation avec Sélim Moustafa Pacha et un officier anglais, qui étaient entrés dans le fort. Elle fut réglée. La garnison devait poser les armes et être prisonnière ; mais il ne fut pas possible de remettre l'ordre chez les Turcs. Les Français qui tombèrent entre les mains des officiers turcs ou anglais furent conduits au camp du grand Visir ; les autres, excités à ne pas se rendre par l'exemple de ceux à qui l'on coupait la tête, se défendirent une demi-heure après leur entrée dans le fort. Le capitaine Feray était déjà arrivé au camp du grand Visir lorsqu'on entendit l'explosion du magasin à poudre. Les Français qui se trouvaient encore le plus près du fort, lorsque cette explosion eut lieu, furent victimes des Turcs qui les conduisaient ; ils leur coupèrent la tête ; de ce nombre était le chef de bataillon Grand-père.

Le matin du 9, la plus grande partie de la garnison avait bu beaucoup d'eau-de-vie, et beaucoup étaient ivres sans qu'il y eût aucune distribution faite par ordre du commandant.

Du 2 au 8, il y avait eu sept ou huit hommes de la garnison de tués ou blessés ; dans la matinée du 9, il y eut une trentaine de blessés.

Deux cent seize hommes, compris quatorze officiers, ont été faits prisonniers et conduits à Goya (*sic*) ; de ce nombre cent seize de la troisième demi-brigade de bataille.

Au camp, sous Salihé, le 26 nivôse an VIII.

Signé FERAY, capitaine.

Pour copie conforme : *Signé* KLÉBER.

KLÉBER À DESAIX ET POUSSIELGUE.

29 nivôse (19 janvier).

Vous savez sans doute actuellement que le fort d'el-Arich n'est tombé au pouvoir des ennemis que par la trahison de la garnison, qui a hissé elle-même les ennemis dans l'intérieur du fort (1).

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE GUERRE
TENU AU CAMP DE SALAHIEH,
LE 1^{er} PLUVIÔSE AN VIII (21 JANVIER 1800).

« Que la prise d'el-Arich et les circonstances qui ont forcé sa reddition, doivent du moins refroidir l'opinion exagérée que l'on pourrait concevoir des bonnes dispositions des troupes, puisqu'il est à craindre que, n'étant plus animées que du désir d'un prompt retour en France, très fortement prononcé, elles imitent le fatal exemple des 500 hommes chargés de la défense d'el-Arich : cette garnison voyant que son commandant avait rejeté, comme l'honneur le lui prescrivait, la sommation qui lui avait été envoyée, lui demanda

(1) ROUSSEAU, p. 197-198 ; DESPREZ, p. 160.

par écrit à rendre la place à l'ennemi, abattit le drapeau tricolore, en arbora un blanc et appela l'ennemi hors des tranchées pour le hisser sur ses remparts avec des cordes qu'elle lui jeta elle-même ; c'est ainsi que cette place, que le général Bonaparte regardait comme une des deux clefs de l'Égypte, fut livrée aux Turcs » (1).

KLÉBER AU DIRECTOIRE.

8 pluviôse (28 janvier).

Le grand vizir, poussé par l'impatience de son armée et plus encore par sa cour, entièrement maîtrisée par les Anglais, vint se poster devant el-Arich, pour attaquer ce fort, que la lâcheté de la garnison remit en son pouvoir le septième jour de sa présence (2).

KLÉBER AU DIRECTOIRE.

10 pluviôse (30 janvier).

Le vizir s'était porté sur el-Arich, et s'était emparé de ce fort le 9 nivôse. Il ne dut ce succès qu'à la lâcheté d'une garnison de près de 600 hommes, qui se rendait sans combattre, le septième jour de l'attaque (3).

RAPPORT D'UN CHEF DE BATAILLON DE LA 85^e BRIGADE
AU PREMIER CONSUL.

1^{er} brumaire an IX (23 octobre).

Pour justifier une honteuse capitulation le général Kléber a calomnié l'armée ; il a motivé la prétendue nécessité de

(1) *Hist. scientifique*, VII, p. 74. — (2) ROUSSEAU, p. 207-208. — (3) ROUSSEAU, p. 215.

traiter avec l'ennemi sur les insurrections partielles qu'il sou-
doyait peut-être. Il a laissé prendre el-Arich ; je défie ses plus
zélés partisans de nier ce fait. Il sacrifie impitoyablement six
cents hommes à l'horreur qu'il avait conçue contre l'expédition
d'Égypte et obtint à ce prix de nouveaux prétextes pour
l'évacuer (1).

MÉMOIRES DU MARÉCHAL BERTHIER (2).

Les mameloucks nous avaient fait quelques prisonniers qui
gémissaient dans les cachots. Ils se rendirent auprès d'eux,
les plaignirent, et, passant à l'officier qui les commandait
lorsqu'ils avaient été pris, ils lui annoncèrent que ses fers
allaient tomber, que des ordres étaient donnés pour qu'il
fût traité avec distinction. Ils l'engagèrent à ne pas mécon-
naître la bienveillance du chef de l'armée turque qui les
brisait. Le Français était encore à chercher où tendaient ces
insinuations, lorsqu'il voit entrer l'interprète du vizir, qui lui
représente que la privation des effets qu'ils avaient au fort
rendait sa position, celle de ses soldats, pénible, et l'invite,
au nom de son maître, à les réclamer. Il y consentit : cet acte
de docilité parut de bon augure ; on l'envoya chercher, au
nom du vizir. On le conduisit dans une tente magnifique,
où se trouvaient les officiers anglais avec les généraux mu-
sulmans. On lui adresse d'abord une foule de questions :
on veut savoir les ouvrages qui couvrent el-Arich, les troupes
qui les défendent ; on n'omet, en un mot, rien de ce qui peut
l'embarrasser, le compromettre ; et, quand on juge que son
trouble est au point où on se propose de le porter, on lui
présente à signer la lettre qu'il doit écrire. Heureusement

(1) REYNIER, *Mémoires*, p. 187.

(2) *Mémoires de Berthier*, p. 302-314.

il n'était pas homme à se laisser imposer. Il lit, parcourt, reste muet d'étonnement, en voyant qu'au lieu d'une réclamation d'effets, c'est une invitation de livrer le fort, de se rallier au vizir, qui comblera de biens, et fera passer en France ceux qui trahiront leurs serments. Il se plaignit de l'indigne piège qu'on lui avait tendu, resta sourd aux prières comme aux menaces, et fut reconduit dans sa prison. L'interprète ne tarda pas à le suivre. Il lui fit une peinture animée de la colère du vizir, lui montra les ennuis, les mauvais traitements qu'il se préparait, et lui présenta un nouveau projet de lettre. Le malheureux était trop ému pour en démêler la perfidie, et signa. Une fois munis de cette pièce, les officiers anglais menèrent rapidement à fin la trame qu'ils avaient ourdie. Ils avaient parmi eux un émigré qui avait autrefois servi dans le régiment de Limousin, d'où sortait presque en entier la garnison du fort. Il était délié, adroit, capable d'organiser la révolte; il fut chargé de la semer parmi ses anciens soldats. Cette mission exigeait le concours d'un intermédiaire; mais il avait les prisonniers sous la main, il trouva sans peine l'homme qu'il lui fallait. Il choisit un vieux caporal de sapeurs; il lui prodigua l'eau-de-vie, l'argent, les caresses, et eut bientôt triomphé des scrupules que ce malheureux lui opposait. Quand il le vit bien libre, bien dégagé de toute affection nationale, il l'emmena avec lui sous les murs d'el-Arich. Il fit halte dès qu'il fut à la vue des postes, donna ses dernières instructions à son émissaire, et se fit annoncer. Le commandant lui envoya une tente, des rafraîchissements, et ne tarda pas à arriver lui-même. L'émigré lui remit des lettres, où le colonel Douglas, tout aussi philanthrope que son chef, ne parlait que d'honneur, que de la nécessité de prévenir l'effusion du sang; et lui demandait la remise de la place par pure humanité, car ses troupes étaient si nombreuses, les motifs si péremptoires, que ce serait folie de résister.

Cette sommation était étrange, et les insinuations qui l'accompagnaient, encore plus. Le commandant le fit sentir à l'émigré, qui s'excusa, parla des forces, de la férocité des Turcs, et ouvrit une discussion verbale, dont son émissaire profita pour se glisser parmi nos postes. La curiosité, le désir d'avoir des nouvelles de leurs camarades, les avait groupés autour de lui ; il répandait la séduction à pleines mains : il montrait les pièces d'argent qu'il avait reçues, vantait les bons traitements que tous éprouvaient, et se félicitait du bonheur qui lui était garanti de repasser incessamment en France. Quelques-uns de ses auditeurs témoignaient des doutes ; vous ne m'en croyez pas, leur dit-il ; à la bonne heure : « mais vous en croirez peut-être le lieutenant. Tenez, voilà la lettre qu'il écrit aux officiers de la 9^e. » Elle n'était pas cachetée ; elle fut aussitôt ouverte, transmise de main en main, et causa une sorte de rumeur qui appela l'attention du commandant. Il vit l'imprudence ; mais le mal était fait ; et puis, comment imaginer qu'un homme d'honneur, qu'un Français se fit l'agent d'une si odieuse machination. Il fit retirer le prisonnier, consigna la troupe, et répondit au colonel Douglas qu'il ne revenait pas de sa surprise de recevoir une sommation au moment où un armistice, offert par son chef, avait suspendu les hostilités. Les relations fussent-elles d'ailleurs tout hostiles, les généraux ne fussent-ils pas en pleine négociation pour la paix, rien ne l'autorisait à sommer une place devant laquelle ses troupes n'avaient pas encore paru.

L'émigré avait jeté de coupables espérances dans la troupe, et réveillé des souvenirs que la circonstance rendait fâcheux ; il se retira. Ces germes de désordre étaient lents à se développer. Les Anglais recoururent à une autre ruse. El-Arich, placé à quatre journées de marche dans le désert, n'était soutenu que par le poste de Katieh. Ses communications étaient longues, pénibles, exigeaient des escortes assez nombreuses. Les officiers de Sidney imaginèrent de mettre cette

circonstance à profit. Ils multiplièrent les messagers du vizir, expédièrent des Tartares, qui, effrayés, tremblaient au seul nom de Bédouins, refusaient de continuer leur route, s'ils n'étaient protégés par trente à quarante hommes. Le commandant, qui avait pénétré l'artifice, se montrait peu disposé à se prêter à ces frayeurs ; mais ils insistaient, se retranchaient sur l'importance de leurs dépêches, et finissaient toujours par enlever quelques soldats à la garnison. Enfin, le Tartare de confiance du généralissime se présenta, et déclara net qu'il ne courrait pas les risques de la traversée, si on ne lui donnait une escorte capable de contenir les tribus. Le commandant Cazal disputait sur le nombre, et était bien résolu à ne pas céder, quelque spécieuses que fussent les allégations, lorsqu'un détachement de dromadaires chargé de lui remettre trois Efendis que Kléber envoyait au vizir, se présenta. Cette troupe allait reprendre le chemin de Katieh ; le Tartare fut sans prétexte, et le fort ne se dessaisit d'aucun de ses défenseurs. Sa position, néanmoins, n'en devint pas meilleure. Les dromadaires s'étaient mêlés à la garnison, et avaient imprudemment répandu parmi elle qu'ils avaient ordre de se replier sur Salihieh dès qu'ils verraient el-Arich investi. Cette nouvelle ébranla sa constance : elle se crut sacrifiée, perdue, et ne montra plus qu'indécision.

Enfin, l'armée ottomane déboucha ; elle s'établit sur le torrent qui couvre le fort, occupa le bois de palmiers qui l'avoisine, s'étendit au pied des dunes, porta un corps de mameloucks au puits de Massoudia, et poussa un gros de cavalerie à la gorge du désert. Ces dispositions achevées, elle envoya sommer la place. Son parlementaire se présenta avec un de nos prisonniers, et menaça la garnison, si elle ne rendait immédiatement le fort de ne lui faire aucun quartier. Le commandant ne voulut rien entendre ; on s'adressa à ses soldats. Ils étaient encore tout étourdis d'une attaque bruyante qui venait d'avoir lieu ; ils eurent la faiblesse de

prêter l'oreille à de coupables espérances, et une insurrection terrible ne tarda pas à éclater. Le feu s'était ranimé ; les Turcs s'élançaient de la première parallèle, et, plantant leur drapeau dans les sables, travaillaient des pieds et des mains à s'établir sur une ligne plus rapprochée du fort. Ils avaient d'abord obtenu quelque succès ; mais nos projectiles tombaient si juste que les hommes, les guidons, quoique aussitôt remplacés qu'abattus, furent à la fin obligés de disparaître.

Le début était heureux, le moral des troupes pouvait se remonter, on redoubla de séductions. On enivra de nouveau les soldats de l'espoir de revoir la France ; on leur exagéra les forces du vizir. On fit valoir l'habile distribution des corps qui cernaient la place ; on insista sur l'impossibilité où ils étaient d'être secourus. Abandonnés, perdus au milieu du désert, que pouvaient-ils contre les hordes sauvages que l'Asie poussait sur eux ? Pouvaient-ils se flatter de les vaincre ? Pouvaient-ils même se promettre de les arrêter ? Pourquoi se dévouer à d'inutiles tortures ? Pourquoi s'exposer aux outrages dont ces barbares accablent les vaincus ? N'était-il pas plus sage d'assurer, au prix de quelques mesures qu'on ne pouvait défendre, la vie de tant de braves, qui, résignés à verser leur sang pour la France, voulaient du moins que leur mort lui profitât. Résister n'offrait aucune chance de salut ; traiter les présentait toutes : il fallait traiter.

La garnison ébranlée hésitait encore sur ce qu'elle avait à faire ; mais la force vint seconder l'artifice, les attaques se développèrent pour appuyer la séduction. Les Turcs débouchent tout à coup du vallon des Citernes. Ils culbutent, replient nos avant-postes, et s'établissent dans des ruines, d'où on essaie en vain de les débusquer. Cette brusque irruption achève ce que la perfidie a commencé. Les troupes désespèrent d'elles-mêmes ; elles s'agitent, s'inquiètent, et, se révoltant à la vue des vains dangers auxquels on les expose, elles demandent impérieusement que les hostilités cessent,

et que le fort soit rendu. Le commandant essaie de ranimer leur courage. Il les rassemble, leur expose leur situation, leurs ressources, l'importance du poste qui leur est confié, les espérances que l'armée fonde sur leur bravoure ; tous ses efforts sont inutiles. Ses conseils sont accueillis par des murmures, ses observations couvertes de cris séditieux ; on l'interrompt ; on refuse de l'entendre ; on ne veut plus lui obéir. Il ne se rebute pas néanmoins. Il interpelle ses soldats ; il leur reproche durement de prêter l'oreille à des suggestions perfides, de s'abandonner à de coupables espérances, et leur montrant le camp des ennemis : Eh bien ! leur dit-il, puisque vous n'osez affronter les Turcs, courez, j'y consens, mendier leurs outrages. Les braves qui n'ont pas abjuré les sentiments français suffiront à défendre le fort ; les portes sont ouvertes, allez.

Les ponts-levis s'étaient, en effet, abattus ; mais la résolution du commandant en avait imposé. La troupe était subjuguée, confondue ; elle manifestait l'intention de se défendre, Casal la renvoya à ses positions. La nuit ramena les intrigues ; tout était de nouveau changé quand l'attaque recommença. Les Turcs s'échappèrent en tumulte de leurs tranchées, se répandirent sur les glacis, bravèrent le feu des détachements qu'ils n'avaient pu ni intimider ni séduire ; et, se portant tout à coup sur leur droite, ils se jetèrent dans le bastion, et l'occupèrent sans brûler une amorce. Ils suivirent les troupes qui avaient si honteusement rendu les postes qu'elles devaient défendre. Ils pénétrèrent dans les retranchements, se couvrirent de tout ce qui leur tomba sous la main, et parvinrent à se maintenir malgré la mousqueterie qui partait des tours, des parapets voisins.

L'ennemi était au pied des ouvrages, une partie des troupes annonçait les dispositions les plus fâcheuses ; tout était dans le désordre et la confusion. Les uns, inspirés par la frayeur, s'écriaient que les murailles allaient sauter ; que les Turcs

avaient attaché la mine ; les autres, poussés par la malveillance, déploraient l'obstination du commandant et soutenaient que la garnison était perdue si elle ne se hâtait de capituler. Cazal essaya de calmer ces frayeurs. Il fit jeter quelques obus sur les points menacés, et ordonna de déplacer toutes les poudres, tous les projectiles qui pourraient aggraver l'explosion. Le feu s'était peu à peu ralenti pendant qu'on se livrait à ces soins ; les terreurs semblaient dissipées, les imaginations mieux assises ; il résolut de hasarder une sortie. Chargé de balayer les retranchements qu'occupent les Osmanlis, le capitaine Ferey réunit ses grenadiers, ouvre la barrière, commande, part, et n'est suivi par personne. Il revient, prie, exhorte, commande encore, et n'est pas mieux obéi. Le commandant accourt, rappelle aux mutins tout ce que le devoir, l'honneur inspirent, sans être plus heureux. Trois fois il leur ordonne de le suivre à l'ennemi ; trois fois ils lui répondent qu'ils ne marcheront pas, qu'ils ne veulent plus se battre. La rébellion se propage comme un trait ; au-dedans, au-dehors, les troupes ne connaissent plus de frein. L'un se plaint qu'on les sacrifie ; l'autre jure qu'il ne brûlera pas une amorce ; tous prétendent que le fort va sauter, et demandent à grands cris qu'il soit rendu. Cazal, pour toute réponse, leur montre l'ennemi qui chemine. Il les presse, les engage à continuer le feu ; mais loin de les ramener, sa constance les irrite ; ils jettent, brisent leurs armes, ou, montant sur le parapet, ils les agitent la crosse en l'air, et font signe aux assiégeants qu'ils sont prêts à se rendre. Quelques-uns même se portent au drapeau ; ils l'abattent, le précipitent dans la lunette, et ne s'aperçoivent pas plus tôt qu'il est de nouveau arboré, qu'ils accourent pour le renverser encore et lui substituer un drapeau blanc. Quelques braves accourent à la défense des couleurs nationales. Le capitaine Guillermain fond sur ceux qui les attaquent ; le sergent Codicé se joint à lui ; ils se groupent autour du signe

qu'ils ont juré de conserver intact ; ils bravent, ils menacent, et réussissent à éloigner les furieux qui, plus d'une fois, les couchent en joue.

Cependant, les Turcs voyant que le fort ne tirait plus, accourent en foule, et des lignes et du camp, ils couvrent les glacis, inondent les fossés. Bientôt une multitude sauvage qu'on n'a aucun moyen d'éloigner, se presse au pied des retranchements, et demande à grands cris d'être reçue dans la place. Elle s'essaie à escalader les bastions, entasse des matériaux qui n'ont pas encore été mis en œuvre ; et tel est l'aveuglement de nos soldats, qu'ils lui jettent des cordages, qu'ils l'aident à franchir les remparts. Les prisonniers qui, jusque-là étaient restés paisibles, se soulèvent à la vue de leurs camarades hissés sur les murs. Ils renversent les pierres qui interceptent la communication du fort au bastion ; ils ouvrent la poterne, introduisent tout ce qui se présente, et fondent sur les Français. Ceux-ci sentent alors la faute qu'ils ont commise ; ils se rassemblent, se pelotonnent, rompent, écrasent les Turcs ; mais, accablés bientôt par une soldatesque sauvage, dont les flots vont toujours croissant, ils tombent sous le damas auquel ils se sont imprudemment livrés. Ce n'est plus un combat, c'est une boucherie où quelques hommes rares se débattent au milieu d'une troupe d'égorgeurs. Cazal parvient cependant à se faire jour, à la tête de quelques-uns des siens. Il gagne la porte du fort, s'y établit, s'y barricade, et oppose, à la foule qui le presse, une résistance dont elle ne peut triompher. Douglas, qu'attire la chaleur du combat, le somme, le supplie de se soumettre au sort. Il s'y refuse, et proteste qu'il est résolu de s'ensevelir sous les décombres s'il n'obtient une capitulation. Rajeb-Pacha, l'aga des janissaires, surviennent (*sic*) au même instant ; ils ont fait briser les palissades, renverser les barrières ; la porte est le seul obstacle qui leur reste à franchir pour pénétrer dans le fort. Ils s'irritent, demandent qu'elle soit

ouverte, et consentent cependant à la proposition de Casal, que leur transmet Douglas. On écrit aussitôt ; on rédige une convention ainsi conçue :

ARTICLE PREMIER.

La garnison du fort sortira avec les honneurs de la guerre, et emportera ses bagages. Les officiers conserveront leurs armes et leurs effets.

ART. 2.

Les malades et les blessés sont recommandés à la générosité de l'armée ottomane.

Fait au fort d'el-Arich, le 8 nivôse an VIII.

Le colonel Douglas signa cette pièce, en expliqua le contenu aux pachas, impatientes, qui y apposèrent leur sceau, et la repassa au commandant, qui la garda.

On se mit aussitôt à déblayer les barricades, et la porte fut ouverte. Semblables à un torrent qui a rompu ses digues, les Turcs se précipitent alors dans la forteresse, et portent partout le ravage et la mort. Les uns se répandent dans l'hôpital, égorgent les malades et les blessés dans leurs lits ; les autres convertissent les forges en ateliers d'assassinats. Ici, ils décapitent sur l'enclume les malheureux qu'ils immolent ; là, ils les mutilent à coups de pelle et de pioche sur la culasse des canons. Plus loin ils les précipitent par-dessus le rempart, ou les descendent avec des cordes, pour les livrer à d'autres tigres impatientes de les égorger. Tel fut le résultat des manœuvres philanthropiques des officiers de Sidney ; l'humanité, l'honneur, tout avait été foulé aux pieds pour arriver à cette horrible hécatombe.

RÉCIT DE L'HISTOIRE SCIENTIFIQUE ET MILITAIRE
DE L'EXPÉDITION FRANÇAISE.

Desaix et Poussielgue se rendirent à bord du *Tigre* au large de Damiette le 23 décembre 1799.

« Leur premier acte à bord fut de répondre à une demande insidieuse de sir Sidney Smith au sujet d'une suspension d'armes entre l'armée ottomane et les troupes françaises. Suivant le Commodore, le Grand Vizir n'adhérait à ce préliminaire que moyennant la cession provisoire des postes d'el-Arich et de Kattieh. Les négociateurs repoussèrent formellement cet abandon, et se renfermèrent dans les termes d'une trêve pure et simple pour éviter l'effusion du sang. L'événement dira plus tard ce qu'il pouvait y avoir de prémédité dans cette ouverture du Commodore anglais (1). »

« Il faut dire (2) que des accusations graves ont pesé sur le Commodore Sidney Smith. On a avancé que l'attaque d'el-Arich concertée à l'avance entre le Vizir et sir Sidney Smith n'était pas un fait qu'on dût regarder comme accompli en dehors de sa volonté. Les retards de la traversée, l'exaspération entretenue parmi les troupes ottomanes, le plan de l'attaque, l'intervention d'officiers anglais, l'embauchage et le sédition de la garnison, tout cela au dire de ces auteurs partait d'une main plus exercée que celle du hasard ou celle de l'imprévoyance turque. Les mesures, ajoutent-ils, étaient prises pour le désastre, et le jour fixé de telle sorte qu'à l'apparition du *Tigre* sur les atterages syriens, les plénipotentiaires n'auraient plus qu'à s'y résigner.

Quoiqu'on ait donné un caractère officiel à ces allégations passionnées, nous devons dire qu'elles nous semblent inad-

(1) *Histoire scientifique*, VII, p. 20.

(2) *Histoire scientifique*, VII, p. 23-58.

missibles dans leur sens absolu. Sans doute la prise d'el-Arich servit plutôt qu'elle ne contraria les vues du Commodore ; sans doute, avant que la perspective de négociations praticables se fût offerte à lui, il avait appuyé de ses conseils les projets du Grand-Vizir ; mais de là à cet événement qui coûta la vie à tant de Français, de là à cette catastrophe d'el-Arich, où les impressions du moment dominèrent, où l'effervescence, le découragement, la révolte de la garnison firent plus que toutes les attaques extérieures, il y a tant de distance et si peu d'affinité, qu'il faut repousser toutes ces récriminations systématiques, filles de leur temps et bien vieilles aujourd'hui. A trente-cinq ans de distance, on peut juger ces choses avec plus de calme, et ne pas tordre les faits pour en exprimer de la haine contre un homme ou contre une nation. C'est assez dire que dans cette occasion, comme dans toute autre, nous nous en tiendrons au récit simple, au récit complet et impartial.

Depuis le retour du corps expéditionnaire, qui avait fait la campagne de Syrie, el-Arich, située à l'extrême frontière, et l'une des clefs de l'Égypte, avait été mise dans un meilleur état de défense. Ses fortifications consistaient alors en quatre murs de sept pieds d'épaisseur et de vingt-sept pieds de hauteur moyenne, non terrassés, flanqués par quatre petites mauvaises tours, qui occupaient les angles : un parapet de trois pieds de large, percé d'embrasures, entourait le sommet des tours, et un autre, d'un pied et demi, couronnait les quatre courtines. Deux fronts couverts par des décombres, tandis que le pied des autres était aperçu de la campagne, une petite lunette qui couvrait la porte et un petit bastion commencé près d'une des tours, tel était le complément de ces ouvrages au moment de l'attaque ottomane.

Depuis le 21 vendémiaire an VIII (13 octobre 1799), le chef de bataillon du génie Cazals avait remplacé, dans le commandement de ce poste, le chef de bataillon du génie

Geoffroy. Les reconnaissances faites dans les environs non seulement avaient servi à constater l'état de la contrée, le gisement des puits, la direction des chemins, et les forces des tribus arabes qui la traversaient ; mais il en était résulté à diverses reprises, pour la garnison française, un butin considérable en chameaux, en soieries et en denrées.

Un ordre arrivé du quartier-général vers la mi-brumaire prévenait Cazals des grands rassemblements de troupes turques, dont la Syrie était alors le théâtre ; il lui enjoignait de surveiller cette frontière avec rigueur, soit pour prévenir l'entrée d'espions mamlouks, soit pour arrêter l'exportation des vivres. Vers le même temps, le commandant de l'arme du génie Sanson et le général de brigade Bertrand vinrent inspecter les travaux de la défense, et leur donner une nouvelle activité.

De leur côté, les troupes ennemies ne restaient pas inactives. Le Grand-Vizir continuait à masser ses forces du côté de Jaffa, pendant que l'avant-garde, composée principalement de mamlouks d'Elfy-Bey, organisait des camps volants, de Ghazah à el-Arich, et poussait même des reconnaissances jusqu'au pied de la ville frontière. Ce fut dans l'une de ces expéditions, qu'un parti considérable de Mamlouks rencontra une patrouille française, sortie du fort à la diane, et aventurée au-delà du rayon habituel : douze hommes de la neuvième demi-brigade et trois sapeurs la composaient : ils furent enveloppés, et trois soldats qui firent feu payèrent cette audace de leur vie ; les autres, attachés à la queue des chevaux, furent entraînés jusqu'à Ghazah, puis dépêchés à Jaffa, vers le Grand-Vizir. Cette petite escouade de prisonniers avait à sa tête le lieutenant de grenadiers Landry, sur lequel les Turcs et les Anglais essayèrent, dit-on, tout à tour, les influences de la peur et des promesses. Profitant de l'état de dénuement où se trouvaient ces malheureux soldats, on parla d'envoyer l'un d'eux au fort d'el-Arich, pour y réclamer

ses effets et ceux de ses camarades. Dans un journal détaillé sur les événements de ce siège, le capitaine du génie Bouchard ajoute que le lieutenant Landry ayant consenti à cette démarche, fut conduit dans la tente du Grand-Vizir, où se trouvaient les dignitaires de l'armée ottomane et quelques officiers anglais. On lui fit plusieurs questions sur le fort d'el-Arich, sur l'importance de ses ouvrages, sur le chiffre de sa garnison ; puis, quand on crut l'avoir étourdi et troublé, on lui présenta brusquement une lettre à signer, laquelle n'était censée contenir qu'une réclamation d'effets. Heureusement l'officier lut ce qu'on lui présentait, et grande fut sa surprise, lorsqu'à la suite de phrases insignifiantes, il trouva une invitation à ses frères d'armes de livrer le fort au Grand-Vizir, qui devait combler de biens et renvoyer en France ceux qui se fieraient à lui. Indigné d'un piège pareil, Landry refusa de signer cette lettre infâme ; mais, s'il faut en croire Bouchard, cédant ensuite aux instances de l'interprète, il consentit à valider de son nom une pièce moins ouvertement provocatrice. Pour suivre sa version, devenue officielle sous la plume de Berthier, ajoutons que cette lettre passa dans les mains d'un caporal de sapeurs, homme accommodant et prompt à se prêter au rôle que l'on sollicitait de lui. Ce porteur de missive partit de Ghazah avec le lieutenant-colonel Bromley (général Tromelin), émigré français, alors au service de l'Angleterre sous un nom supposé. Bromley était envoyé vers Cazals, comme parlementaire, par le chef des auxiliaires anglais, le colonel John Douglas. Il devait lui remettre une sommation, dans laquelle le commandant français était invité à se rendre sans défense préalable.

Bromley et le prisonnier partirent ; le 18 frimaire (9 décembre), ils étaient en vue des avant-postes d'el-Arich. Bromley portait l'habit anglais sous sa longue robe turque ; son compagnon avait son uniforme français. Averti de l'arrivée du parlementaire, Cazals lui envoya une tente et des rafraî-

chissements ; puis il sortit du fort pour s'aboucher avec lui. La sommation assez ridicule de John Douglas provoqua une réponse énergique et digne, et des explications verbales achevèrent de convaincre Bromley qu'on n'aurait pas bon marché d'un caractère aussi loyal et aussi ferme. Mais, pendant que ceci se passait entre le commandant et le parlementaire, le prisonnier français s'était glissé jusqu'aux avant-postes, où bientôt une curiosité contagieuse eut groupé autour de lui une foule de camarades. Le prisonnier parlait avec emphase des bons traitements qu'il avait éprouvés, il montrait avec affectation l'argent qu'il avait reçu, appuyait par-dessus tout sur la promesse que le Grand-Vizir lui avait faite de le renvoyer en France. Parmi ses auditeurs, les uns l'écoutaient à demi-convaincus ; les autres exprimaient leurs doutes. « Vous ne m'en croyez pas, leur dit-il alors, eh bien ! vous croirez peut-être le lieutenant. Tenez, voici la lettre qu'il écrit aux officiers de la 9^e ». Cette lettre n'était pas cachetée ; elle courut bientôt de main en main ; elle finit même par causer une rumeur qui appela l'attention du commandant. A l'instant, il sentit la faute commise, et, pour la réparer, il renvoya le prisonnier dans la tente de l'officier parlementaire. A sa demande de restitution d'effets, il fut répondu qu'on s'en occuperait et qu'on les lui ferait tenir, s'il y avait lieu.

Tel est le récit du capitaine Bouchard que les parties intéressées ont contesté. Le Bromley anglais, général Tromelin aujourd'hui, violemment attaqué par cette version, et plus maltraité depuis dans les Mémoires du duc de Rovigo, a dû provoquer une espèce d'enquête contre des détails tronqués ou faux. Le prisonnier dont il est question s'est nommé. Ce n'est pas un caporal de sapeurs, mais un sergent de grenadiers de la 9^e nommé Truptil, devenu capitaine plus tard et vivant encore. Dans une pièce explicative des faits, et dont la copie est sous nos yeux, il déclare avoir accompagné le lieutenant-colonel Bromley à el-Arich dans le seul but de réclamer

ses effets et ceux de ses camarades ; il nie la circonstance de la lettre remise, de l'argent exhibé et des initiatives d'embauchage. Il entre dans des particularités qui donnent à ses dires un caractère de franchise difficile à repousser.

Quoi qu'il en soit, l'événement prouva, plus tard, que de mauvais germes existaient dans la garnison d'el-Arich. Étaient-ils le fait d'un mécontentement commun à toute l'armée, d'un mécontentement d'ancienne date et né du départ de Bonaparte ? Avaient-ils été semés par l'influence anglaise, et venaient-ils de se développer plus intenses encore par les instigations d'un caporal ou d'un sergent prisonnier ?

Les faits ont prouvé que la première de ces deux suppositions était plus admissible que la seconde. Par une faute inqualifiable, la garnison d'el-Arich se composait alors de la partie la plus indisciplinée d'une armée toute mécontente. La compagnie de grenadiers de la 13^e demi-brigade, qui en faisait partie, venait récemment de recevoir dans ses cadres une portion de la 2^e demi-brigade, licenciée pour le fait d'insubordination (1) ; et cette compagnie était devenue le pivot de la conspiration nouvelle. Ces soldats, déjà aigris, n'eurent pas de peine à insinuer à leurs camarades qu'on leur avait donné à défendre un poste indéfendable, dans la seule vue de les perdre et de les sacrifier. Le hasard voulut qu'au moment où cette idée fermentait dans les têtes, la nouvelle se répandit de l'évacuation de Katieh, circonstance qui laissait les Français d'el-Arich coupés de tout renfort, isolés, perdus au milieu des sables, livrés à la discrétion de hordes sauvages et sanguinaires. On conçoit alors que de telles impressions d'une part, et de l'autre la chance d'être admis à capituler, grâce à la médiation anglaise, aient amené

(1) Cette 2^e brigade fut ensuite réorganisée (ROUSSEAU, p. 139).

dans la suite de ce siège un conflit déplorable pour l'honneur des corps et l'inviolabilité du drapeau.

Depuis la sommation du colonel Douglas, il était évident que le fort d'el-Arich allait être attaqué. Son commandant le prévint, et il pressa les travaux de défense. Les reconnaissances aux environs, devenues inutiles et dangereuses, furent supprimées ; on suspendit les travaux d'un bastion à demi-élevé, et l'on établit des blindages à l'intérieur avec des palmiers coupés dans la plaine. Dans ce moment décisif, la garnison n'avait qu'un effectif de quatre cent cinquante hommes. Elle se composait du 1^{er} bataillon de la 13^e demi-brigade d'infanterie, d'une compagnie de canonniers, de quatre compagnies de sapeurs et de mineurs. L'artillerie se composait de quatre pièces de 8, de quatre pièces de 4 et de deux obusiers de 6. Il y avait dans le fort trois mille boulets et trois cents mille cartouches d'infanterie. Une quarantaine de prisonniers turcs étaient renfermés dans cette enceinte, pêle-mêle avec la garnison.

Cependant l'armée ottomane s'ébranla vers la fin de frimaire, et, par une coïncidence étrange, presque le même jour où Desaix et Poussielgue, reçus à bord du *Tigre*, invoquaient l'armistice comme le préliminaire de toute négociation. Dans le même temps, le Grand-Vizir échangeait aussi avec Kléber des lettres amicales et pacifiques, et sir Sidney ne manquait aucune occasion d'insister sur la nécessité d'éviter une inutile effusion de sang. Quand une trêve semblait être ainsi dans les démarches et dans les intentions, la guerre fut commencée. Il est possible qu'elle résultât d'un petit complot concerté entre le Commodore et le dignitaire turc ; mais on peut croire avec autant de raison que l'impatience des troupes ottomanes força la main à leurs généraux. Ce n'était pas là, en effet, une armée européenne, où la pensée du chef domine toutes les prétentions des corps et toutes les turbulences des individus. Ramas de peuples et de soldats divers, les bandes du

Grand-Vizir marchandèrent souvent son autorité et lui imposaient des conditions. Ainsi, l'avant-garde, composée de Mamlouks qui rêvaient de nouveau la souveraineté de l'Égypte, dévorait déjà l'espace, et murmurait des retards jetés à la traverse. Il en était de même des Bédouins accourus sur l'espoir du pillage, des Osmanlys, qui se partageaient d'avance les trésors des Français, des peuplades d'Asie et d'Europe que la Porte avait conviées à cette curée lointaine. Quand ces hordes de combattants se furent groupées à Ghazah, qu'elles eurent apprécié leur nombre et connu leurs ressources, il devint difficile de comprimer cette exaltation fiévreuse qui les poussait en avant ; de contenir par des paroles et par des menaces ces hommes habitués de tout temps à désobéir.

Que ce fût ou non la volonté de Youssouf, ils marchèrent, ils parurent devant el-Arich le 1^{er} nivôse an VII (22 décembre 1799). Trente mille hommes environ composaient ce corps d'avant-garde, sous les ordres de Regeb-Pacha. Ce chef s'établit sur le torrent qui couvre le fort, occupa le bois de palmiers qui l'avoisine, s'étendit au pied des dunes, porta un corps de Mamlouks aux puits de Messoudiah, et poussa un gros de cavalerie jusqu'à la gorge du Désert. Ainsi le fort était investi d'une manière à peu près complète, et ses communications avec l'Égypte se trouvaient coupées. A la suite de ces dispositions, Regeb-Pacha envoya sommer la place, menaçant Cazals de ne faire aucun quartier à la garnison si elle résistait. Le commandant répondit par un refus énergique.

Alors le siège s'ouvrit. Du 1^{er} au 2 nivôse (22 au 23) les Turcs, dirigés par des officiers anglais, ouvrirent la première parallèle qui couronna bientôt toutes les hauteurs à une distance moyenne de deux cent cinquante toises. Sa direction était déterminée par environ deux cents étendards de toutes les couleurs arborés sur le revers.

De leur côté, les assiégés veillèrent à la défense. Dès l'appa-

rition de l'armée ottomane, le commandant avait fait combler les citernes environnantes, disposer les batteries, renforcer leurs parapets, blinder les portes des magasins. Une partie de la garnison et les sapeurs élevaient d'autres blindages pour servir de logement, construisaient dans le fossé du nord des banquettes pour la fusillade, retranchaient le puits placé sur le glacis du front de l'est. Les parapets étaient garnis de sacs à terre; on élevait des échafaudages de charpente pour abriter les tirailleurs dans le cas où le parapet aurait été abattu; enfin on établissait des communications entre les tours pendant que les mineurs construisaient des galeries, pour couvrir les faces où auraient pu s'établir les mineurs ennemis. Tous ces préparatifs ordonnés et exécutés devaient ouvrir des chances à une longue et utile défense.

Du 2 au 3 nivôse (23 au 24) les Osmanlys établirent leur seconde parallèle à trois cents mètres du fort avec deux batteries de trois pièces chacune. Le feu de ces ouvrages, qui commença ce jour même, salua l'arrivée du Grand-Vizir au camp du siège. Son quartier-général s'installa le soir sur un monticule de sable adossé à un bois de palmiers. Le colonel Douglas, le lieutenant-colonel Bromley et quelques autres officiers anglais, l'agent russe Franchini, et le mamlouk Othman-Bey accompagnaient le chef osmanly.

Jusqu'au 4 nivôse (25), nul incident grave ne traversa les opérations du siège. Quoique supérieure en nombre à celle du fort, l'artillerie ottomane n'avait donné jusqu'alors qu'avec une infériorité marquée. Une pointe un peu hardie des janissaires vers les glacis avait été annulée avec bonheur par une sortie de la garnison; et l'avantage était visiblement resté aux assiégés, quand des rumeurs sourdes, des vellétés d'insurrection contagieuse, circulèrent parmi les défenseurs du fort. Un petit noyau de soldats mutins s'était grossi peu à peu de tous les lâches qu'effrayait la perspective d'une prise d'assaut. Pendant que la canonnade turque grondait le plus

vivement, des bruits de toute nature avaient circulé sur le rempart. On se disait que la garnison d'el-Arich était sacrifiée au salut du reste de l'armée ; que, dans l'intérieur, le mouvement de retraite était en pleine exécution ; que Katieh venait d'être évacué ; que Salihieh le serait à son tour ; que les quatre cent cinquante défenseurs du fort étaient tous destinés à périr dans ces Thermopyles de l'Égypte. On se racontait, en les exagérant, les atrocités habituelles des Turcs, leur mépris pour tous les droits de la guerre ; on ne rêvait que sacs, que pillage, que têtes plantées au bout des piques des Osmanlys, ou entassées dans des sacs pour être offertes au Sultan de Constantinople. Dans les trois premiers jours du siège, tout se borna à des murmures et à de vagues menaces ; mais soit que la présence du danger eût donné plus d'audace aux mécontents, soit que des intelligences se fussent, à l'insu des chefs français, établies entre la garnison et le camp du siège, bientôt ces premiers symptômes firent place à des plans de révolte organisée, à une conjuration militaire trop puissante pour être vaincue. Le 4 nivôse (25) les chefs de ce complot portèrent le dernier coup aux crédules et aux peureux. « Voyez, allaient-ils disant, voyez les forces du Vizir. Ils sont là cinquante mille hommes, vous êtes quatre cents ; vous résisterez un jour, deux jours, une semaine, mais après ? On vous prendra à l'escalade, et ce sera fait de vous. Et à quoi bon ce sacrifice ? Comment profitera-t-il à l'armée ? Vous mourrez oubliés ici, sans gloire pour vous, sans utilité pour la France ? Il vaut mieux se rendre, il vaut mieux traiter ; résister est folie ». Et peu à peu, à l'aide de pareils propos, ces misérables embaucheurs parvinrent à rallier à eux le quart de la garnison, et à ébranler la foi du reste. Un projet de lettre au commandant fut discuté, adopté par les rebelles et couvert de signatures de soldats et de sous-officiers de divers corps. On y lisait :

« Vous voudrez bien, citoyen commandant, remettre le fort

que vous commandez à l'ennemi dans le délai de douze heures. Convaincus qu'il n'y a plus ni instruments, ni médicaments pour les blessés, nous vous invitons à finir cette affaire et vous aurez l'estime de vos camarades».

Prévenu de ce qui se passait, Cazals s'était borné d'abord à recommander aux chefs des différentes armes la surveillance la plus sévère. Les postes venaient d'être placés comme la veille, et rien ne semblait menacer la tranquillité du fort, lorsqu'à huit heures du soir un caporal de la 13^e demi-brigade apporta au commandant la lettre que nous venons de reproduire. Cazals fit arrêter cet homme ; on l'interrogea scrupuleusement ; mais on n'obtint de lui aucune indication, ni sur le contenu de la missive, ni sur la personne qui la lui avait remise. Il parut même être étranger au complot ; son nom du moins ne se trouva pas parmi les signataires.

Le même soir, le commandant rassembla les officiers, fit un appel à leur loyauté et à leur courage, et leur lut ensuite l'insolente et indigne adresse des rebelles. Tant de lâcheté les révolta tous. Le 5 nivôse (26) au point du jour, la garnison entière fut rassemblée dans l'intérieur du fort ; et là, en présence du drapeau : « Quoi ! s'écria le commandant, les soldats d'el-Arich demandent à leur chef de se déshonorer et de les déshonorer tous avec lui ? Vous, des Français, vous vous rendriez sans combattre ? Vous vous livreriez à merci, vous l'avant-garde de l'armée égyptienne, sur qui le Général en chef a dû compter, qu'il va secourir, si vous tenez bon quelques jours. » A la suite de cette vive apostrophe Cazals énuméra les ressources du fort, les chances de résistance qui lui restaient ; il flétrit les agents du désordre, montra à quelles suggestions étrangères ils obéissaient. « On vous a dit que vous seriez reconduits en France, ajouta-t-il ; eh bien ! je vous le dis, la France rejetterait de son sein ceux de ses enfants qui l'auraient trahie et déshonorée. »

Ces paroles si fermes, cette attitude calme et conciliante,

ces explications données avec dignité, restèrent sans influence sur la minorité factieuse. Les conseils furent accueillis par des murmures, les observations couvertes par des cris de sédition ; on alla jusqu'à méconnaître la voix du chef, on lui imposa silence. Parmi les mutins se distinguaient surtout les grenadiers de la 13^e demi-brigade, et ce fut en vain que leur chef de bataillon et les autres officiers s'interposèrent pour les ramener à l'obéissance. De toutes parts s'élevaient des interpellations particulières ; ici, on cherchait à séduire les plus braves ; là, on menaçait les timides, et le plus scandaleux tumulte régnait depuis quelques instants, quand la voix de Cazals le domina de nouveau. « Vous refusez de revenir au devoir et à la raison ; vous voulez qu'il soit dit à la face du monde qu'à el-Arich les Français ont été des lâches. Eh bien, soit ! Vous êtes libres de vous déshonorer. Moi, je reste ici avec la poignée d'hommes fidèles qui me reste ; nous y mourrons pour la sainteté du drapeau. Vous, partez, si tel est votre désir ; allez mendier les outrages des Turcs : partez, les portes vont s'ouvrir. »

Les pont-levis s'abattirent en effet ; mais cette inspiration du chef avait provoqué une réaction. Mis au défi, les factieux reculèrent ; ils restèrent immobiles ; la partie bien intentionnée de la garnison donna alors l'élan : au tumulte et aux cris succédèrent l'ordre et le silence ; les diverses compagnies retournèrent à leur poste.

Mais la partie était seulement remise : Cazals le sentit, il provoqua une espèce de conseil de guerre, où il fut question d'arrêter et de punir les plus ardents instigateurs de la révolte : la majorité se prononça contre cette mesure énergique qui aurait, suivant elle, accéléré le résultat qu'elle voulait empêcher.

Pendant les 6 et 7 nivôse (27 et 28 décembre), les travaux d'attaque et de défense se poursuivirent avec un acharnement égal. L'artillerie du fort répondait au canon des tranchées

avec une supériorité de tir évidente. Aussi, malgré l'appareil déployé par les Osmanlys, nul progrès bien réel n'avait suivi leurs opérations plus bruyantes que redoutables. Après six jours de tranchée ouverte, après huit mille coups de canon et trois mille bombes envoyés par eux, les remparts n'étaient pas entamés, et presque toutes les pièces étaient encore en bon état. Une canonnade bien dirigée, un grand feu de mousqueterie, de petites sorties faites à propos, quelques retranchements intérieurs, des lignes de contre-approche et des dehors défendus pied à pied, voilà quels étaient les moyens mis en œuvre par Cazals, moyens qui avaient neutralisé les tentatives ennemies. On occupait toujours la lunette, le fossé du nord et le glacis ; on avait l'espoir de soutenir le siège tant que dureraient les munitions de guerre, et on les ménageait de manière à ce qu'elles fussent suffisantes pour résister une quinzaine de jours.

La journée du 8 nivôse (29 décembre) trompa tous ces calculs et toutes ces précautions. Les Turcs semblèrent s'ébranler, ce jour-là, pour une attaque générale. Sortant en foule de leurs tranchées, ils vinrent s'établir à quinze toises du bastion à demi achevé, pendant qu'ils attaquaient le poste du puits et menaçaient les autres points de la circonvallation. Tous les avant-postes français s'étaient repliés, les assaillants poussèrent leurs avantages jusqu'au pied même des remparts, s'y couvrirent de tout ce qu'ils trouvaient sous la main, et parvinrent à s'y maintenir malgré la fusillade qui partait des tours et des parapets voisins.

Cette attaque inopinée jeta dans la garnison un désordre difficile à décrire : au lieu de défendre les ouvrages avancés, elle recula, les rendit presque sans coup férir. Servis par cette terreur panique, les Turcs gagnèrent du terrain : un grand nombre s'étaient jetés dans les retranchements voisins du puits ; d'autres occupaient les glacis de l'est : d'autres les postes situés autour du bastion, et ce mouvement avait mis

hors de combat vingt hommes, au nombre desquels était le lieutenant du génie Piquet, officier plein d'honneur et de bravoure.

À ce moment commença dans l'intérieur du fort la scène la plus tumultueuse et la plus révoltante. Saisis de peur, les soldats s'écriaient que les Turcs avaient attaché la mine, et que les murailles allaient sauter ; ils accusaient l'obstination du commandant, et déclaraient qu'il n'y avait de salut à espérer que dans une capitulation immédiate. Cazals essaya de calmer ces frayeurs. Il fit jeter quelques obus sur les points menacés, et ordonna de déplacer toutes les poudres, tous les projectiles qui pourraient aggraver l'explosion. Un moment, il crut que ces mesures avaient encore une fois annulé la révolte, et, pour tenir les esprits en haleine, il crut devoir hasarder une sortie. Les grenadiers de la 13^e demi-brigade furent commandés, et Ferey, leur capitaine, se mit à leur tête. Ce brave officier ouvrit la barrière, commanda la marche, et partit. Mais arrivé à l'entrée du retranchement, il se retourna et ne vit que trois hommes derrière lui : les autres n'avaient pas bougé de place. Il revint à la charge, insista auprès d'eux, les pria, les adjura, au nom de la patrie ; mais ce fut inutilement. Le commandant qui survint renouvela de semblables efforts ; il s'élança en tête de la colonne, chercha à rendre l'élan à cette troupe inerte : tout échoua. Les grenadiers répondirent qu'ils ne voulaient plus se battre.

À leur exemple, les autres compagnies mollirent, désespérèrent de la résistance, et méconnurent les ordres des chefs. En proie à une rébellion complète, la forteresse ressemblait plutôt à un vaste club qu'à un champ de bataille. On y discutait au lieu de faire feu ; on y faisait un appel à l'ennemi, au lieu de le repousser par la force. Au milieu de cette anarchie militaire, le commandant et ses officiers allaient courant sur le rempart, donnant partout l'ordre de continuer le feu ; prenant eux-mêmes les mousquets que les soldats jetaient

à terre, ramassant les mèches que les canonniers avaient laissées et mettant le feu aux pièces désertées par leurs servants.

Malgré cette lutte courageuse des chefs contre les soldats, la sédition ne fit que continuer et grandir. Les grenadiers de la 13^e, qui en étaient toujours la tête et les bras, en vinrent même jusqu'à monter sur le parapet de la lunette : là, dressant leurs fusils la crosse en l'air, ils apostrophaient les assiégeants, et leur criaient qu'ils étaient prêts à se rendre. A cet appel, quelques Turcs sortirent en effet de leurs retranchements, et marchèrent vers les murailles, aux acclamations des grenadiers qui se répétaient comme un mot d'ordre : « Ne tirez pas, ne tirez pas ; ce sont des parlementaires ». Quelques-uns d'entre eux poussèrent même l'audace jusqu'à violer le drapeau ; ils l'abattirent et le jetèrent dans la lunette : rapporté par un grenadier et arboré de nouveau, ce palladium national fut encore menacé par ces lâches ; l'un d'eux essaya d'y substituer un drapeau blanc ; mais, indignés de ce sacrilège, quelques nobles cœurs trouvèrent une énergie surnaturelle ; le capitaine Guillermin chargea les rebelles à coup de sabre ; le sergent Codicé s'adossa au bâton du drapeau avec son fusil en joue et prêt à faire feu contre le premier qui l'attaquerait. Ces deux braves tinrent ainsi contre tous les efforts de ces furieux.

A ce moment, le commandant Cazals, dans l'espoir de gagner du temps et de ramener ensuite les rebelles, se décida à dépêcher un parlementaire au Grand-Vizir ; il chargea le lieutenant du génie Bouchard de cette mission périlleuse. Placé en face de la mort, Bouchard n'hésita pas, il descendit dans la lunette, sauta du parapet sur l'épaule d'un Turc, et de cette épaule dans le fossé, se vit en un instant cerné, porté par cette foule hideuse, et dévalisé de telle sorte que ses habits ne furent plus que des lambeaux : les épaulettes et les boutons étaient arrachés ; les poches étaient coupées.

Grâce à la protection de Moustafa-Pacha qu'il trouva sur son chemin, l'officier français, menacé à chaque minute, parvint toutefois sain et sauf à la tente du Grand-Vizir. Quand il fut en sûreté, les événements avaient marché si vite, que son rôle de parlementaire était fini. Le fort appartenait aux Turcs.

En effet, malgré tous les ordres de Cazals, le feu des remparts avait entièrement cessé, et les Turcs occupaient le pied des ouvrages : tour à tour la trahison ou la lâcheté leur livrèrent le bastion et la lunette, et l'oubli de tout devoir et de toute prudence fut poussé si loin que des grenadiers jetèrent des cordes aux assaillants pour les hisser dans la tour et sur le rempart. Bientôt à côté du pavillon tricolore qui flottait encore se déployèrent une foule de petits drapeaux osmanlys. A cette vue les quarante prisonniers turcs que recérait le fort et qui s'étaient tenus jusque-là assez tranquilles, s'élançèrent sur les Français, commencèrent le massacre intérieur et firent une brèche d'ouverture pour leurs camarades. De leur côté, les assaillants, parvenus à l'aide de cordes en haut des murailles, tuaient à coups de sabres ceux qui venaient de les aider dans cette ascension. Ainsi de toutes parts commençait cette scène de carnage que les rebelles avaient voulu éviter, ce sac du fort rendu plus douloureux et plus horrible encore par ce qui l'avait précédé.

Cazals vit que tout était perdu et qu'il fallait se résigner à une mort glorieuse : treize drapeaux ennemis figuraient sur les créneaux ; le nombre des Turcs introduits dans le fort dépassait alors celui des Français. A chaque minute, il entrait de nouveaux assaillants par le mur, par la poterne, par les matériaux amassés près des bastions, par la communication que les prisonniers avaient ouverte. On ne se battait plus dans le fort ; on égorgeait ; quelques hommes à peine retrouvaient en face d'une fin inévitable des moments d'héroïque énergie. Un caporal d'artillerie, l'un des rebelles, tuait huit Osmanlys de sa main, rachetait ainsi sa faute, et

tombait expirant. Toute la plate-forme intérieure du rempart était jonchée de cadavres et baignée de sang.

Ce fut alors que le commandant rallia autour de lui quelques officiers et un petit nombre de soldats fidèles ; il se retira avec eux sous la voûte de la porte, s'y établit, s'y barricada décidé à attendre l'ennemi. Quelques minutes s'étaient écoulées quand le colonel Douglas, hissé comme les autres à l'aide d'une corde, se présenta devant les débris de la malheureuse garnison. Cet officier supplia Cazals de se rendre pour mettre fin à ce massacre, d'ouvrir les portes et de se confier à la loyauté des chefs assaillants. Le commandant refusa et protesta qu'il périrait sous les ruines du fort, si on ne lui accordait pas une capitulation.

Pendant que ces pourparlers avaient lieu à l'intérieur, au-dehors le général de l'armée turque, Regeb-Pacha, et l'agha des janissaires poursuivaient leurs avantages. Les palissades et les barrières étaient brisées, ils se trouvèrent bientôt devant la poterne, séparés de Cazals et de ses derniers soldats par une simple porte en bois. On allait l'enfoncer à coups de haches, quand Douglas s'entremet pour déterminer une capitulation. Il la dressa de concert avec le commandant français, la signa avec lui ; puis, la faisant passer au travers d'une large fente de la porte, il la fit parvenir aux pachas, la leur expliqua, et obtint d'eux qu'ils y apposassent leur sceau. Voici les termes de cette pièce :

ART. 1^{er}. — La garnison du fort sortira avec les honneurs de la guerre et emportera ses bagages. Les officiers conserveront leurs armes et leurs effets.

ART. 2. — Les malades et les blessés seront recommandés à la générosité de l'armée ottomane.»

L'original de cette capitulation resta entre les mains de Cazals.

Confiant dans l'exécution de ces clauses, trop pressé d'ailleurs par l'événement pour exiger d'autres garanties, le

commandant français fit déblayer les barricades et ouvrir les portes du fort. A peine ce dernier obstacle eut-il été levé, que des flots d'assaillants tourbillonnèrent dans l'étroit passage et débordèrent dans toute la citadelle. Qu'importait à cette foule sauvage, qui hurlait des menaces de mort, qu'une capitulation eût été discutée et signée? Savait-elle seulement alors si elle avait des chefs, si elle était dans la dépendance d'une volonté supérieure? Une ivresse de fanatisme, une soif de sang la dominaient : elle voulait tuer et piller ; faire un butin présentable de toutes ces têtes d'ennemis, à chacune desquelles une prime était affectée. Ainsi tout fut vain, ordres, prières, menaces ; la place capitulée fut traitée comme une ville prise d'assaut. Les Turcs en un instant furent partout ; à l'hôpital, où ils égorgaient dans leurs lits les malades et les blessés ; dans les forges, où ils décapitaient leurs victimes sur les enclumes ; dans les batteries, où ils les mutilaient à coups de pelles et de pioches et les taillaient en morceaux sur la culasse des canons ; enfin au haut des remparts, d'où ils envoyaient des patients aux Osmanlys retardataires qui noircissaient les glacis.

Au milieu de cette scène affreuse, l'agha des janissaires et Regeb-Pacha, il faut le dire à leur louange, cherchèrent bien à faire entendre une voix de clémence et de modération ; mais leurs paroles furent impuissantes. On vint égorgier des Français jusque sous leurs yeux, et Cazals lui-même aurait été sacrifié par ces forcenés, s'il ne se fût accroché fortement à la robe de l'agha. Alors on reconnut que le seul moyen de sauver la poignée de Français qui restait debout, c'était de les tirer de ce théâtre de carnage. Soldats et officiers se serrèrent donc autour des dignitaires turcs, et cherchèrent à gagner l'enceinte extérieure. Ils parvinrent ainsi vers la limite de la lunette, d'où ils s'élançèrent sur les traces de l'agha qui venait de franchir le fossé. Dans ce mouvement, ils rencontrèrent encore les Turcs acharnés à leur poursuite, et

plusieurs d'entre eux, près de franchir la muraille, furent arrêtés, saisis par les égorgeurs, décapités ou mutilés ensuite. Ce fut là que périt le capitaine d'artillerie Nicolas. Cazals lui-même, tombé au pouvoir de quelques Turcs, ne dut alors la vie qu'à l'intervention de l'émigré Bromley. A quelque distance, une nouvelle attaque de ces furieux augmenta le nombre des victimes, et le chef de bataillon Grand-Pair, officier loyal et brave, tomba au milieu d'une foule de cadavres. Les Turcs, l'ayant entouré, lui scièrent la tête. Cette recrudescence de barbarie avait pour cause l'explosion du magasin à poudres qui engloutit sous ses décombres une quantité innombrable d'Osmanlys. Comme tout ce qui se trouvait là périt dans la catastrophe, il serait difficile de préciser quels en furent les auteurs. On croit néanmoins que les mineurs français, acculés dans leur dernier poste, et certains d'y périr, voulurent venger tant d'assassinats par une large hécatombe d'ennemis.

Enfin, après la marche la plus périlleuse à travers le camp ottoman, le commandant Cazals et cent soixante de nos soldats arrivèrent exténués, dépouillés, à demi-nus, devant la tente du Grand-Vizir. Deux cent trente-cinq cadavres français étaient restés dans la citadelle.

Pour en finir avec cet horrible épisode, il faut dire qu'à la suite d'une longue et douloureuse captivité, fatigués par des privations de tous les genres, menacés de périr à chaque instant, un jour en butte aux spéculations d'un docteur italien, *factotum* du Pacha ; le lendemain, courant le risque de mourir de faim, parce que personne ne songeait à eux, nos prisonniers furent évacués sur Ghazah où ils devaient s'embarquer.

Toutefois, avant ce départ, le Grand-Vizir voulut avoir une entrevue avec le commandant français ; il le fit mander devant lui. Quand Cazals arriva, Youssouf était dans une somptueuse tente, accroupi sur un divan de soie, et fumant sa longue

pipe au milieu de jeunes officiers osmanlys qui se tenaient debout. Le dignitaire ottoman, quoique borgne, avait la figure ouverte et franche ; d'une simple place de percepteur dans la ville d'Erzeroum, il était parvenu au vizirat, et possédait alors toute la confiance du Sultan. A peine Cazals fut-il en sa présence, que le vieillard lui fit une mercuriale. « Pourquoi avez-vous osé vous défendre ? » lui dit-il. Le commandant parla d'honneur ; mais ce mot n'arrêta pas Youssouf ; il poursuivit : « Pourquoi les Français ont-ils apporté la guerre à un peuple tranquille ? L'alliance de la France et de la Sublime-Porte n'aurait jamais dû être troublée. Heureusement que Bonaparte, et Kléber après lui, ont demandé pardon au magnanime Sultan. Tout s'arrangera. Ainsi vous n'êtes plus des ennemis, ajouta-t-il s'adressant aux officiers qui avaient accompagné Cazals, vous êtes des voyageurs. J'ai pitié de vous ; j'ai fait publier dans mon camp que ceux des soldats qui auraient des habillements français allassent les porter près de vos tentes... Vous pourrez les acheter... Mon defterdâr vous donnera de l'argent. »

En effet, on distribua dix sequins à chacun des officiers, et trente au commandant. Puis le Vizir, voyant que ce dernier avait la tête nue (on lui avait volé son chapeau) : « Vous ne pouvez pas aller ainsi, dit-il, je vais vous coiffer en Osmanly. » Il fit apporter un châle de cachemire bleu et une pelisse, présida lui-même à la toilette de Cazals, et rit beaucoup de le voir ainsi accoutré. A la suite de cette entrevue, le commandant eut la visite du docteur italien, chargé par le Vizir d'une mission délicate. Sous le prétexte de faire signer la capitulation par le Grand-Vizir lui-même, il tira de ses mains cette pièce qui ne lui fut pas restituée depuis.

Le 20 pluviôse an VIII (9 février 1800), les malheureux prisonniers furent embarqués à Jaffa pour être transportés à Damiette. Dans cette longue et pénible traversée, ils furent en butte encore à toutes les angoisses de la soif et de la faim.

Battus par la tempête, ils n'arrivèrent que le 26 (15) devant Damiette où ils reçurent quelques secours du brick français le *Lodi*, qui attérait sur le Boghâz, venant de Toulon.

Le 12 ventôse (3 mars), Cazals était au Caire : son premier soin fut d'envoyer à Kléber son rapport sur la prise d'el-Arich, et comme il n'ignorait pas que des bruits calomnieux avaient couru sur son compte, il sollicita sa mise en jugement devant un conseil de guerre. Cette satisfaction lui fut accordée. A la suite d'une longue et minutieuse enquête, un jugement fut rendu le 15 prairial suivant (4 juin) : les principaux instigateurs de la révolte y étaient condamnés à mort ; mais justice entière était rendue à la fermeté et à la persévérance du commandant Cazals, comme aussi à l'héroïque dévouement des officiers et des soldats qui avaient lutté de toutes leurs forces contre une indigne trahison».

RÉCITS DES CONTEMPORAINS.

« 2 décembre 1799. — Nous apprîmes qu'un détachement de 21 hommes du 1^{er} bataillon de la 9^e demi-brigade, stationné à el-Arich avait été pris dans une découverte à 2 lieues de ce fort, par des mamelouks ; que 3 furent tués, 5 blessés et 13 prisonniers et envoyés au grand vizir à Gaza, ainsi que les têtes des morts.

6 décembre. — Le citoyen Langlois, chef de bataillon de la 9^e à el-Arich, fut sommé de se rendre. Il refusa.

15 décembre. — Le 1^{er} bataillon de la 9^e stationné au fort d'el-Arich fut relevé par le 1^{er} bataillon de la 13^e et le 1^{er} bataillon vint en garnison au Caire.

9 janvier 1800. — Depuis près de quinze jours on était sans nouvelles d'el-Arich. Le général envoya 50 dromadaires dont je faisais partie pour avoir des nouvelles.

11 janvier. — Nous, détachement de dromadaires, nous arrivons le soir à une demi-lieue d'el-Arich. Nous rencontrons des Turcs sur des monticules de sable et nous apprenons, par eux, la catastrophe de la garnison. Une partie du détachement commandé par trois officiers retourna à Salihieh pour porter la nouvelle du désastre au général Kléber... L'armée, qui était instruite du carnage d'el-Arich, criait vengeance.

25 février. — Ce jour entre au Caire le 1^{er} bataillon de la 13^e, fait prisonnier à el-Arich et venant d'être échangé. Le bataillon était de 200 hommes» (1).

« Nous apprîmes que l'armée turque, s'étant approchée d'el-Arich, avait trompé la confiance de la garnison française, et rompu l'armistice. Le 8 nivôse, les soldats turcs, au bruit

(1) *Journal du capitaine François*, p. 379-386.

de la suspension d'armes, crièrent *sauva, salva*, c'est-à-dire, *paix, paix*. Les Français de bonne foi leur ouvrirent les portes du fort, et lorsque les Musulmans furent entrés en assez grand nombre, ils nous exterminèrent.

La sentinelle de la poudrière se fit sur-le-champ une résolution. Ce soldat immortel, voyant le massacre s'approcher de sa personne, met le feu à la poudrière, et le fort en masse fait la culbute. Deux mille Musulmans et quatre cents Français furent ensevelis sous les décombres. L'armée ennemie s'épouvanta si fort, qu'elle se replia sur Gaza en entraînant quelques prisonniers Français.

Le grand vizir parut outré d'indignation contre les traîtres d'el-Arich ; il protesta n'avoir pris aucune part à cette scélératesse, qu'il attribua à l'insubordination des soldats Turcs (1) ».

« D'après ce qui était convenu, aucunes hostilités ne devaient avoir lieu pendant les négociations ; cependant, par des manœuvres perfides, le vizir s'empara d'el-Arich, où nous avions une garnison d'environ cent hommes d'infanterie et quelques canonniers. On a dit, d'un côté, que cette garnison s'était livrée aux Turcs malgré la fermeté du commandant Cazals ; d'un autre que les Turcs avaient pris le fort de force. Cette dernière version est la vraie, mais la force ne put être exercée que par suite des moyens que je viens de qualifier, et pour cela les Turcs ne furent pas seuls à agir.

Un événement aussi inattendu excita dans l'armée la plus vive indignation. Des plaintes sévères furent faites par le général Kléber qui menaça de rompre les négociations, mais qui pourtant se calma bientôt (2) ».

(1) LATTIL, p. 112-113.

(2) RICHARDOT, *Nouveaux mémoires sur l'armée française en Égypte et en Syrie*, p. 233-234.

Le commissaire des guerres Jacques Miot ne sait pas grand'chose : « Les Turcs, dit-il, s'approchaient d'el-Arich ; ils en firent le siège, et s'en emparèrent en nivôse au moment où la garnison était occupée à parlementer. On m'a assuré que les Anglais ne purent empêcher les Turcs d'exercer la coutume affreuse qu'ils conservent de couper la tête à leurs ennemis (1) ».

« Pendant que l'on discutait les conditions de la paix, le grand vizir, conseillé par un officier anglais du nom de Douglas, fit attaquer le fort d'el-Arich en dépit du droit des gens.

« Les Anglais avaient des intelligences dans la place. Quatre-vingts soldats se révoltèrent et, pendant qu'ils engageaient une lutte avec leurs officiers, ouvrirent les portes aux Turcs. Mal leur en prit du reste, car ce fut par eux que les musulmans commencèrent le massacre.

« Le colonel (*sic*) Casal réfugié dans une tour demanda à capituler pour sauver les braves soldats qui ne l'avaient point abandonné ; mais, devant le mauvais vouloir de Douglas et des officiers turcs, il organisa une défense désespérée. Sur le point de succomber, quelques grenadiers mirent le feu aux poudres et ensevelirent avec eux les Turcs et les traîtres (2) ».

« Les Turcs avaient mis le siège devant le fort d'el-Arich, où commandait le chef de brigade (*sic*) Casal, officier intrépide et expérimenté. Malgré l'armistice le siège continua. Les efforts des assiégeants s'y seraient brisés, si le brave Casal eût été secondé par sa garnison. Mais effrayée de la multitude des assaillants et se croyant abandonnée, elle refusa de combattre. Cette lâcheté fut justement punie ; en dépit de la capitulation, les Turcs, à peine entrés dans le fort, la passèrent presque tout entière au fil de l'épée ; il n'en échappa

(1) MIOT, p. 283.

(2) VILLIERS DU TERRAGE, *Journal et souvenirs sur l'expédition d'Égypte*, p. 240 ; cité dans le *chasseur Millet*, p. 268.

que cent cinquante, grâce aux efforts des officiers anglais (1) ».

« Les Turcs, campés devant le fort d'el-Arich, ignorant ou feignant d'ignorer qu'une trêve avait été conclue, sommèrent ce fort de se rendre. Il était commandé par un bon officier, le colonel du génie Cazals. Il refusa toute capitulation, et le siège commença.

Mais l'on avait parlé à la garnison de la trêve, de l'évacuation prochaine de l'Égypte ; on en concluait l'inutilité de la défense. Il se forma dans la garnison deux partis : les braves, qui voulaient, avec le commandant, défendre le poste, et les mécontents, qui demandaient la capitulation. Ceux-ci eurent l'infamie d'ouvrir une poterne aux Turcs. Une fois dans la place, les Turcs se mirent à couper la tête à tous les Français, sans distinction. Les traîtres rentrèrent dans le devoir et reprirent les armes ; tous se réunirent contre les Turcs et en tuèrent un grand nombre, mais il était trop tard, et, quand il jugea la situation désespérée, un brave homme, garde d'artillerie, nommé Triaire, s'enferma dans le magasin à poudre et y mit le feu. Le fort sauta avec tous ceux qu'il contenait, Français ou Turcs.

Cet acte de désespoir eut lieu vers le 30 décembre ; mais nous ne l'apprîmes que plus tard (2) ».

« En nivôse, vers le 30 décembre, à l'attaque du fort d'el-Arich par les Turcs, quelques mécontents, furieux de ce que leur chef, le vaillant colonel Cazals, refusait toute capitulation, se laissèrent à introduire l'ennemi dans la place, en lui ouvrant une poterne, disent les uns, en lui jetant des cordes selon quelques autres. Ils en furent bien punis (3) ».

(1) *Souvenirs militaires du baron Desvernois*, p. 54.

(2) *Mémoires militaires du colonel Vigo Roussillon*, *Revue des deux Mondes*, 1891, p. 736.

(3) VAXELAIRE, *Mémoires d'un vétéran de l'ancienne armée*, p. 172.

« Notre garnison d'el-Arich, serrée de toutes parts, et éloignée de secours, fut bientôt forcée de se rendre. Elle proposa une capitulation que l'ennemi accepta, mais qu'il viola immédiatement. La plus grande partie de nos soldats fut égorgée ; on ne respecta pas même l'officier de santé, le citoyen Barbier, chirurgien de 2^e classe, à qui ces barbares tranchèrent la tête au moment où il pansait un blessé (1) ».

« Pendant le trajet que nous fîmes au Caire, l'ennemi fit un mouvement et vint faire le siège d'el-Arich, et le prit en peu de jours. Ces barbares, ayant mis le siège devant le fort, qui est situé dans le désert, et ayant coupé toute communication que la garnison eût pu avoir avec l'armée, se disposèrent à monter à l'assaut. Mais la garnison avait demandé à capituler, n'étant pas en force pour résister à un ennemi aussi nombreux que l'étaient les Turcs devant ce fort ; car ils étaient au moins quarante mille hommes, et la garnison n'était forte que de trois cents hommes ; et d'ailleurs le fort, qui venait d'être fait, ne pouvait résister aux boulets, les murs n'étant pas encore secs ; la garnison, dis-je, ayant donc demandé à capituler, les conditions furent réglées que le lendemain le fort serait livré à l'ennemi et que la garnison en sortirait et se rendrait prisonniers de guerre. Mais, horreur ; le peu de fiance que doit avoir une nation civilisée à traiter avec une nation barbare ! Le jour que la garnison devait sortir, les portes furent ouvertes, et les Turcs, entrant en masse, commencèrent à couper les têtes des malheureux soldats qui étaient dans le fort, et prirent le commandant de la place auquel ils firent faire le tour du fort un drapeau en sa main, et lui coupèrent la tête sur une pièce de canon.

La sentinelle qui était au magasin à poudre, voyant le massacre que faisaient les Turcs de ses camarades, et attendant

(1) LARREY, *Relation*, p. 170.

le pareil sort, lâcha son coup de fusil dans une barricade de poudre qui était ouverte, ce qui fit sauter le magasin, qui était sous le bastion, sur lequel il y avait plus de trois mille Turcs qui furent ensevelis sous les ruines de ce bastion. Et beaucoup d'autres, qui se trouvèrent autour de ce bastion, subirent le même sort. Ainsi périt ce brave soldat, en vengeant sa mort et celle de tous ses malheureux camarades.

Les Turcs, épouvantés de cette explosion, prirent la fuite et tuèrent tous les Français qui tombèrent entre leurs mains, à l'exception de cent vingt hommes qui, avant, s'étaient sauvés au quartier du Grand-Vizir, auxquels il donna grâce à la prière d'un commissaire anglais qui, heureusement pour eux, se trouva sur les lieux (1)».

« Le 22 décembre, le fort d'el-Arich, défendu par 500 hommes, est investi; le 29, la trahison de quelques défenseurs permet aux Turcs de s'en emparer; la garnison est massacrée (2)».

Voici la version de Nicolas el-Turki : « Des troupes musulmanes vinrent sur le territoire d'el-Arich et dressèrent leurs tentes près de la forteresse où se trouvaient trois cents Français commandés par le général Casal. Quelques soldats turcs, s'étant approchés des murailles, parlèrent avec les soldats français et leur annoncèrent la paix qui venait d'être conclue entre eux; les Français, descendant alors de la forteresse, se mêlèrent avec les musulmans, l'amitié s'établit en même temps entre le général Casal et Moustapha Pacha Arnaout; ce dernier fut invité à venir dans la forteresse où un superbe repas lui avait été préparé. Le pacha s'y rendit avec peu de monde; mais il avait ordonné à ses troupes d'assaillir la porte lorsqu'il y serait entré, de s'emparer de

(1) *Le chasseur Millet*, p. 154-156.

(2) BOURDEAU, *Campagnes modernes*, p. 351.

la forteresse, et de faire main basse sur tous ceux qui s'y trouvaient. Autour de cette forteresse régnait un fossé, et devant la porte était un pont de bois, que les Français élevaient et abaissaient avec des cordes ; lorsque le Pacha fut entré, ses troupes se précipitèrent sur la porte en poussant des cris affreux ; les Français, ne pouvant plus relever le pont, les Turcs entrèrent dans la forteresse et sabrèrent tous ceux qu'ils rencontrèrent. Un des assiégés à la vue d'une pareille perfidie, alla en toute hâte vers le magasin de poudre, y mit le feu, et, la poudre s'enflammant, tout ce qui se trouvait renfermé dans la forteresse sauta en l'air. Ce fut un moment terrible : une foule de Turcs et de soldats français furent brûlés, et la muraille de la forteresse s'écroura du côté de la porte. Moustapha Pacha périt dans les flammes ; il ne resta qu'une centaine de Français dont s'emparèrent les Turcs qui étaient accourus en foule (1)».

M. Morier, le secrétaire de Lord Elgin, ambassadeur britannique à Constantinople, note dans son *Journal*, à la date du 16 février 1800 (il se trouvait alors à Salihieh à la suite de l'armée ottomane) :

« Nous fûmes mandés, M. Frankini et moi, par le grand vizir pour lui rendre une visite. Il se vanta pendant longtemps de la prise d'el-Arich comme du plus beau coup du monde. Il ajouta que l'empereur de Russie serait sans doute charmé d'apprendre cet événement (2)».

(1) NICOLAS EL-TURKI, trad., p. 161-163. — Djarbati (VI, p. 160) ne procure aucun renseignement.

(2) *Pièces diverses*, p. 414-415.

OPINION DES HISTORIENS PLUS RÉCENTS.

« Bonaparte avait fait mettre le fort d'el-Arich sur un excellent pied de défense. Outre un immense approvisionnement de vivres et de munitions, le fort, au moment où l'avant-garde ennemie vint l'assiéger, renfermait une garnison française de cinq cents hommes, et avait pour commandant un officier des plus intrépides, le chef de bataillon du génie Cazals.

Le jour même de l'arrivée des Turcs sous les murs de la place, le colonel anglais Douglas, qui les conduisait, envoya sommer Cazals de se rendre, et ce fut un émigré français qui porta la sommation. Des pourparlers s'établirent, et il fut dit à nos soldats que l'évacuation de l'Égypte était imminente, que déjà on l'annonçait comme résolue, que bientôt elle serait inévitable, et qu'il y aurait folie à vouloir se défendre. Les coupables sentiments qui n'avaient été que trop encouragés dans les rangs de l'armée française par ses chefs firent explosion. Les défenseurs d'el-Arich, en proie comme tous leurs camarades au désir de revoir la France, murmurèrent qu'ils ne voulaient pas combattre et qu'il fallait bien plutôt capituler. Cazals, indigné, les convoqua tous, leur tint le plus noble langage, leur déclara que s'il y avait des lâches parmi eux ils pouvaient se séparer de la garnison et se rendre au camp des Turcs, qu'il leur en laissait la liberté ; mais que pour lui il se défendrait jusqu'à la mort avec ceux qui resteraient fidèles au devoir. Ces paroles semblèrent rappeler les soldats à des idées d'honneur. La sommation fut donc repoussée, et Douglas fit commencer l'attaque. Douglas était un officier de mérite ; mais, d'une part, l'indiscipline des milices qu'il commandait, le manque d'outils et de canons, de l'autre, lui laissaient peu d'espoir de réussir. Le huitième

jour le siège n'avait fait aucun progrès ; et la garnison ne comptait encore que deux morts, que douze ou quinze blessés. Malheureusement l'esprit d'insurrection qui était en elle éclata. Des traîtres appelèrent l'ennemi du haut des remparts, et des soldats français — honte éternelle à leur mémoire ! — jetèrent des cordes et des échelles qui servirent à l'escalade. Du reste, leur crime ne fut pas impuni. A peine entrés dans le fort, les Turcs fondirent le sabre au poing sur ceux qui venaient de les y introduire, et les égorgèrent impitoyablement. Ramenés à eux-mêmes par un tel spectacle, les autres révoltés eurent beau se réunir à la garnison, beau se défendre alors avec désespoir, ils succombèrent presque tous, et leurs têtes, coupées immédiatement, furent promenées en triomphe dans toute la Syrie. Cazals et une vingtaine de ses plus braves soldats étaient parvenus à se retirer dans une des maisons de l'intérieur du fort : ils s'y défendirent jusqu'au soir, et enfin obtinrent une honorable capitulation.

Ainsi tomba el-Arich, et tel fut le premier effet du fâcheux état des esprits dans l'armée française, le premier fruit que les chefs recueillirent de leurs fautes. La prise du fort et cette boucherie de quatre à cinq cents Français excitèrent au plus haut point l'ardeur guerrière et la confiance présomptueuse du grand vizir. C'était, à l'entendre, le plus beau fait d'armes du siècle.

L'événement avait eu lieu le 30 décembre 1799, et par conséquent Youssouf n'avait pu recevoir la dépêche que Sidney Smith lui avait adressée le 29 pour réclamer une suspension d'armes. Lorsque le commodore arriva, le 2 janvier 1800, au camp du grand vizir, et qu'il apprit le massacre barbare de presque toute la garnison d'el-Arich, il en fut lui-même révolté ; du moins il feignit de l'être, car il craignait la rupture des négociations pendantes, et il se hâta d'écrire à Kléber, tant en son nom qu'au nom de Youssouf, une lettre d'explications et pour ainsi dire d'excuses. Il y joignait

l'assurance formelle qu'aucun nouvel acte d'hostilité n'aurait lieu tant que dureraient encore les négociations, qui d'ailleurs étaient en chemin d'arriver à une prompte et heureuse issue.

Kléber à la nouvelle du massacre d'el-Arich fut saisi de douleur et d'indignation, mais ne le manifesta point aussi hautement qu'il l'aurait dû. Il sentit que s'animer trop à ce sujet menait droit à la rupture des négociations, et n'osa(1)».

« Il paraît certain que le bruit habilement répandu et exploité du prochain retour de l'armée en France exerça une influence fatale sur la majorité de la garnison d'el-Arich, qu'elle défendit mal les approches, et que cette opération peu loyale fut déshonorée par les cruautés des Turcs qui avaient envahi le fort. Sidney Smith et le grand visir parurent désolés de ces atrocités, mais ne rendirent pas le fort » (2).

« Le Vizir avait dirigé des forces considérables sur el-Arich pour faire le siège de ce fort, qui était déjà réduit à la dernière extrémité lors de la signature de l'armistice.

On a vu quels retards éprouva la nouvelle de la suspension d'armes avant de parvenir à l'armée ennemie ; le siège continuait donc avec vigueur. Il est cependant probable que le courage et l'expérience du chef de bataillon Cazals commandant à el-Arich auraient fait échouer tous les efforts des assaillants, sans l'étonnante conduite d'une partie de la garnison, qui murmurait hautement de l'abandon prétendu où on la laissait. Le 30 décembre, le commandant avait ordonné une sortie pour détruire les ouvrages avancés de l'ennemi. Au moment d'exécuter cet ordre, les troupes refusèrent d'obéir. Cazals se vit alors obligé de consentir à une capitulation ; mais, tandis qu'avec des officiers anglais et turcs, il en débattait les articles, des misérables, indignes du

(1) RYME, p. 172-173. — (2) ERNOUF, p. 235.

nom de soldats, abattaient le drapeau tricolore, et d'autres, à l'aide de cordes, aidaient les Turcs à franchir les remparts. Cette perfidie fut à l'instant même punie par une perfidie non moins horrible. Les soldats ennemis, entrés dans le fort, tournèrent leurs armes contre ceux-là même qui le leur avaient livré, et en firent une horrible boucherie ; cent cinquante hommes seulement échappèrent à ce massacre, grâce aux efforts des officiers anglais qui négociaient avec le chef de brigade Cazals ; mais on comprend que dès lors il ne fut plus question de capitulation (1) ».

« On convint tout d'abord d'un armistice ; mais l'état de la mer, qui forçait le Tigre à courir des bordées d'Alexandrie aux côtes de Syrie, empêcha de faire connaître cet armistice au grand vizir, et les Turcs s'étant approchés du fort d'El-Arich, dans le désert, l'enlevèrent par trahison, et massacrèrent les Français qui le gardaient (2) ».

« Le grand vizir Youssef pacha qui prétendait n'avoir pas été informé de l'armistice convenu entre Smith et les négociateurs, poussa son avant-garde jusqu'au fort qui défendait l'entrée orientale de l'Égypte. Les Français, malgré les encouragements du commandant Cazal, refusèrent de résister ; enivrés d'eau-de-vie, ils se révoltèrent, renversèrent le drapeau tricolore et lancèrent des cordes aux Turcs pour leur faciliter l'escalade. Mais les musulmans en égorgèrent une partie ; des Anglais furent témoins de cette boucherie. Le commandant Cazal fut épargné avec cent cinquante hommes ; délivré, il passa devant un conseil de guerre qui l'acquitta (3) ».

« El-Arich était depuis février 1799 le poste le plus avancé de l'armée française à l'est de l'Égypte. Le fort avait la forme

(1) LACROIX, p. 458. — (2) DESPREZ, p. 87-88. —
(3) ROUSSEAU, p. XXIX.

d'un carré, flanqué de tours aux quatre angles ; la hauteur de la muraille était de neuf mètres. Le 15 vendémiaire an VIII, Kléber en avait confié la défense au chef de bataillon Cazals.

« Ces troupes avaient besoin d'être électrisées. Le grand vizir avait progressé et au début de décembre 1799 avait établi son quartier général à Gaza. Le 8 décembre 1799 un colonel anglais détaché à l'armée turque, John Douglas, somma le commandant Cazals de capituler. « Je n'ai pas besoin de vous dire combien il me sera difficile de préserver la vie des braves soldats que vous commandez au cas que vous résisteriez et que nous soyons obligés de vous attaquer ». Cette lettre fut apportée à el-Arich par l'émigré français Tromelin, dit Bromley, le même qui était intervenu auprès de Mustapha pacha en faveur des prisonniers lors de la capitulation du fort d'Aboukir. Cazals répondit le lendemain : « Les lois de l'honneur et du devoir m'empêchent d'accepter vos propositions ».

« Ces pourparlers excitèrent l'esprit d'insubordination qui régnait dans une partie de la garnison. L'armée turque, commandée par Regeb pacha, parut le 2 nivôse an VIII (23 décembre 1799) devant le fort d'el-Arich et l'investit. Alors la mutinerie éclata. Une sommation signée de quatre-vingts soldats et sous-officiers fut remise le 4 nivôse à Cazals : « Vous voudrez bien, citoyen commandant, livrer le fort que vous commandez à l'ennemi dans un délai de douze heures ». Après en avoir donné connaissance aux officiers, Cazals réunit le 5 nivôse à la pointe du jour toute la garnison. Il interpella les rebelles, fit appel à leur sentiment de l'honneur et leur énuméra les ressources dont le fort disposait pour résister jusqu'à l'arrivée des secours. Mais l'indiscipline avait déjà atteint un tel point que des cris couvrirent sa voix. Il dit alors aux lâches qui ne voulaient pas se battre qu'ils pouvaient sortir du fort et se rendre à l'ennemi, et il fit abaisser le pont-levis. Intimidés, les mutins cependant demeurèrent

immobiles et jusqu'au 9 nivôse le calme régna. Mais les Turcs ayant poussé leurs tranchées jusqu'au pied des murailles, la révolte, un moment apaisée, se déchaîna; la plus grande partie des hommes, enivrés d'eau-de-vie, refusèrent de continuer à tirer. Des drapeaux blancs apparurent sur le rempart, des cordes furent lancées par les rebelles, les Turcs surgirent sur le parapet et coupèrent la tête de ceux qui leur avaient jeté les cordes. Cazals, les officiers et les soldats fidèles occupaient un dernier réduit, la voûte sous la porte. Le colonel Douglas supplia Cazals de se rendre, il refusa. Alors Douglas rédigea et signa un acte de capitulation : Le gouverneur du fort sortira avec les honneurs de la guerre. Les pachas turcs y apposèrent leur sceau, Cazals le signa et conserva l'original. Mais alors les soldats turcs, en une ruée sauvage se précipitèrent dans le fort pour massacrer et toucher la prime promise pour chaque tête coupée. Il ne fut plus question de capitulation réglée, ce fut une prise d'assaut et un sac; les têtes étaient coupées, les corps mutilés. Cazals n'eut la vie sauve qu'en s'accrochant à la robe d'un aga. Au milieu du désordre, un conducteur d'artillerie nommé Triaire fit sauter le magasin à poudre; Français et Turcs furent ensevelis sous les ruines du fort. En entendant l'explosion, des Turcs qui conduisaient des prisonniers, parmi lesquels se trouvait le commandant Grand-Pair, les massacrèrent. D'une garnison d'environ six cents hommes, il ne survécut que quatorze officiers et deux cent seize soldats, qui, conduits d'abord au camp du grand vizir, débarquèrent à Damiette le 15 février 1800. Arrivé au Caire, Cazals demanda à passer en conseil de guerre. Le 15 prairial an VIII (4 juin 1800), un jugement fut rendu, qui condamnait à mort les instigateurs de la trahison d'el-Arich et rendait justice au courage et à la fermeté du commandant Cazals et de ses officiers (1).

(1) DEHÉRAIN, p. 468-471.

CONCLUSION.

Il est patent que la chute du fort d'el-Arich fut due à l'insubordination de la garnison, tout au moins pour les tout derniers événements. Le mauvais esprit des hommes, si douloureux qu'il ait été, si déplorables qu'aient été les conséquences, doit être, sinon excusé, du moins longuement expliqué.

L'armée qui avait débarqué en Égypte n'avait pas été favorisée. Il faut faire un effort pour comprendre une situation générale qui, de nos jours, serait exceptionnelle. Nous savons qu'en avril 1798, par exemple, la solde des hommes de troupe et des officiers, dans certains régiments, était payée avec un retard de quatre à sept mois : le soldat vivait de pillage et de mendicité (1). Dans sa proclamation aux contingents de l'armée d'Égypte, à Toulon, en date du 9 mai 1798, Bonaparte ne disait-il pas : « Vous étiez dans la plus grande misère, manquant de tout, ayant sacrifié jusqu'à vos montres pour votre subsistance réciproque ». Mais alors, n'était-ce pas une terrible imprudence d'ajouter : « Je promets à chaque soldat qu'au retour de cette expédition il aura à sa disposition de quoi acheter six arpents de terre (2) ».

Ce problème d'un règlement équitable de la solde continue à peser lourdement sur l'armée d'Égypte (3).

Que dans une pareille armée il y ait eu de mauvaises têtes, c'est assez naturel, aussi bien dans la troupe que parmi les officiers. On prend d'ailleurs certaines précautions dès l'embarquement à Toulon (4).

(1) De la JONQUIÈRE, I, p. 339-340.

(2) De la JONQUIÈRE, I, p. 461-462.

(3) *Journal de Kléber*, extrait de la *Revue d'Égypte*, 1895, p. 40.

(4) De la JONQUIÈRE, II, p. 10.

Le désenchantement de l'armée en Égypte fut brutal et fit l'objet de conversations, sans quoi l'on ne s'expliquerait guère l'arrêté suivant pris à Alexandrie même : « Aucun Français, ni aucun individu de la suite de l'armée ne pourra obtenir passage soit sur les bâtiments de la République, soit sur les bâtiments de transport, que d'après une autorisation de l'état-major général » (1).

Dès la marche sur le Caire, l'armée eut à souffrir de la faim et surtout de la soif : il y eut des murmures, des actes d'indiscipline, des suicides (2) : « l'armée d'Alexandrie, écrit Berthier, dans une pareille extrémité, poussa des cris séditieux contre le vainqueur du monde » (3).

La vue des Pyramides, espérance de la terre promise, écrit Belliard, donne du courage aux âmes faibles, « dont le nombre pourrait être moins grand ». Ce général ajoute ces lignes significatives : « La troupe est, en général, mécontente, et il est des brigades entières qui l'ont témoigné hautement.

« Le général en chef, en ayant été instruit, harangue avec force et personne ne dit le mot. En passant auprès de l'une d'elles, des soldats lui demandèrent : *Eh bien, Général, nous mènerez-vous aux Indes?* Il leur répondit : *Ce n'est pas avec de pareils soldats que j'entreprendrais le voyage.* Quand on sort des délices de Capoue, on a peine à supporter les privations, encore moins à les soutenir. C'est ce qui arrive à l'armée qui vient d'Italie. Je conviens que la troupe fatigue beaucoup, qu'elle endure quelquefois la soif et est privée de pain ; mais combien de fois a-t-on été plus mal sans se plaindre ? Je crois qu'il en serait encore de même si les officiers, moins insoucians, tenaient mieux leur troupe, et s'ils encourageaient le

(1) De la JONQUIÈRE, II, p. 99.

(2) De la JONQUIÈRE, II, p. 132 ; SKALKOWSKI, p. 34-35.

(3) *Mémoires de Berthier*, p. 12 ; VAXELAIRE, p. 80.

soldat, au lieu de le dégoûter par leur exemple (1) ».

En voici au moins une preuve, cette lettre d'un capitaine à sa famille, en date du 9 thermidor an VI (18 juillet 1798). « Si nous avons bientôt le bonheur de rentrer en France, je ferai mon possible pour obtenir ma démission à quel prix que ce soit. Je ne puis plus me souffrir dans ce maudit métier. Toujours se battre, à perdre la vie à tous les instants de la journée. Au reste, je crois en avoir assez fait ; que chacun fasse un peu. Je ne suis plus avide de gloire ; je l'ai été parce qu'il le fallait, maintenant je veux vivre tranquille auprès de vous. Voilà où se borne mon ambition. L'on me fait entrevoir un avancement prochain, mais je n'en veux point. J'ai fait la guerre en Europe, mais je ne veux plus la faire en Afrique dans un climat aussi chaud (2) ». Le capitaine Rozis écrit quelques jours plus tard : « Si l'armée avait connu ce pays avant de partir de France nul de nous n'aurait embarqué, et aurait préféré un million de fois la mort que de nous voir réduits à la misère où nous sommes » (3).

« Le dégoût dans l'armée est général, écrit un autre. Toutes les administrations sont désorganisées. Il existe entre nous tous un égoïsme qui fait que nous ne pouvons pas vivre ensemble (4) ». Le désenchantement est universel, témoin cet autre document, une lettre du 29 thermidor : « Je saisis avec empressement l'occasion que me procure un de nos chefs d'escadron *qui se retire par démission*, pour te faire parvenir cette lettre. La majeure partie de l'armée est attaquée

(1) De la JONQUIÈRE, II, p. 166-167.

(2) *Correspondance intime de l'armée d'Égypte*, p. 74-75. — Voir aussi la lettre de l'adjoint Lécucé : *Correspondance intime*, p. 105.

(3) *Correspondance intime*, p. 130-1431. — Voir : SKALKOWSKI, p. xxx.

(4) *Correspondance intime*, p. 140.

par la dysenterie, et quoique victorieuse, finira par y périr misérablement, si notre gouvernement persiste dans ses projets ambitieux. Beaucoup d'officiers donnent leur démission ; et je t'avoue que je la donnerais également si j'avais espoir de trouver quelque emploi en France (1)».

Des troubles se produisaient, enregistrés dans les rapports officiels : « Le manque de pain occasionna quelque désordre dans la troupe. Dans un village voisin du camp, les soldats, avec le prétexte du pain, commirent quelques rixes que les officiers généraux réprimèrent sévèrement. De là, des plaintes et un mécontentement général, qui se manifesta dans les deux marches successives (2) ». Le général Menou écrivait le 3 fructidor (20 août 1798) : « Le détachement du 14^e dragons est le plus indiscipliné, et son commandant, le capitaine Courmont est un de ceux qui avaient fait une insurrection en Italie (3) ». Le même Menou est très inquiet, puisqu'il déclare trois jours plus tard : « Il y a des murmures, mais je les apaise par des promesses (4) ». Kléber usait de la manière forte : « La 69^e demi-brigade est sortie de la léthargie : un homme fusillé, huit aux galères et quelques autres exemples moins rigoureux l'ont ramené à l'ordre (5) ».

Cet état d'esprit qui se manifestait à tous les échelons de la hiérarchie ne simplifiait pas les rapports entre tous les rouages de l'administration, et l'on ferait un copieux recueil des correspondances aigres-douces échangées entre les différents chefs de services (6). Et Malus de noter dans son *Agenda*

(1) *Correspondance intime*, p. 111, 115.

(2) De la JONQUIÈRE, II, p. 379.

(3) De la JONQUIÈRE, II, p. 517, n. 1.

(4) De la JONQUIÈRE, II, p. 517.

(5) De la JONQUIÈRE, II, p. 513-514.

(6) De la JONQUIÈRE, III, p. 28-29, 112, 117, 119.

qu'une « épidémie morale faisait de grands progrès dans l'armée (1) ».

La troupe n'avait qu'à obéir, mais les généraux mécontents et les fonctionnaires s'en tiraient en se faisant rapatrier pour raison de santé. Cette manière de faire indigna le général Murat qui écrit à Bonaparte de Rosette le 15 novembre : « Je vois avec la plus grande douleur arriver ici un grand nombre de démissionnaires ; j'en vois moi-même qui se portent à merveille. Quelle recommandation peuvent-ils donc avoir auprès de vous pour obtenir des démissions ? Votre mépris sans doute et le peu de cas que vous faites de tous ces lâches (2) ».

C'était exact, mais l'effet moral devait être désastreux. Que Bonaparte acceptât la démission de l'adjudant-général Beauvais avec des considérations injurieuses, l'intéressé n'en rentrait pas moins en France (3). Berthier lui-même ne sollicita-t-il pas l'autorisation de quitter l'Égypte (4). Bonaparte ne cachait pas son opinion à ce sujet, témoin cette note destinée à être mise à l'ordre de l'armée :

8 décembre 1798.

« Vous voudrez bien, Citoyen Général, faire connaître au médecin et au chirurgien en chef que je suis mécontent de la facilité avec laquelle ils donnent des certificats pour retourner en Europe à des individus que la lâcheté, l'inconstance et

(1) MALUS, p. 92-93 ; De la JONQUIÈRE, III, p. 27. — Voir une lettre de Geoffroy Saint-Hilaire, datée du 4 octobre (De la JONQUIÈRE, III, p. 27 ; GEOFFROY SAINT-HILAIRE, p. 93).

(2) De la JONQUIÈRE, III, p. 436.

(3) THIBAudeau, I, p. 311.

(4) DOGUEREAU, *Journal de l'expédition d'Égypte*, p. 101.

le peu d'amour de leur devoir portent à quitter l'armée avant que la campagne soit finie.

Spécifiez-leur bien qu'ils ne doivent donner des certificats qu'à des individus qui ne pourraient guérir qu'en Europe ; ce qui, dans un pays aussi sain que l'Égypte, doit être borné à un très-petit nombre de maladies.

Ce n'est pas, Citoyen Général, que mon intention soit de garder à l'armée des hommes qui ne seraient pas sensibles à l'honneur d'être nos compagnons d'armes ; qu'ils partent, je faciliterai leur départ ; mais je ne veux pas qu'ils masquent par des maladies feintes, le motif réel de ne pas partager nos fatigues et nos périls ; nous risquerions qu'ils partageassent notre gloire (1) ».

La mise en route pour la France du lieutenant Fourès, pour éloigner un mari gênant, pèse d'ailleurs sur la mémoire du général en chef (2).

Il y avait donc un faisceau de circonstances qui influait défavorablement sur le moral de la troupe. Pour qu'un débat parlementaire ait eu lieu aux Cinq-Cents le 29 août 1799 sur l'accusation « d'avoir déporté 40.000 Français dans les déserts de l'Arabie », il avait bien fallu qu'on en eût parlé auparavant. Cette façon de juger l'expédition d'Égypte avait dû causer certainement quelque effervescence. Écoutez Galland : « L'esprit d'insubordination et de révolte s'est propagé jusques dans la capitale, et ne tend à rien moins qu'à *demandeur un terme à tant de travaux*. Le général en chef a su, comme on avait tout lieu de l'espérer, arrêter par des mesures fermes, mais prudentes, les suites funestes d'une désorganisation ;

(1) *Correspondance*, V, p. 191 ; *Histoire scientifique*, IV, p. 105-106 ; MANGEREL, *Le capitaine Gerbaud*, p. 273.

(2) *Correspondance*, V, p. 216.

mais il est certain que jamais le soldat n'a paru aussi indiscipliné, et c'est surtout le civil qui en souffre ; les uns, sous la dénomination ironique de savans, parce qu'on croit qu'ils sont en partie cause de l'expédition ; les autres sous le titre ridicule de *gobe-légumes*, titre qui prend sa source, à la vérité, dans les dilapidations de plusieurs agens, principalement dans les vivres viandes (1).

Sans doute l'armée doit être disciplinée, mais il faut au moins y mettre le prix, c'est-à-dire la payer et la nourrir convenablement, et ce n'était pas le cas.

C'est Murat qui écrit à Bonaparte le 4 décembre 1798 : « La 69^e brigade est sans le sou. Je vous prie, mon Général, si cela ne dérange pas vos projets, d'ordonner au payeur de cette province de solder au moins une décade aux soldats et un mois aux officiers (2) ». On lit dans le *Journal* de Peyrusse à la date du 14 février 1799 : « Des militaires tombaient de soif, de faim, de fatigue ; plusieurs se sont brûlé la cervelle (3) ». De son côté, Belliard signale que « le pain se fabrique avec beaucoup de peine, souvent la distribution manque ». Il attend l'argent et les souliers, car il a beaucoup d'hommes nu-pieds (4). Que l'on parcoure les documents officiels ou les journaux privés, ces plaintes reviennent constamment : « Les soldats ne regardent les administrateurs qu'avec indignation. Je suis obligé de mettre souvent en prison des hommes qui travaillent jour et nuit, n'ont que du pain et de l'eau, et qui ne sont pas payés depuis un temps infini (5). Le soldat meurt de faim. Quand la troupe sera

(1) GALLAND, I, p. 208-209.

(2) De la JONQUIÈRE, III, p. 439.

(3) De la JONQUIÈRE, IV, p. 180, note.

(4) De la JONQUIÈRE, III, p. 543, note.

(5) De la JONQUIÈRE, IV, p. 35. — Le général Marmont rend

nourrie, je réponds qu'ils feront de bon cœur toute espèce de service (1). Le soldat n'est pas payé et ne travaillera pas sans argent (2). Le payeur n'a pas un sol en caisse, le crédit est nul, les employés sans intelligence, les dilapidations excessives (3)».

Certaines mesures disciplinaires étaient très dures, et je ne citerai que l'exemple le plus grave, la condamnation à mort, sans jugement, de militaires inculpés d'assassinat, contre lesquels aucune preuve n'avait été fournie (4).

Ajoutons que les malades étaient assez mal soignés. C'est au point que Talleyrand fait isoler dans la région de Toulon deux cents blessés provenant de l'armée d'Égypte, de crainte que « ces hommes, aigris par le malheur de leur position, se répandent dans l'intérieur de la République, ne donnent de la situation de notre armée des idées fausses et qui feraient concevoir des allarmes jusqu'à présent sans fondement » (5). Bonaparte s'en était rendu compte le premier et un ordre du jour, daté du 8 janvier 1799, est pénible pour la mémoire du service de Santé (6).

D'ailleurs le général en chef voyait le mal et s'évertuait d'en atténuer les effets. N'avait-il pas dit en mars 1799 : « Il faut user de ménagements et ne pas montrer surtout trop

compte qu'il a dû casser des sous-officiers qui refusaient de faire l'exercice (*Ibid.*, p. 32).

(1) De la JONQUIÈRE, IV, p. 40.

(2) De la JONQUIÈRE, IV, p. 48.

(3) De la JONQUIÈRE, IV, p. 680. — Voir aussi : FRANÇOIS, p. 326.

(4) De la JONQUIÈRE, IV, p. 18. — Plus tard, Bonaparte fut obligé de prescrire une enquête sur l'arbitraire de certaines détentions (De la JONQUIÈRE, V, p. 227-228).

(5) GUITRY, p. 198-199.

(6) *Correspondance*, V, p. 239. — Certains hôpitaux étaient restés malsains (ROUSSEAU, p. 26).

de sévérité envers les soldats souffrants de notre armée ; car rappelez-vous bien qu'un Français vaut dix Turcs, mais qu'un brave en vaut vingt (1)».

La campagne de Syrie qui se préparait et qui devait être terrifiante pour les hommes n'allait pas atténuer ce mauvais moral.

« Les murmures augmentaient et les plaintes de soldats devenaient bruyantes ; elles étaient parvenues jusqu'au général en chef, qui répondit à Berthier que l'on avait vu en semblables circonstances des troupes manger leurs havresacs et leurs banderolles de giberne. Cet argument eut peu de succès (2) ». — « Nous ressentions les horreurs de la disette d'eau, écrit Bonnefous (3), et la peste commençait à faire sentir ses ravages parmi nous (4). Guerre, peste et disette, les trois fléaux les plus à craindre habitaient au milieu de nous ; la consternation était générale. » Vaxelaire laisse entendre que les murmures étaient causés par la famine (5).

Évidemment, tout ceci se traduisait parfois par une conduite déplorable au feu. « La lâcheté des grenadiers de la 69^e n'a pas d'exemples », précise Gerbaud (6). Une note plus humaine se dégage des *Mémoires* de Richardot : « Soit détermination spontanée, soit complot prémédité, la troupe ne bouge pas, refuse de marcher au commandement qui en est

(1) GUITRY, p. 164.

(2) VIGO-ROUSSILLON, p. 603.

(3) BONNEFOUS, p. 30.

(4) La peste provoque des suicides (De la JONQUIÈRE, IV, p. 284 ; WIET, *Deux mémoires inédits sur l'expédition d'Égypte*, p. 180).

(5) VAXELAIRE, p. 141.

(6) *Le capitaine Gerbaud*, p. 378. — Voir aussi p. 371-373 ; et *Histoire scientifique*, V, p. 470.

fait, et l'on entend les imprécations les plus violentes contre le général en chef sortir de tous les groupes. Un officier court aussitôt rendre compte de cet état de choses à son général qui déjà était en marche : — Laissez ces hommes tranquilles, dit le général ; laissez-les se plaindre et maudire à leur aise ; c'est le seul moyen qu'ils aient de se soulager ; il faut au moins le leur laisser ; n'ayons pas même l'air de savoir qu'ils se mutinent, ils viendront bien certainement, vous allez voir ; marchons toujours (1) ».

Bonaparte avait flétri dans un ordre du jour ces mutineries (2) et il y revient plus tard par sa proclamation au sujet des *motionneurs* (3).

Le retour en France du général en chef allait exacerber le mécontentement. Une idée vint aux soldats, c'est qu'on les abandonnait. En effet, plusieurs officiers généraux et supérieurs essayèrent de s'embarquer et les hommes de troupe allèrent jusqu'à la mutinerie pour empêcher ce qu'ils considéraient comme une fuite (4). « Les soldats étaient fatigués de leurs campagnes en Syrie et dans la Haute Égypte, leurs vêtements tombaient en lambeaux et, malheureusement, le langage de leurs officiers ne relevait pas leur moral. Le général Dugua, commandant le Caire, désirait partir. Junot réclamait à grands cris son embarquement. Lasalle demandait au général Dugua de l'emmener avec lui en France, se déclarant apte à tous les emplois, même à celui de marmiton, métier qu'il avait appris durant ses campagnes (5) ». On

(1) RICHARDOT, p. 178.

(2) *Correspondance*, V, p. 332.

(3) De la JONQUIÈRE, IV, p. 612.

(4) *Histoire scientifique*, VII, p. 13.

(5) ROUSSEAU, p. VII-VIII, 171, n. 1 ; MIOT, p. 280 ; SKALKOWSKI, p. LXII. L'impression du départ de Bonaparte subsista jusqu'à la fin, témoin cet extrait d'une lettre de Kléber,

pourrait croire à une certaine exagération. Mais il faut méditer cette réflexion du général Merlin apprenant qu'il part en France avec Bonaparte : « Il faut avoir été éloigné pendant dix-huit mois de sa patrie, en proie tout le temps aux dangers dans un pays barbare, pour se faire une idée de la joie que nous causa cette annonce (1). »

Il était, en outre, très grave qu'un homme comme le général Dugua ait pu écrire : « Le général Bonaparte nous a abandonnés sans argent, sans poudre, sans boulets, une partie des soldats sans armes (2). » Et, pour en finir avec la solde des troupes, rien n'est plus éloquent que l'arrêté suivant de Kléber, en date du 27 fructidor an VII (13 septembre 1799), soit au moment même où commence la tragédie d'el-Arich : « La solde des mois de ventôse, germinal, floréal et prairial, thermidor et fructidor, encore due à l'armée, sera acquittée immédiatement après l'entier paiement des mois de thermidor et fructidor de l'an VI, en commençant toujours par le mois le plus ancien (3). » Et, en regard, cette pénible information : « La 2^e demi-brigade demanda impérieusement le paiement de l'arriéré de sa solde. Les soldats se révoltèrent et menacèrent le digne général Verdier d'en venir aux der-

en date du 24 décembre 1799 : « Les bâtiments, chargés d'hommes bien portants et de *catins*, ont dû effectivement provoquer quelque rumeur, mais la plupart de ces gens-là, faisant partie de la cour de Bonaparte, doivent le suivre. » (ROUSSEAU, p. 157.)

(1) THURMAN, *Bonaparte en Égypte*, p. 292.

(2) ROUSSEAU, p. 5, note.

(3) ROUSSEAU, p. 30. « Les Anglais, écrit le lieutenant Laval, avaient eu assez de moyens pour exciter un mécontentement dans notre armée. Cela leur était aussi facile qu'il y avait huit mois que nous étions pas payés et que chacun avait lieu de se plaindre. » (WIET, *Deux mémoires inédits*, p. 194.)

nières extrémités s'il refusait de satisfaire à leur demande. Kléber licencia la demi-brigade, les principaux auteurs du soulèvement furent condamnés à mort et fusillés (1). »

Une partie d'entre eux, on l'a vu, fut incorporée à la 13^e demi-brigade, qui formait la garnison d'el-Arich.

Ce fait ne manquait pas de gravité, mais un autre détail revêt une certaine importance par sa répercussion possible sur le moral de la troupe. Le 25 septembre, un bataillon de la 22^e demi-brigade arrive à el-Arich. Il est remplacé le 21 novembre par un bataillon de la 9^e. La relève de ce dernier est précipitée, puisqu'elle se produit moins de vingt jours plus tard. Le bataillon de la 13^e demi-brigade s'installe au fort le 9 décembre et cette date doit retenir notre attention. C'est, en effet, ce jour-là que l'émigré Bromley se présente pour apporter la sommation du colonel Douglas. On imagine que cette démarche dut faire les frais de toutes les conversations et énerver au plus haut point des hommes avides de rentrer en France et prévenus très probablement des négociations entamées entre le général Kléber et le grand Vizir.

La 13^e demi-brigade, formée à Cherbourg le 21 novembre 1796, prit part à la campagne d'Italie et s'embarqua à Gènes en vue de l'expédition d'Égypte (2). Elle participa au siège d'Alexandrie dans la division Menou (3). Lors de la bataille des Pyramides, elle faisait partie de la même division, com-

(1) *Agenda de Malus*, p. 162, note. — Les mutineries continuent (VAXELAIRE, p. 170-171; ROUSSEAU, p. 130, 139, 156, 162).

(2) De la JONQUIÈRE, I, p. 46-47, 197-198, 204, 303, 313, 317, 355, 422, 510; II, p. 15; HOLLANDER, *Les drapeaux des demi-brigades d'infanterie*, p. 69; Adolphe HOROY, *Historique des volontaires de l'Oise*, Paris, 1863.

(3) De la JONQUIÈRE, II, p. 45, 51.

mandée par Vial, qui remplaçait Menou, blessé (1). Le troisième bataillon marcha sur Damiette en juillet 1798 (2), tandis que les deux autres, incorporés à la division Lannes, prenaient part au combat de Salihieh (3). Un petit contingent, que le général Vial avait laissé à Mansourah, fut presque entièrement exterminé par les Arabes et les habitants de la région le 10 août (4). Le 3^e bataillon continua à résider à Damiette, tandis que les deux autres tenaient garnison au Vieux-Caire : on les voit figurer à la fête du 1^{er} vendémiaire an VII (5). Le 28 septembre, le 3^e bataillon attaque et prend un village dans les environs de Damiette (6). Les états signalaient un détachement de la 13^e demi-brigade à Rosette durant le mois d'octobre (7). Le 2^e bataillon marche sur Kalioub en novembre (8). La demi-brigade fit partie de l'expédition de Syrie dans la division Lannes (9) et joua un rôle dans les sièges de Jaffa et de Saint-Jean d'Acre (10).

(1) De la JONQUIÈRE, II, p. 193.

(2) De la JONQUIÈRE, II, p. 303, 305; *Le capitaine Gerbaud*, p. 231.

(3) De la JONQUIÈRE, II, p. 368, 373.

(4) De la JONQUIÈRE, II, p. 468; THURMAN, p. 267; *Correspondance*, IV, p. 388; GUITRY, p. 144; *Le capitaine Gerbaud*, p. 237; De BESANCENET, *Le général Dommartin*, p. 419.

(5) De la JONQUIÈRE, II, p. 569, 618; LACROIX, p. 171.

(6) LACROIX, p. 180.

(7) De la JONQUIÈRE, II, p. 701.

(8) De la JONQUIÈRE, III, p. 461.

(9) De la JONQUIÈRE, IV, p. 129, 172, 175; RICHARDOT, p. 107; *Histoire scientifique*, IV, p. 462; *Mémoires de Berthier*, p. 40.

(10) De la JONQUIÈRE, IV, p. 667; *Le capitaine Gerbaud*, p. 321, 377; *Histoire scientifique*, V, p. 301, 378, 380; KELLER, p. 239; LACROIX, p. 275.

Il est difficile ensuite d'établir des précisions, mais il semble que les trois bataillons aient été dispersés, tenant garnison respectivement à Terraneh, Belbeis, et Katieh (1) : en août 1799, on songeait à les rassembler (2). Pour ne pas laisser la 13^e demi-brigade avec le pénible épisode d'el-Arich, ajoutons que plus tard, lors du siège du Caire, « une poignée de braves de la 13^e se battirent en héros » (3).

La notice du capitaine Bouchard, ainsi que le rapport du capitaine Feray, sont très durs pour cette 13^e demi-brigade : l'attitude des hommes, au dernier moment, fut décisive pour la chute du fort. Les détails donnés auparavant par le capitaine Bouchard sur le rôle joué le jour de la sommation du colonel Douglas n'ont donc pas été cités par cet officier pour expliquer la conduite de la garnison. Nous n'aurions pas à les contester ni à considérer qu'ils ont été fournis uniquement pour le plaisir de déshonorer l'émigré Bromley, instigateur de certaines démarches douteuses, le lieutenant Landry, qui aurait écrit une lettre fâcheuse, et le sergent de grenadiers Truptil, qui aurait essayé de débaucher ses camarades.

L'*Histoire scientifique* s'inscrit en faux contre ces allégations, sans insister toutefois sur le rôle du lieutenant Landry, se bornant à prendre la défense du sergent Truptil, devenu capitaine et surtout de l'émigré Bromley. Le nommé Truptil accompagnait Bromley dans sa visite au fort, ce qui n'est pas nié : le but de cet ouvrage consiste donc surtout à innocenter Bromley et nous en allons voir la raison.

Quelques détails biographiques, empruntés à une note de Rousseau, présenteront le personnage. « Ce Bromley

(1) De la JONQUIÈRE, IV, p. 595, 620 ; V, p. 309, 314, 318, 338, 362, 403, 455.

(2) De la JONQUIÈRE, V, p. 542, 580.

(3) DUBOULOZ-DUPAS et FOLLIET, *Le général Dupas*, p. 53.

n'était autre qu'un émigré français, Jacques-Jean-Marie-François Boudin, écuyer, puis comte de Tromelin. Fait prisonnier avec Sidney Smith, le 18 avril 1796, dans les eaux du Havre, il fut emprisonné avec lui à l'Abbaye, puis au Temple, sous le nom de John Bromley, et comme son domestique. Il reçut un passeport en juillet 1797, retourna en Angleterre, revint en France en 1798 et organisa l'étonnante évasion du Temple de Sidney Smith, de concert avec Philippeaux (24 avril 1798). Sidney Smith l'emmena en Orient, où nous le retrouvons à bord du *Tigre*. Rayé de la liste des émigrés en 1802, il accepta ou plutôt fut contraint de prendre du service en France (1804). A Waterloo, il commandait une brigade. Sous la Restauration, il fut fait général de division et grand officier de la Légion d'honneur. Mort le 3 mars 1842 » (1).

On a l'habitude de citer l'*Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte* sous le nom de celui qui en dirigea la publication, Louis Reybaud, et l'on ne va pas plus loin. Mais il convient de poursuivre l'enquête et si l'ouvrage prend la défense du général Tromelin *alias* Bromley, c'est parce qu'il est un des collaborateurs de cet estimable recueil. La cause paraît donc entendue.

Il nous reste à étudier les faits diplomatiques, autrement dit, à voir si la responsabilité de l'attaque du fort d'el-Arich incombe aux Turcs, à une faute du général Kléber, ou encore si la fatalité n'a pas joué.

En premier lieu, quelle qu'ait été l'attitude personnelle

(1) ROUSSEAU, p. XXIII-XXIV. — « Lors du débarquement des Turcs à Aboukir, le colonel Bromley intervint, se trouvant dans le camp ottoman, pour sauver la vie à des compatriotes menacés par les hordes turques, malgré une capitulation. » (*Histoire scientifique*, VI, p. 181.)

de Kléber, il importe de déclarer que l'initiative des négociations avec l'empire ottoman ne lui appartient pas. On ne saurait oublier qu'avant son départ d'Égypte, par une lettre au grand Vizir, Bonaparte avait le 17 août ouvert la porte à des pourparlers : « J'ai l'honneur d'écrire à Votre Excellence, était-il dit dans ce message, pour lui faire connaître la véritable situation de l'Égypte et entamer des négociations entre la Sublime Porte et la République française qui puissent mettre fin à la guerre qui se trouve exister pour le malheur de l'un et de l'autre États. » L'Angleterre ne permit pas à la Porte de répondre directement et c'est sir Sidney Smith qui écrivit à Kléber le 26 octobre suivant (1).

Toutefois dans sa proclamation à l'armée, datée du 31 août, Kléber s'était exprimé en des termes qui avaient pu influencer sur le moral des troupes : « Soldats, un puissant secours va vous arriver ; ou bien une paix glorieuse, une paix digne de vous et de vos travaux, va vous ramener dans votre patrie. » (2)

Vis-à-vis de la Turquie, le général Kléber n'est pas habile. Au lieu d'attendre une réponse à la demande de Bonaparte, il écrit lui-même au grand Vizir le 17 septembre pour lui rappeler cette première lettre du général en chef, dont il lui envoie copie, et il insiste maladroitement : « Vous serez obligés de garder des ménagements, parce que vous avez introduit au milieu de vous et comme alliés vos plus cruels ennemis et qu'avec raison vous devez craindre qu'ils n'éclatent aussitôt qu'ils en auront une occasion qu'ils attendent avec impatience. Mais c'est un motif de plus pour hâter les négociations et ne pas épuiser, en efforts vains et impolitiques contre nous, des armes, des hommes et des richesses que réclament des dangers plus réels. En un mot, et en laissant de côté toutes

(1) De la JONQUIÈRE, V, p. 568-571. — (2) ROUSSEAU, p. 8.

considérations étrangères, la guerre entre nous ne peut avoir aucun but. Vous pourrez recevoir plusieurs duplicata de cette lettre. Son importance est telle que je ne saurais trop multiplier les moyens pour m'assurer qu'elle vous parviendra. Si elle vous détermine à m'envoyer une personne de votre confiance, elle sera bien accueillie et nous nous serons bientôt entendus (1).»

Il n'ignore pas que le grand Vizir a réuni des forces considérables à Jaffa et à Gaza, mais il y voit une marque de confiance que l'Ottoman met dans sa puissance ou un désir de rapprochement; en tout cas, sa volonté de négocier n'est alors qu'un moyen de gagner du temps (2). C'est le 11 octobre que Kléber reçoit la réponse du grand Vizir aux ouvertures de Bonaparte, «écrites dans le délire de l'orgueil, et marquée au coin de la plus haute insolence» (3), et il annonce au Directoire qu'on ne répond «à de pareilles missives qu'avec le canon et la pointe des baïonnettes (4)».

Mais, et on ne saurait l'en blâmer, il continue des conversations avec l'émissaire qui lui a apporté ce message impertinent (5). Et le 30 octobre, il fait un pas en avant par une lettre très digne à sir Sidney Smith, annonçant qu'il a désigné Poussielgue et Desaix comme parlementaires pour entamer des négociations (6). Il sait dès cet instant que la position du grand Vizir est très nette : ce dernier estime que «tant que les Français seront en Égypte, il n'y aura pas moyen de conclure ni paix ni trêve (7).» L'attitude de Kléber n'est pas moins précise et il ne veut pas que l'évacuation de l'Égypte précède l'ouverture des négociations (8). Le drame est là

(1) ROUSSEAU, p. 48. — (2) ROUSSEAU, p. 84, 89. — (3) ROUSSEAU, p. 93. — (4) ROUSSEAU, p. 94. — (5) ROUSSEAU, p. 97. — (6) ROUSSEAU, p. 105. — (7) ROUSSEAU, p. 106. — (8) ROUSSEAU, p. 110.

et, selon nous, cette question ne fut jamais résolue. D'autant plus que Kléber affirme dans une lettre au Directoire, datée du 15 novembre, qu'il s'attend à être attaqué avant quinze jours (1).

Le 3 décembre, Kléber est avisé que le grand Vizir consent à des conférences : « il charge le commodore Sidney Smith de stipuler les intérêts de la Porte, aussi bien que ceux de l'Angleterre et de la Russie. » Le général français estime n'avoir plus rien à craindre « d'ici au printemps prochain », non pas à cause des pourparlers, mais parce qu'il « espère que l'armée du grand Vizir, campée dans les plaines humides de Jaffa et de Gaza, achèvera de se décourager par la misère et les maladies. (2) »

Les commissaires français, Poussielgue et Desaix, sont mis en route le 7 décembre (3) et, dans les instructions qui leur furent remises, on lit : « Les envoyés proposeront à l'ouverture des conférences, d'arrêter une suspension d'armes pour tout le temps qu'elles dureront, sous la condition, en cas de rupture, de n'agir offensivement de part et d'autre que quinze jours après la notification de la dite rupture. *Si cette proposition est agréée*, même avec quelques modifications que les envoyés trouveront convenables, ils sont autorisés à signer ledit armistice » (4).

Ainsi Kléber n'est pas dupe et connaît fort bien la volonté de son adversaire. Le jour même où ces instructions étaient signées le grand Vizir quittait Jaffa pour Gaza, manifestant ainsi son intention d'attaquer. Effectivement, deux jours plus tard, Bromley apportait au commandant Cazal la sommation du colonel Douglas. Le général Kléber connaît cette démarche le 17 ; sans doute cela ne le rend pas optimiste, mais elle est

(1) ROUSSEAU, p. 115. — (2) ROUSSEAU, p. 129. — (3) ROUSSEAU, p. 134. — (4) ROUSSEAU, p. 135.

alors loin de l'indigner : « Elle me ferait *presque* croire que Sidney Smith ne mettra point dans la négociation toute la volonté possible pour la terminer » (1). Bien entendu il ne s'adresse pas dans les mêmes termes au grand vizir, auquel il mande le 20 : « Je ne parlerai pas à Votre Excellence de la sommation qui a été faite à la garnison d'el-Arich, de la part du colonel Douglas, en même temps que mes plénipotentiaires se sont rendus au lieu indiqué pour les conférences, parce que je suis convaincu que déjà elle aura désapprouvé cette démarche. » (2)

Le rendez-vous était à Damiette, où sir Sidney Smith se montrait impatient dès le 16 décembre, mais il n'était plus là au moment où les plénipotentiaires français y arrivaient, soit quatre jours plus tard (3). Ce n'était plus Kléber qui gagnait du temps, mais bien le commodore anglais, à moins qu'une tempête l'ait réellement obligé de prendre le large (4). Le 25 décembre, Kléber écrivait encore au grand vizir : « Conformément aux usages de la guerre et à ce que dicte la saine raison, je fais suspendre les hostilités et je compte bien que Votre Excellence agira de même pour ce qui la regarde ». (5) Il est d'ailleurs navrant qu'il ait écrit quelques jours plus tard au général Reynier les lignes suivantes : « Je viens de recevoir une lettre de l'adjutant général Devaux, qui m'annonce que le général Desaix a conclu un armistice d'un mois. Je vous donne l'option ou de marcher sur el-Arich et de culbuter Dervich Pacha, en *feignant d'ignorer cet armistice, chose sur laquelle on s'expliquerait ensuite*, ou bien, *si vous n'étiez pas en mesure de le faire*, d'attendre un courrier. » (6)

Quoi qu'il en soit, avant que ces questions aient pu rece-

(1) ROUSSEAU, p. 150. — (2) ROUSSEAU, p. 153. — (3) ROUSSEAU, p. 152. — (4) ROUSSEAU, p. 158-159. — (5) ROUSSEAU, p. 158. — (6) ROUSSEAU p. 165.

voir une solution, la tragédie d'el-Arich était consommée. Les envoyés français se trouvaient à bord du *Tigre* le 23 décembre : or le fort, attaqué dès le 22, capitulait le 29.

Dans toute l'histoire de l'expédition d'Égypte, ce n'est qu'un épisode, peu important d'ailleurs par les effectifs engagés et par ses conséquences : il était effacé trois mois plus tard par la victoire d'Héliopolis.

Achévé d'imprimer le trente juin mil
neuf cent quarante-cinq sur les presses
de l'Imprimerie de l'Institut français
d'Archéologie orientale, au Caire.